



Rapport diagnostic de la chaîne des ressources éducatives au Togo

RESSOURCES
éducatives



Mars 2022

© UNESCO 2022



Œuvre publiée en libre accès sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO), (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>). Les utilisateurs du contenu de la présente publication acceptent les termes d'utilisation de l'archive ouverte de l'UNESCO (<https://fr.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr>).

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

Table des matières

LISTE DES TABLEAUX	4	CHAPITRE 5 : BONNES PRATIQUES RELEVÉES	88
LISTE DES GRAPHIQUES	6	CHAPITRE 6 : RECOMMANDATIONS	94
LISTE DES ACRONYMES	8	6.1. ÉTENDRE LA SPECIFICATION DES RESSOURCES AUX REL ET À CELLES N'IMPOSANT PAS L'ACCÈS DIRECT A UN TERMINAL ÉLECTRIQUE	95
REMERCIEMENTS	9	6.2. ÉLABORER UNE POLITIQUE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES	95
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	10	6.3. RÉDUIRE LES COÛTS DE CONCEPTION, DE PRODUCTION ET D'ACHAT	96
INTRODUCTION	11	6.4. SIMPLIFIER DAVANTAGE LE SYSTÈME DES MARCHÉS EN INTÉGRANT L'ÉDITION À L'IMPRESSION ET À LA DISTRIBUTION	96
CHAPITRE 1 : CONTEXTE INSTITUTIONNEL	12	6.5. PRENDRE DES MESURES RECTIFICATIVES ET LES PUBLIER DANS LA TRANSPARENCE, À LA SUITE DES MISSIONS ANNUELLES DE CONTRÔLE DE LA MISE À DISPOSITION DES RESSOURCES ÉDUCATIVES	97
1.1. CONTEXTE PAYS	13	6.6. ÉTABLIR UN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE DANS LA PRODUCTION DES RESSOURCES EDUCATIVES	97
1.2. CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DU SYSTÈME ÉDUCATIF	14	6.7. AMÉLIORER LA PLANIFICATION ET LA PROGRAMMATION	98
1.3. OPTIONS STRATÉGIQUES GÉNÉRALES EN VIGUEUR EN MATIÈRE DE RESSOURCES ÉDUCATIVES	15	6.8. MENER UNE ÉTUDE SUR LE COÛT DE REVIENT D'UN MANUEL	98
CHAPITRE 2 : PRINCIPAUX CONSTATS D'UNE VISITE D'ÉCOLES AD HOC	17	6.9. AMÉLIORER L'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE DES ENSEIGNANTS DANS L'UTILISATION DES RESSOURCES ÉDUCATIVES	99
2.1. MÉTHODOLOGIE	18	6.10. METTRE SUR PIED UN PROGRAMME DE « COINS LECTURE/COINS BIBLIOTHÈQUE »	99
2.2. SPÉCIFICITES DES ÉTABLISSEMENTS PAR CYCLE EN MATIÈRE DE RESSOURCES ÉDUCATIVES	18	6.11. RENFORCER LA PERTINENCE DES MANUELS	100
CHAPITRE 3 : ANALYSE DE LA SITUATION DES RESSOURCES ÉDUCATIVES SELON 8 DIMENSIONS	50	6.12. APPUYER LES ÉCOLES/ÉTABLISSEMENTS DANS LE STOCKAGE ET LA GESTION DES MANUELS	100
3.1. ANALYSE DES FACTEURS SOCIOÉCONOMIQUES	51	6.13. REVOIR À LA HAUSSE LA LIGNE BUDGÉTAIRE POUR L'ACQUISITION DE RESSOURCES ÉDUCATIVES PAR LES ÉCOLES/ÉTABLISSEMENTS	101
3.2. ACCESSIBILITÉ DES MANUELS SCOLAIRES ET DES GUIDES DE L'ENSEIGNANT	59	6.14 . CRÉER UN BUREAU DU MATÉRIEL DIDACTIQUE	101
3.3. PERTINENCE PERÇUE DES MANUELS SCOLAIRES ET DES GUIDES	67	CONCLUSION	102
3.4. DISPONIBILITÉ ET PERTINENCE DES MATÉRIELS DIDACTIQUES	68		
3.5. GESTION DE CONTENUS, ÉDITION ET MISE A DISPOSITION DES MANUELS SCOLAIRES	71		
3.6. INTÉGRATION DES RESSOURCES NUMÉRIQUES DANS L'ÉDUCATION ET INITIATIVES PRISES FACE À LA CRISE DU COVID-19	78		
3.7. LE COÛT ET LES FINANCEMENTS DES RESSOURCES ÉDUCATIVES	80		
CHAPITRE 4 : SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC DES RESSOURCES ÉDUCATIVES	84		
4.1. RÉVISION DES PROGRAMMES	85		
4.2. MISE À DISPOSITION DES MANUELS	85		
4.3. OPÉRATIONNALISATION DU PSE	85		
4.4. PLANIFICATION DES RESSOURCES ÉDUCATIVES	86		
4.5. POLITIQUE DE RESSOURCES EDUCATIVES	86		
4.6. LE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF	87		

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Informations générales sur les établissements visités	18
Tableau 2 : Gestion des manuels par établissement	19
Tableau 3 : Effectifs des élèves par classe et par école (année scolaire 2020-2021)	20
Tableau 4 : Ratio élèves/manuel en lecture	20
Tableau 5 : Ratio élèves/manuel en mathématiques	21
Tableau 6 : Autres manuels	24
Tableau 7 : Proportion d'enseignants utilisant des supports dans la préparation et l'exécution de leçons	26
Tableau 8 : Effectif des élèves par établissement et par cours (année scolaire 2020-2021)	27
Tableau 9 : Ratio élèves/manuel de mathématiques par école et par niveau de l'année scolaire 2020-2021	27
Tableau 10 : Ratio élèves/manuel en sciences de la vie et de la terre (SVT)	28
Tableau 11 : ratio élèves/manuel de sciences physiques	28
Tableau 12 : Ratio élèves/manuel d'histoire-géographie par établissement et par niveau	29
Tableau 13 : Ratio élèves/manuel d'anglais par établissement et par niveau	29
Tableau 14 : Ratio élèves/manuel de français par établissement et par niveau	29
Tableau 15 : Disponibilité d'un laboratoire dans les collèges visités	32
Tableau 16 : Disponibilité du matériel pour l'enseignement des sciences physiques	32
Tableau 17 : Disponibilité du matériel pour l'enseignement de la chimie	33
Tableau 18 : Effectif des élèves par établissement et par cours	34
Tableau 19 : Ratio élèves/manuel de français par établissement et par cours	34
Tableau 20 : Ratio élèves/manuel de mathématiques par établissement et par cours	34
Tableau 21 : Ratio élèves/manuel de sciences physiques par établissement et par cours	35
Tableau 22 : Ratio élèves/manuel de sciences de la vie et de la terre (SVT) par établissement et par cours	35
Tableau 23 : Ratio élèves/manuel d'histoire-géographie par établissement et par cours	35
Tableau 24 : Ratio élèves/manuel d'anglais par établissement et par cours	36
Tableau 25 : Ratio élèves/manuel d'allemand par établissement et par cours	36
Tableau 26 : Ratio élèves/manuel de philosophie par établissement et par cours	36
Tableau 27 : Disponibilité de matériel de laboratoire par établissement	39
Tableau 28 : Disponibilité de matériel collectif	39
Tableau 29 : Effectifs des élèves par établissement et par cours	40
Tableau 30 : Ratio élèves/manuel par établissement et par niveau	40

Tableau 31 : Disponibilité d'un laboratoire de sciences et de son matériel	41
Tableau 32 : Nombre et pourcentage d'établissements scolaires par cycle et milieu au cours des deux dernières années	52
Tableau 33 : Répartition en pourcentage des femmes et hommes âgés de 15 à 49 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint et l'alphabétisation	55
Tableau 34 : Distribution en pourcentage des membres du ménage ayant accès à l'électricité, selon le milieu de résidence et les régions	56
Tableau 35 : Caractéristiques des ménages et des répondants	56
Tableau 36 : Proportion d'écoles publiques accessibles par route praticable toute l'année (primaire, secondaire) et disposant d'électricité	58
Tableau 37 : Ratios élèves/manuel tous ordres au primaire	60
Tableau 38 : Ratios élèves/manuel pour l'enseignement public du primaire	61
Tableau 39 : Ratios élèves/manuel pour l'enseignement privé du primaire	61
Tableau 40 : Ratios élèves/manuel pour les EDIL du primaire	61
Tableau 41 : Ratio moyen élèves/manuel de français au primaire par ordre et par cours	64
Tableau 42 : Ratio moyen élèves/manuel de mathématiques au primaire	64
Tableau 43 : Disponibilité des manuels des élèves dans les établissements scolaires publics d'enseignement général pour l'année scolaire 2017-18	66
Tableau 44 : Pourcentages d'écoles disposant de différents matériels didactiques	69
Tableau 45 : Variabilité des conditions logistiques pour les niveaux d'enseignement général au cours de l'année scolaire 2017-18	70
Tableau 46 : Quantité de manuels de lecture et de calcul distribués dans le primaire par année scolaire	76
Tableau 47 : Prix d'un manuel à l'impression en FCFA	82
Tableau 48 : Dépenses courantes par niveau d'enseignement pour l'enseignement public en millions de FCFA, année 2017	82
Tableau 49 : Estimation des besoins en manuels scolaires au primaire public	90

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Dispersion des manuels de lecture	23
Graphique 2 : Dispersion des manuels de mathématiques	23
Graphique 3 : Fréquence à laquelle les enseignants ont recours à d'autres supports	24
Graphique 4 : Fréquence d'utilisation des guides par les enseignants	25
Graphique 5 : Proportion d'élèves dans les classes disposant du petit matériel (règle, compas, équerre, etc.)	26
Graphique 6 : Proportion des enseignants selon les difficultés affectant le plus la chaîne des manuels et des ressources éducationnelles	30
Graphique 7 : Types de supports intervenant le plus dans la préparation des cours	31
Graphique 8 : Proportion d'enseignants déclarant que plus de la moitié ou moins de la moitié de leurs élèves disposent du petit matériel nécessaire (règle, compas, équerre, etc.) en classe.	31
Graphique 9 : Nombre d'enseignants utilisant le matériel en chimie	33
Graphique 10 : Difficultés affectant le plus la chaîne des manuels et des ressources éducationnelles	37
Graphique 11 : Proportion d'enseignants selon la fréquence d'utilisation des guides	38
Graphique 12 : Niveau de maîtrise des programmes par les enseignants	38
Graphique 13 : Supports utilisés par les enseignants dans la préparation et l'exécution des leçons	39
Graphique 14 : Nombre d'enseignants de l'échantillon déclarant utiliser différents supports dans la préparation et l'exécution des leçons	41
Graphique 15 : Possession d'un manuel de français ou de mathématiques	42
Graphique 16 : Difficulté qui affecte le plus la chaîne des RE	42
Graphique 17 : Recours à d'autres ressources	43
Graphique 18 : Conception de supports	43
Graphique 19 : Obstacles matériels les plus courants	43
Graphique 20 : Disponibilité d'espaces de stockage	44
Graphique 21 : Finalité des manuels et des RE	45
Graphique 22 : Indications sur l'utilisation des RE	45
Graphique 23 : Écart entre les manuels et le programme	46
Graphique 24 : Formation des enseignants à l'utilisation des ressources éducationnelles	47
Graphique 25 : Ressources numériques	47
Graphique 26 : Taux bruts de scolarisation par niveau	51

Graphique 27 : Proportions des effectifs scolaires par niveau	52
Graphique 28 : Taux de réussite aux examens du CEPD, BEPC et BAC 2	53
Graphique 29 : Proportion d'écoles avec électricité	58
Graphique 30 : Mise en relation du nombre de manuels de lecture et du nombre d'élèves par école primaire publique, année 2019-2020	62
Graphique 31 : Mise en relation du nombre de manuels de calcul et du nombre d'élèves par école primaire publique, année 2019-2020	62
Graphique 32 : Ratios manuels par élèves (manuels de lecture et de calcul) par région, 2018-2020	63
Graphique 33 : Mise en relation du nombre de manuels de français et du nombre d'élèves au secondaire 1 par établissement public, année 2019-2020	65
Graphique 34 : Mise en relation du nombre de manuels de mathématiques et du nombre d'élèves au secondaire 1 par établissement public, année 2019-2020	65
Graphique 35 : Taux de réussite aux examens de CEPD et de BEPC de 2018 à 2020	79
Graphique 36 : Évolution de la part du budget alloué à l'éducation dans le budget général et de celle des dépenses de matériel dans le budget de l'enseignement général entre 2010 et 2020	80

LISTE DES ACRONYMES

APC	Approche par les compétences
CDMT	Cadre de dépenses à moyen terme
CE1	Cours élémentaire première année
CE2	Cours élémentaire deuxième année
CEG	Collège d'enseignement général
CM1	Cours moyen première année
CM2	Cours moyen deuxième année
CNDP/TICE	Centre national de documentation pédagogique et des technologies de l'information et de la communication de l'éducation
COGEP	Comité de gestion des écoles primaires
CP1	Cours préparatoire première année
CP2	Cours préparatoire deuxième année
DAF	Direction des affaires financières
DEPP	Direction des enseignements préscolaire et primaire
DESG	Direction de l'enseignement secondaire général
DEST	Direction de l'enseignement secondaire technique
DPAC	Direction de la promotion des arts et de la culture
INSE	Institut national des sciences de l'éducation
DGAENF	Direction générale de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle
DA	Direction de l'artisanat
DF	Direction des formations
DPEE	Direction de la prospective, de la planification et de l'évaluation
DRE	Direction régionale de l'éducation
EDUSIVIP	Éducation scientifique et initiation à la vie pratique
EPC	École primaire confessionnelle
EPP	École primaire publique
IEPP	Inspection des enseignements préscolaires et primaires
IESG	Inspection de l'enseignement secondaire général
INSE	Institut national des sciences de l'éducation
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
MEPSTA	Ministère des Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'Artisanat
ONG	Organisme non gouvernemental
PAREC	Programme d'appui à la réforme du collège – financement AFD
PERI 2	Projet éducation et renforcement institutionnel – financement Banque mondiale
PSE	Plan sectoriel de l'éducation de la République du Togo 2020-2030
PTAB	Plan triennal d'activités budgétisées
PTBA	Plan de travail et budget annuel
PTF	Partenaires techniques financiers
RE	Ressources éducationnelles
REM	Ratio élèves/manuel
RME	Ratio manuels/élève
STP-PSE	Secrétariat technique permanent du PSE
PND	Plan national de développement

REMERCIEMENTS

Les membres de l'équipe technique nationale, les acteurs clés de la chaîne des ressources éducationnelles au Sénégal, les personnes interviewées, les responsables d'établissement visités, le consultant senior Mathias Rwehera, ainsi que l'équipe UNESCO, puissent ici trouver l'expression de nos vifs remerciements pour leur contribution exceptionnelle aux travaux d'analyse diagnostique des stratégies de production et de diffusion des ressources éducationnelles au Togo.

ABOU Kossi (Centre National de Documentation Pédagogique et des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation), ADZRAKOU Yawo Yovo (Direction de l'enseignement secondaire général), AGBOGAN Kossi (Direction des formations), ALOGNON Kayi Hafide (Direction de l'enseignement technique et secondaire), AROUNA Madôhona (Direction de la promotion artistique et culturelle), BIDAM Pyabalo (Direction des enseignements préscolaire et primaire), GBOKPA Komi Dometo (Centre National de Documentation Pédagogique et des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation), KOUAWO Achille Ayayi Candide (Institut national des Sciences de l'Éducation), SIMYELI Taye-Abalou (Direction générale Alphabétisation et d'Éducation non formelle), et SOULEADOWA D. Issifou (Direction de l'artisanat) et les cadres du ministère de l'enseignement primaire, secondaire, technique et de l'artisanat ont démontré un engagement exceptionnel et une expertise inestimable dans leurs domaines respectifs. Leurs contributions individuelles ont grandement enrichi la qualité et la portée des travaux réalisés.

Un remerciement spécial à Mathias RWEHERA, le consultant senior, dont l'expérience et les conseils ont été cruciaux pour le développement réussi du présent rapport.

Merci à l'équipe UNESCO Dakar, représentée par Guillaume HUSSON, chef du secteur Éducation au Bureau de l'UNESCO à Dakar, Youssouf OUATTARA, responsable principal de projet, Léonie MARIN, responsable projet communication, et Mariama SAGNA, coordonnatrice de programme pour l'appui technique à la mise en œuvre de l'activité d'analyse diagnostique des stratégies de production et de diffusion des ressources éducationnelles au Togo. Leur soutien a grandement contribué au succès de l'activité pour le Togo et la rédaction du rapport.

Sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce projet.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Ce rapport analyse la chaîne de production des ressources éducationnelles au Togo et fait état de ses problématiques. Il s'agit d'utiliser la méthode de triangulation pour analyser les données recueillies d'une visite ad hoc d'un petit échantillon d'établissements scolaires avec celles du SIGE du MEPSTA, afin d'aboutir à des conclusions généralisables. Mis à part les données de terrain et du ministère, ce rapport se base sur une revue littéraire des textes nationaux d'orientation, des rapports diagnostiques et d'études sur la qualité de l'éducation au Togo. L'analyse des données collectées montre que les résultats des apprentissages scolaires ne sont pas encourageants dans une perspective de politique de développement durable. Les rendements sont à la mesure des efforts et des moyens déployés dans les écoles et établissements. Les manuels à destination des élèves sont insuffisants dans tous les différents cycles éducationnels.

Pour le cycle primaire, la promesse d'un manuel par élève dans toutes les disciplines est loin d'être tenue. En effet, la réforme ne se concentre que sur les disciplines de français et de mathématiques. Le déroulement de ce projet de réforme est essentiellement basé sur un financement des partenaires techniques et financiers (PTF), ce qui ne garantit pas la fourniture en manuels sur des prévisions annuelles. De plus, cette situation ralentit la progression normale de l'élaboration des manuels d'élèves en APC vers la classe de CM2, voire au-delà. Les classes de CE2, CM1 et CM2 fonctionnant à cet effet sur les anciens manuels connaissent généralement des ratios élèves/manuel très élevés, parfois ingérables. À cela s'ajoute une distribution disproportionnée des manuels selon les effectifs des écoles. Les derniers kilomètres lors des distributions sont parfois laissés à la charge de l'école et du Comité de gestion des écoles primaires (COGEP). Le renouvellement annuel des manuels de mathématiques de CP, qui sont des consommables, n'est pas garanti, car aucun financement n'est sécurisé pour cette activité. De plus, le délai très long consacré aux activités d'édition et d'impression entraîne parfois des retards considérables pour la mise à disposition des manuels dans les classes à temps. Quant aux matériels didactiques, leur approvisionnement se limite généralement à la fourniture de craies et de matériel de bureau.

Aux secondaires 1 et 2, les ratios sont généralement préoccupants et ne contribuent pas à un environnement d'enseignement-apprentissage favorable. On y trouve des ratios extrêmes, au-delà de 90 élèves par manuel. Les manuels qui existent sont très anciens, souvent inadaptés et parfois délabrés. Quant aux matériels didactiques collectifs ainsi qu'aux laboratoires et aux bibliothèques, ils sont également rares et dans un tel état de vétusté que leur exploitation pose d'énormes problèmes aux enseignants et aux élèves. L'utilisation des ressources numériques devrait être une bonne solution dans ces conditions. Cependant, leur accessibilité reste entravée par la non-couverture du réseau électrique et Internet des établissements.

Le processus de réforme – enclenché en APC depuis 2002 à l'école primaire, avec l'espoir d'une rapide progression au secondaire 1 et 2 – traîne et ne se retrouve qu'au CE2 en 2021 faute d'une bonne planification, d'expertise et d'un financement sécurisé. Le grand danger est que tout le processus de réforme repose sur un financement des partenaires techniques et financiers (PTF).

INTRODUCTION

En 2015, les gouvernements des pays d'Afrique subsaharienne se sont engagés, aux côtés des autres régions du monde, à travailler activement pour garantir une éducation de qualité pour tous en adoptant les objectifs de développement durable (ODD). Le n° 4 précise qu'il s'agit d'assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité, et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

Un consensus est né sur le fait qu'au côté de l'enseignant, les ressources éducationnelles constituent l'apport facilitateur le plus important pour la qualité de l'éducation.

L'état des lieux des systèmes éducationnels en Afrique subsaharienne montre que, malgré les efforts nationaux soutenus par les partenaires techniques et financiers depuis deux décennies pour la production, l'achat et la distribution de manuels scolaires, ceux-ci sont toujours insuffisants dans les établissements. Aucun de ces pays, y compris le Togo, n'a pour le moment atteint l'objectif d'un manuel par enfant en lecture et en calcul au cycle primaire. Cette pénurie est encore plus marquée aux cycles secondaires. De plus, la qualité et la pertinence, à la fois des manuels et des programmes en vigueur, restent à améliorer au regard de la nécessité du développement durable et des exigences de la mondialisation.

Les ressources éducationnelles numériques, quasi absentes des écoles primaires en Afrique subsaharienne, et au Togo en particulier, sont très peu diffusées et utilisées dans le secondaire. La pandémie de Covid-19 a conduit le Togo à développer des stratégies pour assurer la continuité pédagogique par la création ou le renforcement des dispositifs d'enseignement-apprentissage en ligne ou à distance en utilisant les moyens numériques et audiovisuels. Les résultats de cette expérience restent mitigés et méritent d'être évalués. Pour utiliser efficacement ce levier dans la poursuite de l'engagement pour une éducation de qualité pour tous, le MEPSTA doit procéder à un examen minutieux de l'état des lieux des ressources éducationnelles à tous les niveaux.

Ainsi, l'UNESCO, avec l'appui financier de l'Agence française de développement (AFD), a mis sur pied le projet Ressources éducationnelles dans 16 pays d'Afrique subsaharienne francophone, dont le Togo. Ce projet a pour objectif de répondre aux différents défis à relever et d'assurer la pleine disponibilité des ressources éducationnelles au profit des établissements scolaires et des élèves. L'atteinte de cet objectif nécessite :

- Un renforcement des stratégies nationales de développement et de diversification des ressources éducationnelles matérielles et numériques à usage individuel et collectif,
- Une amélioration de la production et de la diffusion de ressources éducationnelles matérielles et numériques à usage individuel et collectif de qualité pour les élèves du primaire et du secondaire, y compris les ressources éducationnelles libres (REL) et les documents numériques éducationnels audiovisuels.

C'est dans cette optique qu'un diagnostic, qui constitue la première étape du présent projet, a été réalisé dans trois pays pilotes d'Afrique subsaharienne francophone : Burkina Faso, Sénégal et Togo.

Chapitre 1

Contexte institutionnel

1.1. CONTEXTE PAYS

Dès le début des années 2000, Le Togo s'est engagé dans un effort d'analyse, de modernisation et de restructuration de son système éducationnel, en inscrivant son action dans le cadre de la réalisation des objectifs du Forum mondial de Dakar (2000), des objectifs retenus par la déclaration du millénaire des Nations unies (OMD, 2000), des objectifs de développement durable (ODD) adoptés en 2015, des ambitions du Plan national de développement (PND) de 2018-2022 et de la feuille de route gouvernementale du Togo (2020).

Ainsi, depuis 2010, le Togo a mis en œuvre le Plan sectoriel de l'éducation (PSE), périodiquement mis à jour au regard des stratégies de développement du secteur de l'éducation. Le PSE est un document d'orientation générale de l'éducation au Togo.

En outre, le Togo a adhéré à la recommandation¹ faite par l'UNESCO (octobre 2000) à ses pays membres de procéder à la refonte des programmes d'enseignement de leur système éducationnel dans le but de rendre ceux-ci plus pertinents et plus adaptés aux besoins du développement économique et socioculturel des nations. Au préscolaire et au primaire, cette réforme a débuté en 2002 par la révision des programmes selon l'approche par les compétences (APC). La production de manuels d'élèves et de guides du maître pour l'enseignement du français et des mathématiques s'en est suivie en 2014. Une mise en œuvre expérimentale a eu lieu à la rentrée scolaire 2015-2016. Le secondaire 1 a amorcé la réforme de ses programmes en APC en 2017 par la classe de 6^e et en est actuellement au niveau de la classe de 3^e. Le secondaire 2 est en attente pour la réforme de ses programmes.

Malgré ces efforts, des difficultés liées à l'accès insuffisant et inéquitable des manuels persistent et continuent d'être soulevées dans plusieurs rapports et documents de référence. Ces difficultés sont dues en partie au manque de politique des manuels scolaires qui doit servir de document de cadrage et d'orientation sur toute la chaîne de production des ressources éducationnelles. Dans une perspective de recherche de solutions à ces difficultés, le MEPSTA a commandité en 2019, à travers le projet PERI 2, un diagnostic sur l'option d'élaboration d'une politique des manuels scolaires au Togo. Ce rapport, intitulé « Étude sur l'élaboration d'un document de politique des manuels scolaires au Togo » (Bontoux, 2019), souligne des insuffisances sur toute la chaîne de production des ressources éducationnelles dans le pays :

« Si les manuels arrivent en quantité insuffisante dans les écoles, c'est qu'il y a des défaillances au niveau de la production et de la distribution ; si les enseignants sont réticents à confier les manuels aux élèves, c'est parce qu'ils n'ont aucune idée de ceux qu'ils vont recevoir, et à quelle date ; si les manuels se dégradent facilement, c'est que les spécifications techniques du départ n'étaient pas assez rigoureuses. »

De plus, selon l'APC, de nombreuses insuffisances ont été relevées par rapport aux nouveaux manuels : ils sont bichromatiques et offrent une palette plus limitée de couleurs pour reproduire des images et illustrations, réduisant un peu leur effet sur l'enseignement.

Les manuels de mathématiques du cours préparatoire (CP) sont en réalité des cahiers d'activités à usage unique. Ce sont donc des consommables à renouveler et à déployer chaque année dans les classes en quantité suffisante pour permettre à chaque élève du CP d'en disposer.

Eu égard à ce qui précède, le Togo, à travers le MEPSTA, s'est engagé résolument dans le projet Ressources éducationnelles (RE) initié par l'AFD et mis en œuvre par l'UNESCO. Ce projet a pour objectif de combler l'insuffisance des RE dans les classes à travers une diversification des supports et l'exploitation d'autres supports que les imprimés, afin de réduire drastiquement le coût et de favoriser l'accès aux manuels. La scolarisation au primaire étant gratuite, tous les acteurs de l'éducation devraient pouvoir accéder librement aux RE pour quelque usage que ce soit.

1. Source : http://www.ibe.unesco.org/fileadmin/user_upload/archive/curriculum/AfricaPdf/libreville.pdf

1.2. CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DU SYSTÈME ÉDUCATIF

Le système éducatif togolais repose à la fois sur des prestations du secteur public et du privé, embrassant ensemble le cycle primaire et le cycle secondaire. Sur le plan national, en 2019, le secteur privé prend en charge environ 31 % des effectifs contre 69 % pour le secteur public. Le secteur public regroupe les établissements créés par l'État et ceux créés à l'initiative des communautés. Quant au secteur privé, il rassemble les écoles laïques, protestantes, catholiques et islamiques. Le cycle primaire comporte le préscolaire (non obligatoire), qui accueille les enfants de 3 à 5 ans pour deux années, et le primaire (obligatoire) qui accueille les enfants à partir de l'âge de 6 ans pour six années d'études. Le cycle secondaire est composé du secondaire 1 (quatre ans d'études) et du secondaire 2 (trois ans d'études).

En ce qui concerne les taux bruts de scolarisation (TBS), ils sont en baisse depuis 3 ans pour le primaire (122,8 % en 2018-2019 contre 129,6 % en 2015-2016) et restent stagnants jusqu'en 2019-2020 (123,3 %). Ce taux brut de scolarisation était de 98 % en 2007-2008. La gratuité de la scolarisation dans l'enseignement primaire public en 2008 a entraîné tous les enfants, même les plus défavorisés, sur le chemin de l'école. Le nombre d'enfants non scolarisés (faute de moyens financiers) a considérablement diminué. La baisse du TBS s'explique par la mise en place de la politique des sous-cycles² qui a permis de réduire les taux de redoublement et le respect de l'âge requis (6 ans) pour l'entrée en première année du primaire. Pour le secondaire 1, il passe de 69,3 % en 2015-2016 à 77,5 % 2016-2017 et reste constant jusqu'en 2019-2020 (77,6 %). Le secondaire 2 a vu son taux brut de scolarisation passer de 28 % en 2015-2016 à 35,4 % en 2019-2020. La gratuité de l'école primaire a dû impacter les taux bruts de scolarisation au secondaire.

En 2019, sur 100 enfants qui accèdent à l'école primaire, 87 parviennent en 6^e année d'études. Au premier cycle du secondaire 1, sur 100 élèves qui entrent en classe de 6^e, 52 arrivent en 4^e année d'études. En revanche, seuls 23 élèves sur 100 parviennent en 3^e année d'études au secondaire 2. Pour atteindre la scolarisation primaire universelle, des efforts restent encore à faire, car les élèves éprouvent d'énormes difficultés à résoudre les situations problématiques dans leurs milieux.

Cette situation a été constatée lors de l'évaluation PASEC 2014. En effet, les résultats de ce rapport sur les compétences des élèves du primaire (CM2) en langues et en calcul ne sont guère encourageants, bien que le Togo se situe dans une moyenne des pays comparateurs. Ce rapport PASEC 2014 fait la lumière sur le fait que le Togo a le plus fort taux d'élèves en dernière année du primaire (77,3 %) devant le Congo (72,9 %), le Cameroun (72,8 %), le Bénin (70,5 %), le Burundi (62,1 %), la Côte d'Ivoire (61,1 %), le Sénégal (60,4 %), le Niger (49,3 %), et le Tchad (35,2 %). Cependant, la majorité de ces élèves n'a pas les compétences requises en langues et en mathématiques. En langue, le Togo, avec un score de 497,3 points, est classé derrière le Congo, le Burundi, la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Bénin, le Burkina Faso et le Sénégal. En mathématiques, le Togo, avec un score de 520,2 points, se retrouve également derrière le Burkina Faso, le Sénégal et le Burundi. Une question se pose : comment le Togo a-t-il pu enregistrer ce taux élevé d'achèvement (77,3 %) avec des lacunes en mathématiques et surtout en lecture ?

Plus récemment, le rapport PASEC 2019 montre toujours une faible performance des élèves atteignant la dernière année de l'école primaire. Plus de la moitié de ces élèves (63 %) sont au-dessous du seuil des compétences en mathématiques, et 61,1 % au-dessous du seuil de compétences en langue. Lors de cette évaluation, le Togo a obtenu 496,1 points en lecture contre 495,4 points en calcul. Entre les deux rapports PASEC (2014 et 2019), on observe une légère baisse des performances de 1,2 point en lecture et une forte baisse de 24,8 points en calcul. Ces résultats classent le Togo parmi les pays d'Afrique subsaharienne dont la majorité des élèves se situe sous le seuil de compétences en français et en mathématiques.

2. Les sous-cycles sont introduits dans le sous-secteur du primaire depuis l'année scolaire 2011-2012, conformément à l'arrêté « n° 080/MEPSA/CAB/SG du 10 octobre 2012 et à la circulaire n° 62/MEPSA/CAB/SG du 11 octobre 2012 relative à la réduction des taux de redoublement dans l'enseignement primaire, avec une application effective depuis la rentrée 2012-2013 ».

Ainsi, en plus du Togo (63 %), huit autres pays des quatorze participants à l'évaluation PASEC 2019 présentent de très fortes proportions d'élèves situés sous le seuil suffisant de compétences en mathématiques en fin de primaire : Tchad (88,5 %), Côte d'Ivoire (82,8 %), RDC (81,1 %), Madagascar (78,4 %), Niger (77,5 %), Guinée (67,6 %), Cameroun (67 %) et Congo (66,6 %). En lecture, en plus du Togo (61,1 %), sept autres pays, à savoir Madagascar (82,5 %), Tchad (77,8 %), RDC (72,9 %), Burundi (71,8 %), Niger (69,9 %), Côte d'Ivoire (59,5 %) et Guinée (55,3%) présentent les plus grandes proportions d'élèves n'ayant pas les compétences suffisantes en lecture à l'évaluation PASEC 2019. En somme, la faible performance des compétences en langue et en mathématiques est un phénomène récurrent observé dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne francophone.

Ce déficit dans l'acquisition des compétences les plus basiques est lié à des faiblesses du système éducatif : l'inefficacité des programmes et méthodes d'enseignement et l'insuffisance des manuels de français et de mathématiques, etc.

Les résultats des rapports PASEC 2014 et PASEC 2019 montrent clairement que des efforts sont attendus du système éducatif togolais en vue d'une amélioration du contexte actuel. Un financement sécurisé devrait être envisagé afin d'éviter des situations de précarité des ressources éducatives dans les classes.

Dans un esprit d'amélioration de la qualité du système éducatif togolais, une évaluation externe du PSE (2020-2030) relève que l'éducation est convenablement financée par les ressources publiques, le pays y consacrant régulièrement environ 5 % de son PIB, sans fluctuations erratiques de ce taux. Or, selon les prévisions démographiques, la population togolaise connaît une augmentation rapide et soutenue de 2,68 % en moyenne par an entre 2010 et 2030 (RESEN, 2019). Cela laisse craindre que les conditions d'enseignement-apprentissage se dégradent facilement faute d'un ajustement conséquent du financement annuel de l'éducation selon les innovations, les exigences de l'heure et l'augmentation de l'effectif scolarisable.

1.3. OPTIONS STRATÉGIQUES GÉNÉRALES EN VIGUEUR EN MATIÈRE DE RESSOURCES ÉDUCATIVES

Les options stratégiques générales en matière de ressources éducatives sont annoncées, de façon superficielle, par le PSE de 2020. Il déclare « fournir à chaque élève du cycle primaire un manuel de français et un cahier d'exercices de mathématiques, ainsi que des guides pour chaque enseignant dans chacune de ces disciplines », tandis que « les établissements du secondaire 1 et 2 seront dotés des nouveaux manuels scolaires » à raison d'« un manuel de chaque discipline pour deux élèves ».

Ce sont des objectifs quantitatifs, congruents avec la politique progressive de gratuité de l'éducation initiée par les autorités depuis 2008 et déjà effective au cycle primaire.

Ces dotations de manuels sont liées à une réforme des programmes selon la logique de l'approche par compétences (APC) mise en place depuis de nombreuses années (2002). Cette réforme nécessite que les autorités travaillent à la conception et à l'écriture de nouvelles collections de manuels. Ce travail a débuté en 2014 et a concerné uniquement deux champs disciplinaires (mathématiques et français). Au bout de 7 ans, ils ont pu être distribués à la classe de CE2 (à la rentrée 2021-2022).

Le rapport de Bontoux souligne cette difficulté constatée dans la chaîne de production des RE au primaire. D'après la programmation normale, il faut un an pour obtenir un manuel en classe (6 mois de rédaction, entre 2 et 3 mois pour l'édition et de même pour l'impression, 1 mois pour la distribution). Dans les faits, la maison d'édition attributaire du travail éditorial, Graines de Pensée, décrit d'autres délais. Fin 2017 : publication de l'appel d'offres d'édition ; mai 2018 : signature du contrat d'attribution du marché ; juin

2019 : début du travail d'impression. Soit une vingtaine de mois entre la publication de l'appel d'offres et la sortie des manuels finis de l'imprimerie.

Cette situation montre une insuffisance d'organisation dans la chaîne de production des ressources éducationnelles, ce qui entraîne visiblement une lourdeur dans leur déploiement dans les classes. Il n'existe donc pas de continuité en ce qui concerne l'introduction annuelle de nouveaux manuels dans les classes (qui devrait, en principe, être achevée au bout de 6 années scolaires). Aujourd'hui, cela n'est effectif qu'en classe de CE2, pour une réforme entamée en 2002-2003. À ce handicap s'ajoute le fait que plusieurs activités ont été menées sans expertise adéquate en matière de réforme curriculaire. En effet, les cahiers de mathématiques au CP sont exploités comme des consommables annuels. Par conséquent, ce matériel doit être obligatoirement soutenu par une politique de financement sécurisée, car le caractère « consommable » du produit requiert un réapprovisionnement annuel continu (Sow, 2015). De nombreux rapports ont révélé que la réforme curriculaire à l'école primaire au Togo est essentiellement basée sur un financement externe (bailleurs de fonds). Ce qui fragilise la politique de prévision et l'avancée normale des productions de manuels.

Le premier et le second cycle du secondaire sont souvent lésés en matière de projet de réforme curriculaire. Toutefois, le secondaire 1 a démarré la réforme de ses programmes selon l'approche par les compétences (APC). Les manuels qui y sont utilisés relèvent des éditions privées. Généralement, ces manuels datés de 20 à 30 ans sont toujours en vigueur dans les lycées et collèges. Par ailleurs, ces manuels pour élèves sont à la charge des parents. Cette situation n'est pas sans effets rétrogrades sur les efforts consentis pour la qualité du système éducationnel.

Il est annoncé dans le PSE 2020-2030 la création d'une structure chargée des curricula. Cette structure n'étant pas encore mise en place, les activités relatives aux curricula se déroulent respectivement dans les directions d'enseignement. Au regard de l'insuffisance du financement alloué au secteur de l'éducation et de la pénurie des ressources éducationnelles, surtout au secondaire, le système éducationnel pourrait davantage avoir recours aux ressources éducationnelles libres (REL) destinées aussi bien aux enseignants qu'aux élèves.

Chapitre 2

Principaux constats d'une

visite d'écoles *ad hoc*

2.1. MÉTHODOLOGIE

Sur la base d'un guide générique fourni par l'UNESCO, la collecte de données a été effectuée au cours de l'année scolaire 2020-2021, en deux phases, par le biais de questionnaires et de guides d'entretien :

- La première phase s'est déroulée avec une visite des directions centrales et services stratégiques du MEPSTA, des partenaires techniques et financiers et d'établissements où des données qualitatives ont été collectées ;
- La seconde a concerné une collecte de données quantitatives à la fois grâce à une visite d'établissements et une collecte de données en ligne par KoboToolbox, puis par appels téléphoniques.

Les établissements, directions centrales et autres services stratégiques sont choisis sur la base des orientations du guide méthodologique mis à disposition par l'UNESCO. Les données quantitatives ou qualitatives collectées ont été transcrites sous Word ou exportées sous Excel pour être traitées.

Il ne s'agit pas ici de données issues d'une enquête d'envergure nationale. Les enseignants interrogés ne sont pas représentatifs des enseignants du Togo. Les données indiquent donc des tendances qu'il ne faut pas généraliser. D'une manière générale, les enseignants de tous les cycles ont répondu aux questionnaires pour permettre de faire une cartographie des réalités sur les ressources éducatives utilisées dans les classes. Cependant, la triangulation des données collectées avec celles du ministère (chapitre 3) a permis d'aboutir à des conclusions qui peuvent être généralisées.

2.2. SPÉCIFICITÉS DES ÉTABLISSEMENTS PAR CYCLE EN MATIÈRE DE RESSOURCES ÉDUCATIVES

2.2.1. Informations générales sur les établissements visités

Tableau 1 : Informations générales sur les établissements visités

N°	École	Type	Milieu	Accessibilité/ Traffic	Niveau	Groupe de taille	Nombre d'enseignants	Nombre de salles de classe
1	EPP DAVEDI G/A ³	Public	Rural	Peu dense	Primaire	Entre 100 et 300	4	4
2	EPP DAVIE-KPOTA	Public	Rural	Peu dense	Primaire	Entre 100 et 300	6	6
3	EPC KRISTO-APESITO ⁴	Privé confessionnel	Semi-urbain	Dense	Primaire	Entre 500 et 1000	12	12
4	EPP LEDI KOPE	Public	Rural	Peu dense/ impraticable à une période de l'année	Primaire	Entre 100 et 300	6	6
5	EPP ASSOME	Public	Semi-urbain	Peu dense	Primaire	Entre 300 et 500	6	6
6	EPP BOLOU KPEME	Public	Rural	Peu dense/ impraticable à une période de l'année	Primaire	Entre 100 et 300	3	3

3. CP et CE sont des classes jumelées à l'EPP Davédi, d'où 4 enseignants et 4 salles de classe.

N°	École	Type	Milieu	Accessibilité/ Traffic	Niveau	Groupe de taille	Nombre d'enseignants	Nombre de salles de classe
7	EPP AKEPE G/A	Public	Rural	Peu dense	Primaire	Entre 300 et 500	5	5
8	CEG ZEBEVI ANEHO	Public	Urbain	Dense	Secondaire 1	Entre 100 et 1500	22	16
9	CEG GBLAINVIE	Public	Rural	Peu dense	Secondaire 1	Entre 300 et 500	9	6
10	CEG GBATOPE	Public	Semi-urbain	Peu dense	Secondaire 1	Entre 300 et 500	10	7
11	LYCÉE DE GBODJOME	Public	Urbain	Dense	Secondaire 2	Entre 500 et 1000	10	13
12	LYCÉE TSEVIE VILLE 1	Public	Semi-urbain	Dense	Secondaire 2	Entre 500 et 1000	17	12
13	LYCÉE TECHNIQUE GLIDJI	Public	Urbain	Peu dense	Secondaire 2	Entre 100 et 300	22	11
14	LYCÉE TECHNIQUE d'ADIDOGOME	Public	Urbain	Dense	Secondaire 2	> 1500	244	79

Le tableau ci-dessus renseigne sur certaines caractéristiques des écoles choisies. Les établissements sont essentiellement publics, avec des effectifs compris entre 100 et 3 500 élèves. Ces établissements sont répartis selon les zones rurales, semi-urbaine et urbaine. On distingue 6 écoles primaires : 5 du public et une du privé confessionnel ; 3 établissements publics du premier cycle du secondaire et 4 établissements publics du secondaire 2, dont 2 du secondaire général et deux du secondaire technique.

Tableau 2 : Gestion des manuels par établissement

N°	Établissement	Date de la dernière livraison	Date de l'avant-dernière livraison	Lieu de livraison	Durée moyenne des livres	Capacité de stockage dans l'école	Mode de gestion
1	EPP DAVEDI G/A	Déc. 2020	Avril 2019	École/Inspection	5 ans	600	Ramassés chaque jour et stockés dans l'école
2	EPP DAVIE-KPOTA	Nov 2020	Oct. 2019	École/Inspection	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
3	EPC KRISTO-APESITO	Déc. 2020	Oct. 2019	École/Inspection	2 ans	0	Ramassés chaque jour et stockés dans l'école
4	EPP LEDI KOPE	Nov 2020	Oct. 2019	École/Inspection	5 ans	0	Gardés par les élèves chez eux
5	EPP ASSOME	Nov 2020	Non renseigné	École/Inspection	6 ans	130	Ramassés chaque jour et stockés dans l'école
6	EPP BOLOU KPEME	Sept. 2020	Nov 2019	École/Inspection	4 ans	0	Ramassés chaque jour et stockés chez un parent d'élève
7	EPP EKEPE G/A	Oct. 2020	Sept. 2019	École/Inspection	3 ans	0	
8	CEG ZEBEVI ANEHO	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
9	CEG GBLAINVIE	Août 2010	Août 2009	École/Inspection	10 ans	891	Ramassés chaque jour et stockés dans l'établissement
10	CEG GBATOPE	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	5 ans	Non renseigné	Ramassés chaque jour et stockés dans l'établissement
11	LYCÉE DE GBODJOME	Mars 2021	Oct. 2010	École/Inspection	5 ans	450	Ramassés chaque jour et stockés dans l'établissement
12	LYCÉE TSEVIE VILLE 1	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Gardés par les élèves chez eux
13	LYCÉE TECHNIQUE GLIDJI	Mai 2021	Non renseigné	École/Inspection	5 ans	250	Ramassés chaque jour et stockés dans l'établissement
14	LYCÉE TECHNIQUE d'ADIDOGOME	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	100	Ramassés chaque jour et stockés dans l'établissement

Ce tableau révèle une faiblesse de gestion des manuels dans toutes les écoles visitées. D'une façon générale, les apprenants n'ont pas la possibilité d'emporter les manuels chez eux pour s'exercer.

Les manuels existants ont une durée de vie moyenne de 5 ans, selon les propos des enseignants. En cas de perte ou de destruction d'un manuel par un élève, certains enseignants affirment que les parents sont interpellés pour la réparation ou l'achat. Les achats concernent uniquement les manuels des classes de CE2, CM1 et CM2 et le secondaire. En effet, à l'école primaire, les nouveaux manuels ne sont pas vendus, mais distribués gratuitement.

2.2.2. Cycle primaire

2.2.2.1 Les effectifs des élèves

Tableau 3 : Effectifs des élèves par classe et par école (année scolaire 2020-2021)

ÉTABLISSEMENT	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
EPP BOLOU KPEME	30	20	32	24	22	18	146
EPP ASSOME	50	44	75	65	48	49	331
EPP DAVEDI-A	38	30	38	41	39	32	218
EPP LEDIKOPE	47	38	52	50	41	30	258
EPP AKEPE-A	66	57	63	40	50	46	322
EPC KRISTO APESITO	91	106	106	106	109	100	618
Total	322	295	366	326	309	275	1893

Les effectifs des écoles varient de 146 à 618 élèves respectivement à l'EPP Bolou Kpémé et à EPC Kristo Apésito. Dans l'ensemble, la classe de CE1 contient plus d'élèves : 366 contre 275 élèves au CM2.

2.2.2.2 Les ratios élèves/manuel (REM)

Les REM sont calculés selon les effectifs par cours.

Tableau 4 : Ratio élèves/manuel en lecture

ÉTABLISSEMENT	REM PAR ÉTABLISSEMENT ET PAR CLASSE					
	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2
EPP BOLOU KPEME	0,75	0,69	1,28	1,20	1,57	3,60
EPP ASSOME	1,16	1,16	1,88	1,27	16,00	8,17
EPP DAVEDI-A	1,09	0,94	1,52	2,73	3,90	6,40
EPP LEDIKOPE	1,42	0,97	1,58	-	3,15	2,50
EPP AKEPE-A	1,32	0,97	1,47	1,60	1,39	2,00
EPC KRISTO APESITO	-	-	1,41	4,08	7,27	4,76

Les REM à Bolou Kpémé au CP1 (0,75) et au CP2 (0,69) montrent que chaque élève a son manuel de lecture. Les élèves des autres classes n'ont pas cette chance. Du CE1 au CM1, il faut au moins 2 élèves pour un manuel en lecture. Au CM2, il faut un groupe de 4 élèves pour un manuel de français. Ce qui suppose que, du CE1 au CM2, tous les élèves ne disposent pas d'un manuel chacun lors des séances de lecture.

À Assomé, aucune classe ne dispose de suffisamment de manuels de lecture. Malgré les nouveaux manuels mis à la disposition de toutes les écoles du Togo, le REM est de 1,16 au CP et de 1,88 au CE1. La

classe de CM1 détient un REM extrêmement élevé de 16 élèves par manuel de lecture. Ce qui pose un problème de gestion des séances de lecture par l'enseignant.

À l'EPP Davédi-A, seule la classe de CP2 a le privilège de disposer d'un manuel par élève. La situation s'aggrave dans les classes de CM1 avec un REM de 3,9 et au CM2 avec un REM de 6,4. Une situation compliquée pour un meilleur enseignement en langue.

À Lédikopé, seuls les élèves de la classe de CP2 disposent d'un manuel de lecture chacun. Le CP1 et le CE1 se débrouillent avec environ 2 élèves pour un manuel. On note une situation préoccupante au CE2 où tous les manuels de lecture sont hors d'usage. Une situation difficile pour l'enseignant de cette classe qui ne peut se permettre d'escamoter les séances de lecture. Il serait obligé de copier le texte au tableau. Ces conditions ne permettent pas aux élèves d'attacher de l'importance à l'activité de lecture en général. Ce qui risque de compromettre leurs compétences en lecture.

L'EPP Akèpé-A dispose de manuels de lecture en quantité suffisante uniquement en classe de CP2 (REM=0,97). Toutes les autres classes tournent autour de 2 élèves pour un manuel de lecture.

À l'EPC Kristo Apésito, on note une absence totale de manuels de lecture au CP. Cette situation est due à un vol perpétré dans l'école pendant les vacances de l'année scolaire 2019-2020 (selon les propos de la directrice). Cette école a des difficultés à garder les manuels des élèves en lieu sûr. Le bureau du directeur sert de magasin et les manuels sont conservés au sol faute d'armoires. Le CM1 détient le plus fort ratio de 7,27. Il faut une condition de 8 élèves environ pour un seul manuel de lecture.

D'une manière générale, les REM ne sont pas encourageants, car la majorité des classes des écoles visitées ne dispose pas d'un manuel de lecture pour chaque élève. Des activités de travail individuel en lecture ne peuvent être faites aisément. Seuls les travaux en groupe sont indiqués dans ces conditions, alors qu'une exploitation individuelle du livre de lecture est tout aussi importante. De plus, les élèves ne peuvent pas emporter les manuels chez eux pour s'exercer en lecture et faire des découvertes personnelles de compréhension et d'interprétation des illustrations. Il en découle que le parcours élémentaire des élèves de toutes ces écoles est entaché d'une carence sévère en lecture et par conséquent en compréhension de tout texte.

Tableau 5 : Ratio élèves/manuel en mathématiques

ÉTABLISSEMENT	REM PAR ÉTABLISSEMENT ET PAR CLASSE					
	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2
EPP BOLOU KPHEME	1,00	1,00	1,28	1,26	1,29	1,00
EPP ASSOME	1,39	1,26	1,63	13,00	16,00	8,17
EPP DAVEDI-A	1,00	1,00	1,27	3,15	5,57	6,40
EPP LEDIKOPE	1,18	1,06	1,68	1,85	1,95	1,50
EPP AKEPE-A	1,47	1,14	1,47	1,11	1,43	1,92
EPC KRISTO APESITO	0,99	1,36	4,08	-	-	-

L'EPP Bolou Kpémé présente un REM normal (REM=1) au CP et au CM2. Les autres classes ont en réalité un manuel pour au moins 2 élèves. La situation par rapport aux manuels de mathématiques n'est pas très alarmante dans cette école.

À l'EPP Assomé, il faut 2 élèves pour un manuel de mathématiques dans les classes de CP et CE1. Pourtant, on note un REM très fort de 13 au CE2 et de 16 au CM1, qui pourrait compliquer la gestion des séances de calcul. La classe de CM2 ne s'en sort pas non plus, avec un REM égal à 8,17.

À l'EPP Davédi-A, on observe un REM normal au CP, où chaque élève possède un manuel de mathématiques. Au CE1, il faut réunir deux élèves pour un manuel de calcul. La situation se complique dans les classes de CE2, CM1 et CM2 avec des REM respectifs de 3,15 ; 5,57 et 6,40. Un effort supplémentaire est attendu des enseignants de ces classes afin de maintenir tous les élèves en activité aussi bien à l'école qu'à la maison. Des photocopies des extraits du manuel (à la charge des parents) sont fréquemment initiées par les enseignants de ces classes.

L'EPP Lédikopé a généralement un REM de 1,18 au CP1 et de 1,06 au CP2, ce qui ne permet pas aux élèves de ces classes de disposer d'un manuel de calcul chacun. Des photocopies (à la charge de l'école ou des parents) sont obligatoires afin de permettre aux élèves de CP de travailler normalement. Du CE1 au CE2, les élèves sont obligés de se mettre à deux pour bénéficier d'un manuel de mathématiques.

À l'EPP Akèpé-A, les REM sont de 1,47 au CP1 et de 1,14 au CP2. Ce qui indique que les élèves de CP n'auront pas tous un manuel de calcul chacun. Le caractère indispensable de ces manuels au CP oblige les enseignants à envisager des photocopies pour pouvoir encadrer convenablement les élèves. Concernant les autres classes de la même école, la condition est d'un manuel pour 2 élèves.

À l'EPC d'Apésito, les manuels de calcul des classes du CE2 au CM2 ont été dérobés. Au CP1, on constate que tous les élèves ont chacun leur manuel de mathématiques. Cependant, dans la classe de CP2, dont le REM est de 1,36 ; les élèves n'ont pas les mêmes chances que ceux du CP1. La situation au CE1, où le REM est de 4,08, est compliquée à la fois pour les élèves et pour l'enseignant.

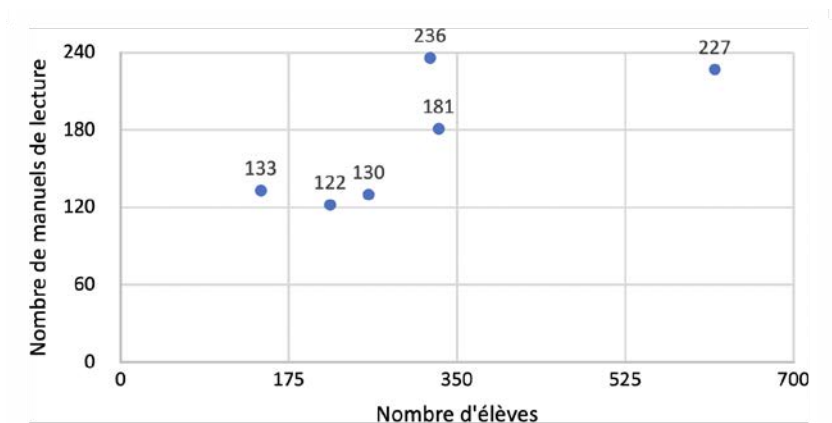
Les manuels de mathématiques au CP1 et CP2 sont des cahiers d'activités à usage unique. Chaque enfant a forcément besoin d'un cahier pour pouvoir travailler en mathématiques. Dans ce contexte se pose un énorme problème de gestion du stock existant. Pour cela, certains enseignants sont obligés d'utiliser uniquement le tableau pour dérouler la leçon. Dans certaines écoles, soit le nombre manquant de manuels est compensé par des photocopies à la charge de l'établissement, soit il est demandé aux parents de tous les élèves de la classe concernée de faire des photocopies, surtout lorsque le REM est très élevé.

Les REM élevés dans les classes de CE2 au CM2 s'expliquent par le fait que le MEPSTA a cessé de doter les écoles d'anciens manuels suite à l'introduction de nouveaux manuels en cours. Cependant, les anciens manuels restent en vigueur dans ces classes en attendant d'être remplacés par les nouveaux, qui sont actuellement au CE1. La pénurie de manuels amène les enseignants à photocopier (à la charge des parents) quelques extraits des anciens manuels pour un usage aussi bien en classe qu'à la maison. Cette solution reste cependant plus compliquée pour les écoles des zones rurales où l'électricité n'est pas accessible.

2.2.2.3 Dispersion des manuels dans les écoles visitées

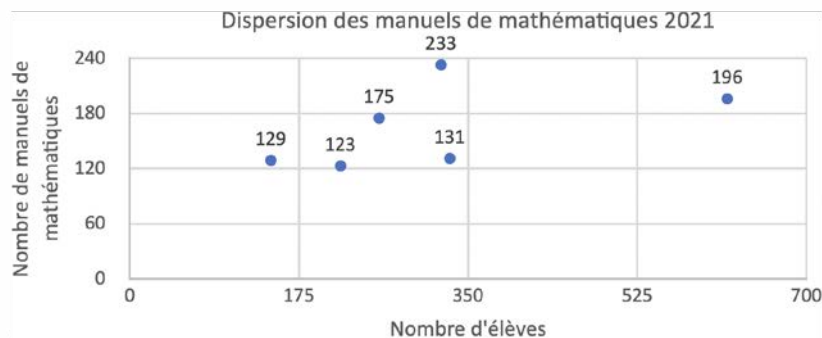
En dehors du caractère insuffisant de manuels dans toutes les écoles, une mauvaise distribution conformément aux effectifs relevés a été observée. Le calcul des REM montre une répartition des manuels non proportionnelle aux effectifs, d'autant plus que certaines écoles en sont plus dotées que d'autres. Les graphiques 1 et 2, conçus à partir des quantités de manuels disponibles dans les écoles visitées, font la lumière sur cette inégale répartition.

Graphique 1 : Dispersion des manuels de lecture



L'école dont l'effectif est compris entre 100 et 200 élèves a plus de manuels de lecture que les autres. Pourtant, ses manuels sont en quantité insuffisante (133 manuels pour environ 150 élèves). Les écoles avec des quantités de 236 et 181 manuels en lecture ont presque les mêmes effectifs, mais avec un très grand écart en dotation de manuels. L'école avec 227 manuels possède le plus lourd effectif compris entre 600 et 700 élèves.

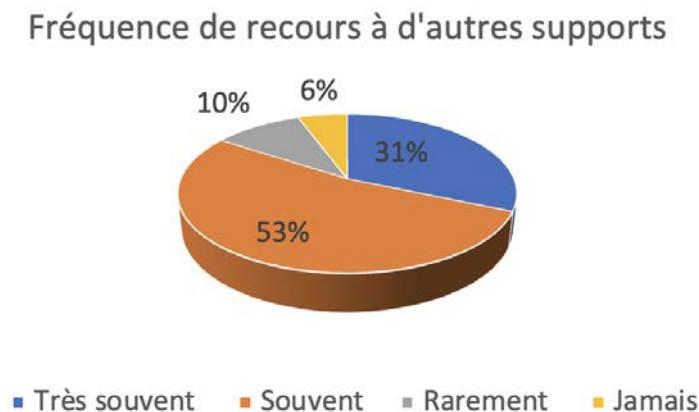
Graphique 2 : Dispersion des manuels de mathématiques



La dispersion des manuels de mathématiques est presque similaire à celle des manuels de lecture. On s'aperçoit que la dispersion des manuels de mathématiques est disproportionnelle.

2.2.2.4 Utilisation d'autres supports

Graphique 3 : Fréquence à laquelle les enseignants ont recours à d'autres supports



Étant donné que les dotations en manuels ne concernent essentiellement que le français et les mathématiques du CP1 au CE1, 84 % des enseignants affirment avoir recours à d'autres supports pour préparer ou conduire leur leçon (lorsqu'on combine les pourcentages des modalités « souvent » et « très souvent »).

2.2.2.5- Autres supports utilisés par les enseignants

Tableau 6 : autres manuels

AUTRES MANUELS	CP1	CP2	CE	CM2	TOTAL
Français Flamboyant		6	1	0	7
Français mon quatrième livre de lecture		0	3	0	3
Mon premier livre de lecture	1	0	0	0	0
EDUSIVIP ⁵		47	35	4	86
Sciences		0	0	10	10
Sciences Togo		0	0	5	5
Prévention routière			1	1	2
Manuel d'éducation à la lutte contre le diabète en milieu scolaire				1	1
Rédaction au CM				2	2
Cahier d'écriture CP1 ⁶	47				0
Total	47	53	40	23	116

Le fait que la réforme en cours ne prenne en compte que les disciplines « français » et « mathématiques » entraîne une baisse d'attention par rapport à la disponibilité des manuels des autres disciplines. De plus, à ce moment) que les classes de CP1, CP2 et CE1. Les anciens manuels continuent

5. Éducation scientifique et initiation à la vie pratique.

6. Ce cahier d'écriture est un document individuel qui accompagne le manuel de français dans lequel chaque élève travaille.

d'être utilisés dans les autres matières et dans les autres classes. D'une manière générale, l'état des lieux des manuels des autres disciplines dans les écoles sondées est plus alarmant. Cette rareté de manuels est encore plus surprenante lorsqu'il s'agit d'une matière aussi fondamentale que les sciences. On dénombre 202 livres de sciences pour 1893 élèves, soit un REM de 9,37. Ce qui ne permet pas de développer la curiosité, la créativité et l'envie de découvrir plus les sciences. Le triptyque langue, mathématiques et sciences ne fonctionne donc pas dans ces conditions.

Les conditions minimales pour prétendre à un apprentissage holistique sont loin d'être réunies. Le développement des sciences et technologies doit s'ancre plus solidement à l'école primaire. Si aujourd'hui, les élèves choisissent de moins en moins les séries scientifiques, cela est dû à une négligence des conditions d'enseignement des sciences à l'école primaire.

En raison du manque de manuels dans certaines disciplines, les enseignants se contentent des fiches pédagogiques élaborées par certains enseignants chevronnés, ou lors des formations en APC, des journées pédagogiques, ou de leur formation initiale dans les Écoles normales d'instituteurs (ENI). On distingue des fiches préparées :

- De grammaire CE,
- De vocabulaire CE,
- D'histoire CE,
- D'histoire CM,
- De géographie CE,
- De géographie CM.

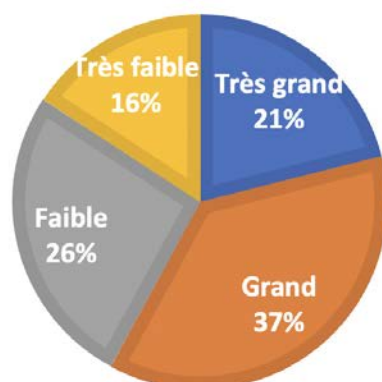
Les enseignants déclarent faire des photocopies, fabriquer des étiquettes « mots », des planches scientifiques, des supports mathématiques en images et des maquettes pour pallier l'insuffisance de matériel dans les classes. Cette initiative a pour but de concrétiser les enseignements.

2.2.2.6- Les guides d'enseignants

Graphique 4 : Fréquence d'utilisation des guides par les enseignants

UTILISATION DES GUIDES PAR LES ENSEIGNANTS

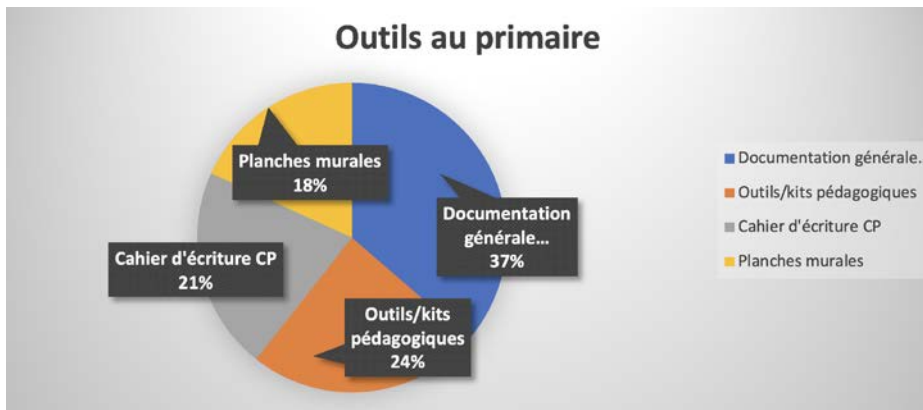
■ Très grand ■ Grand ■ Faible ■ Très faible



Chaque enseignant des écoles visitées au primaire dispose d'un guide d'enseignant par discipline. Le graphique ci-dessus révèle la fréquence d'utilisation. 58 % des enseignants interrogés affirment que la fréquence d'utilisation des guides d'enseignant est grande (21 % « très grand » et 37 % « grand »). Ce qui n'est pas très encourageant. En principe, aucun enseignant ne peut prétendre préparer une leçon sans consulter le guide. Les enseignants qui utilisent les guides de façon « faible » et « très faible » affirment qu'ils sont peu formés à leur utilisation et qu'ils sont, par conséquent, difficiles à exploiter. Il est préoccupant de constater qu'une bonne proportion d'enseignants (42 %) se réfère faiblement aux guides.

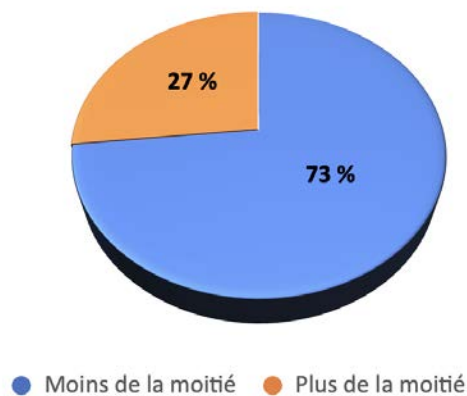
2.2.2.7 Utilisation des supports par les enseignants

Tableau 7 : Proportion d'enseignants utilisant des supports dans la préparation et l'exécution de leçons



Les écoles disposent des outils de documentation générale (37 %), des kits pédagogiques (24 %), des planches murales (18 %).

Graphique 5 : Proportion d'élèves dans les classes disposant du petit matériel (règle, compas, équerre, etc.)



Les enseignants affirment majoritairement (73 %) que du petit matériel comme la règle, le compas, l'équerre, etc. n'est pas accessible à plus de la moitié des élèves de leur classe. Or, ces petits outils sont très souvent sollicités dans les activités d'enseignement.

2.2.3. Premier cycle du secondaire

À l'instar du cycle primaire, le collège a entamé une réforme en APC. Cependant, il n'existe pas encore de nouveaux manuels selon l'APC. Les anciens manuels sont très obsolètes, pourtant ils restent en vigueur et sont exploités suivant la nouvelle approche.

Les statistiques témoignent d'une très grande rareté des manuels dans les établissements sondés. Une situation alarmante qui mérite une prise de décision rapide.

2.2.3.1 Les effectifs des élèves

Tableau 8 : Effectif des élèves par établissement et par cours (année scolaire 2020-2021)

ÉTABLISSEMENT	6 ^E	5 ^E	4 ^E	3 ^E	TOTAL
CEG GBATOPE	111	106	120	59	396
CEG ZEBEVI	357	349	443	256	1405
CEG GBLAINVIE	120	92	76	49	337
Total	588	547	639	364	2138

Les effectifs dans les 3 collèges visités varient de 300 à 1 500 élèves. Au total, on dénombre 2 138 élèves. Les effectifs des classes de 3^e des trois CEG représentent presque la moitié des effectifs de chacune des autres classes. Ce qui suppose qu'un filtre a été mis en classe de 4^e – où les critères de passage en classe de troisième (classe d'examen) sont plus stricts – en raison d'une mauvaise performance des élèves dans les trois CEG. Cependant, ceci n'est pas sans conséquences sur les classes de 6^e, 5^e et 4^e, car elles peuvent devenir très facilement des goulots d'étranglement, ce qui favorise les abandons et les redoublements.

2.2.3.2 Les ratios élèves manuel (REM)

Tableau 9 : Ratio élèves/manuel de mathématiques par école et par niveau de l'année scolaire 2020-2021

ÉTABLISSEMENT	REM PAR NIVEAU			
	6 ^E	5 ^E	4 ^E	3 ^E
CEG GBATOPE	111	106	120	59
CEG ZEBEVI	29,75	43,63	40,27	32,00
CEG GBLAINVIE	5,22	2,42	2,71	1,53

La situation des manuels dans les établissements du premier cycle du secondaire est alarmante. Pour les trois établissements visités, seul celui de Gblainvié a un REM à peine acceptable. Dans cet établissement, le REM varie d'un manuel pour 2 élèves à un manuel pour au moins 5 élèves.

La situation empire au CEG Zébévi. Dans ce collège, les ratios sont, respectivement, de la 6^e à la 3^e: 29,75 ; 43,63 ; 40,27 ; 32,00. Bien que cet établissement dispose de quelques manuels, leur nombre est insuffisant, à tel point que leur utilisation est difficile.

Le CEG Gbatopé, où on ne dénombre qu'un manuel par classe, est une exception. Ce qui rend plus difficile l'enseignement des mathématiques.

En somme, dans les trois CEG, aucun élève ne dispose de son manuel personnel de mathématiques. Les

enseignants font leur part et les élèves se débrouillent eux-mêmes pour la documentation. Selon les enseignants des CEG Gbatopé et Zébévi, les élèves sont plus soumis à des photocopies récurrentes, car les mathématiques demandent beaucoup d'exercices d'entraînement. Dans ces conditions, les élèves qui réussissent dans cette discipline sont sûrement ceux qui s'y impliquent véritablement, ou encore ceux qui ont entièrement le soutien de leurs parents.

Tableau 10 : Ratio élèves/manuel en sciences de la vie et de la terre (SVT)

ÉTABLISSEMENT	REM PAR NIVEAU			
	6 ^E	5 ^E	4 ^E	3 ^E
CEG GBATOPE	-	-	-	-
CEG ZEBEVI	6,17	4,82	5,22	3,47
CEG GBLAINVIE	10,91	2,09	4,47	1,20

Il apparaît qu'aucun manuel de SVT n'est disponible au CEG Gbatopé. Les élèves de cet établissement sont donc plus faibles dans cette matière que les élèves des autres établissements.

Le CEG Zébévi semble le plus doté en manuels de SVT, sans toutefois atteindre la réalité d'un manuel par élève ou pour 2 élèves. Dans cet établissement, au moins 6 élèves en 6^e, 4 élèves en 5^e, 5 élèves en 4^e et 3 élèves en 3^e se partagent un manuel de SVT.

Au CEG Gblainvié, les élèves de la classe de 6^e ont sans nul doute des difficultés pour exploiter le manuel de SVT, car ils doivent se le partager à 10. La classe de 3^e est un peu favorisée avec un REM de 1,2.

La SVT est une science qui fait partie intégrante de la vie quotidienne, et son enseignement nécessite des images et illustrations souvent indispensables pour une meilleure compréhension de la matière. Ces défaillances dans son enseignement pourront avoir, entre autres, des répercussions personnelles sur les élèves, qui n'auront même pas la possibilité de bien comprendre le fonctionnement de leur corps. L'assurance d'une éducation de qualité en SVT dans ces CEG est remise en cause.

Tableau 11 : Ratio élèves/manuel de sciences physiques

ÉTABLISSEMENT	REM PAR NIVEAU			
	6 ^E	5 ^E	4 ^E	3 ^E
CEG GBATOPE	111	106	120	59
CEG ZEBEVI	25,50	21,81	26,06	12,80
CEG GBLAINVIE	6,67	7,08	5,07	2,04

Les REM en sciences physiques à Gbatopé indiquent qu'il n'y a qu'un seul manuel de sciences physiques par niveau. Le CEG Zébévi a un REM qui est de 25,5 en classe de 6^e, de 21,8 5^e, 26 en 4^e et 12,8 en 3^e. Quant au CEG Gblainvié, la situation n'est pas non plus très favorable, mais meilleure que dans les deux autres CEG.

Un point sur les manuels dans tous les établissements en sciences (SVT et physique-chimie) et mathématiques révèle une situation préoccupante et chaotique pour l'apprentissage des sciences. Ces conditions réduisent la possibilité de doter les élèves d'une solide culture scientifique dans ces établissements.

Tableau 12 : Ratio élèves/manuel d'histoire-géographie par établissement et par niveau

ÉTABLISSEMENT	REM PAR NIVEAU			
	6 ^E	5 ^E	4 ^E	3 ^E
CEG GBATOPE	-	-	-	3,47
CEG ZEBEVI	71,40	49,86	63,29	42,67
CEG GBLAINVIE	1,46	2,04	1,81	0,96

En histoire et géographie, seul le CEG Gblainvié dispose d'un stock acceptable de manuels (un manuel pour deux élèves). Quant au CEG Zébévi, au moins 71 élèves se partagent un manuel de géographie. Le REM le moins élevé est d'au moins 40 élèves pour un manuel en 3^e. Comme dans les autres disciplines, le CEG Gbatopé ne dispose d'aucun manuel pour les classes de 6^e, 5^e et 4^e. Seule la classe de 3^e en dispose, avec un REM de 4 élèves pour un manuel d'histoire et géographie.

Cette matière n'est pourtant pas négligeable et devrait prendre une place encore plus importante pour former les jeunes générations aux préoccupations actuelles, comme la préservation de l'environnement et les conditions d'un développement durable.

Tableau 13 : Ratio élèves/manuel d'anglais par établissement et par niveau

ÉTABLISSEMENT	REM PAR NIVEAU			
	6 ^E	5 ^E	4 ^E	3 ^E
CEG GBATOPE	-	-	-	-
CEG ZEBEVI	17,85	19,39	22,15	13,47
CEG GBLAINVIE	4	-	2,38	0,60

Aujourd'hui, l'anglais est requis pour accéder à plusieurs secteurs d'emploi. Sa maîtrise est fondamentale dans la vie active. Cependant, on déplore l'absence partielle ou totale de manuel pour l'enseignement de l'anglais dans les collèges visités. Au CEG Gbatopé, aucun manuel n'est enregistré de la 6^e en 3^e. Au CEG Zébévi, on regroupe de 13 à 22 élèves pour un manuel d'anglais. Encore une fois, seul le CEG Gblainvié est le plus nanti en manuels d'anglais. La classe de 6^e dispose d'un manuel pour 4 élèves, au moins 2 élèves pour un manuel en 4^e. Seule la classe de 3^e dispose de manuels en quantité suffisante. Aucun manuel n'est dénombré en 5^e.

Les enseignants de ces collèges, intervenant dans les classes avec peu ou sans manuels d'anglais, éprouvent beaucoup plus de difficulté dans l'encadrement pédagogique de leurs apprenants. La plupart des documents scientifiques étant en anglais, cette langue ne doit pas être négligée, mais doit plutôt s'imposer de plus en plus.

Tableau 14 : Ratio élèves/manuel de français par établissement et par niveau

ÉTABLISSEMENT	REM PAR NIVEAU			
	6 ^E	5 ^E	4 ^E	3 ^E
CEG GBATOPE	11,10	10,60	12,00	3,69
CEG ZEBEVI	17,85	15,17	23,32	17,07
CEG GBLAINVIE	44	79	63	22

Les REM ne sont pas du tout satisfaisants en général. Seule la classe de 3^e au CEG Gbatopé a un REM de 3,69, le plus bas dans les classes des trois CEG. Le CEG Gblainvié détient les REM les plus élevés en manuels de français.

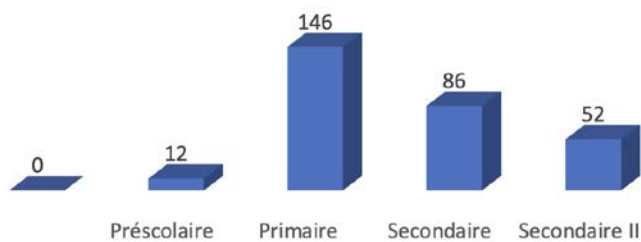
La plupart des matières au collège sont enseignées en français. Une bonne maîtrise de la langue d'enseignement favorise une meilleure compréhension des autres disciplines. Cependant, aucun élève des trois CEG ne dispose d'un manuel personnel de français. Cette situation d'extrême rareté de manuels de français dans ces collèges reste un indicateur de faiblesse pour le système éducatif.

2.2.3.3 Disponibilité de livres supplémentaires pour l'emprunt

Concernant les autres possibilités d'accès aux documents par les élèves, malheureusement, aucun des collèges ne dispose de livres supplémentaires pour l'emprunt. D'une manière générale, les REM dans les établissements visités confirment la sévérité de la rareté des manuels au collège. La culture scientifique est quasi inexistante au primaire, et cela se perpétue dans les collèges. Si cette extrême rareté des manuels – constatée dans les matières scientifiques dans les collèges d'enseignement général (CEG) – est vraie à l'échelle du pays, il est probable que, dans les années à venir, la majorité des experts en technologie viendront d'ailleurs. Un grand handicap pour le développement durable et l'atteinte des objectifs du Plan national de développement (PND).

Les manuels restent des outils fondamentaux en matière d'éducation. Cependant, leur approvisionnement en nombre suffisant pour les établissements est une incertitude totale. Ceci peut être perçu comme l'une des principales sources compromettant la qualité des résultats scolaires et, par ricochet, la qualité de l'éducation au Togo.

Graphique 6 : Proportion des enseignants selon les difficultés affectant le plus la chaîne des manuels et des ressources éducatives



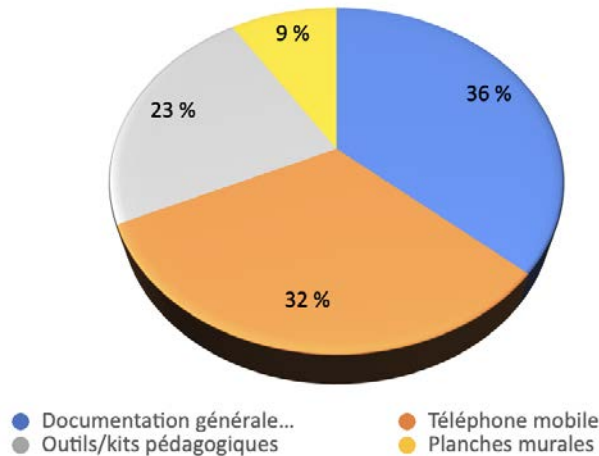
Pour 45 % des enseignants, l'insuffisance de manuels est le premier problème à résoudre dans leur établissement. Cette situation laisse à penser que le nombre d'élèves à gérer par le ministère est devenu trop important. Auquel cas, un plaidoyer doit être engagé dans ce sens auprès du gouvernement afin que le nécessaire soit fait.

D'une manière générale, en littérature comme en sciences, les établissements sondés du secondaire 1 éprouvent d'énormes difficultés en matière de manuels pour les élèves. Les REM sont ingérables et portent préjudice au processus d'enseignement. Les élèves sont, par conséquent, peu exposés à des activités de recherches et à une exploitation personnelle, voire collective, d'un manuel. Des répercussions négatives probables sont alors attendues sur leurs performances tout au long de leur cursus scolaire. Les abandons et redoublements seront plus nombreux et les résultats de ces élèves seront surtout basés sur une mémorisation de contenus de cours révélés comme seuls support et recours pour passer en classe supérieure. Une pratique défavorable pour une mobilisation de compétences.

2.2.3.4 Disponibilité de matériel didactique de classe ou d'établissement

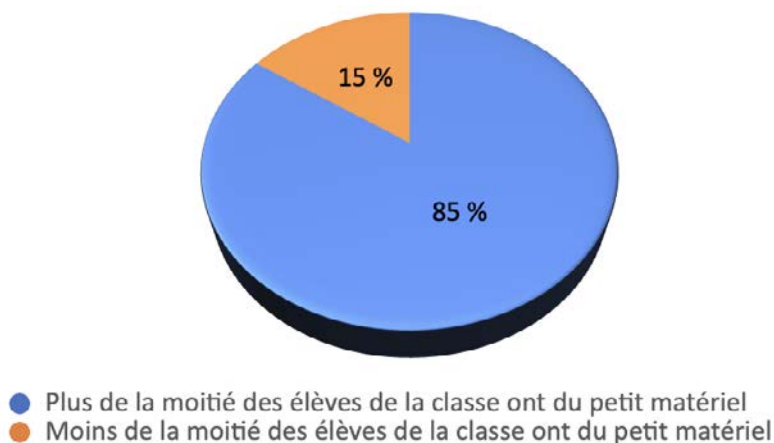
Les CEG sondés ne disposent pas d'un minimum de matériel didactique. On retrouve généralement un à deux tableaux muraux pour toutes les classes et quelques matériels de traçage pour chaque établissement. Aucun matériel audiovisuel n'est enregistré. Pourtant, il pourrait apporter un grand soutien en matière de ressources numériques pour amoindrir l'impact de la pénurie de manuels dans ces collèges.

Graphique 7 : Types de supports intervenant le plus dans la préparation des cours



Au-delà de la documentation générale (dictionnaire, guides, etc.) et des kits pédagogiques, beaucoup d'enseignants utilisent leur téléphone portable pour chercher des supports numériques sur Internet utiles à la préparation de leur cours. L'accès à l'information à travers le téléphone portable se répand de plus en plus dans les pratiques des enseignants. C'est d'ailleurs une des sources d'informations les plus actualisées. Toutefois, pour garantir la qualité des informations recherchées, il leur faut une formation en recherche documentaire sur Internet pour leur permettre d'effectuer des choix éclairés.

Graphique 8 : Proportion d'enseignants déclarant que plus de la moitié ou moins de la moitié de leurs élèves disposent du petit matériel nécessaire (règle, compas, équerre, etc.) en classe



Près de 85 % des enseignants attestent que plus de la moitié des élèves de leur classe dispose du petit matériel (règle, compas, équerre, etc.), ce qui suppose que la majorité des élèves au collège possède du petit matériel. Cette situation est plutôt encourageante par rapport aux élèves des écoles primaires.

Tableau 15 : Disponibilité d'un laboratoire dans les collèges visités

ÉTABLISSEMENT	Dispose d'un laboratoire de sciences (O/N)	Si oui, dispose de tout le matériel listé soit en chimie soit en physique (O/N)	Si oui, dispose d'une partie du matériel listé soit en chimie soit en physique (O/N)	Si oui, ne dispose d'aucun matériel (O/N)	Date de la dernière livraison de consommables de laboratoire
CEG GBATOPE	Oui	Non	Oui	Non	Non
CEG ZEBEVI	Oui	Non	Oui	Non	Non
CEG GBLAINVIE	Non	Non	Non	Non	Non
Ratios (%)	-	-	-	-	-

Sur les trois CEG visités, 2 disposent d'un laboratoire non fonctionnel (poussièreux ou abandonné). Toutefois, certains matériels sont disponibles dans ces établissements. Ces matériels sont utilisés directement dans les classes et sont probablement rangés dans un lieu autre que le laboratoire. Car ce dernier est dans un tel état que son accès nécessite un grand travail d'entretien et de réfection. L'état des lieux du matériel existant dans les collèges visités est récapitulé dans le tableau ci-après.

Tableau 16 : Disponibilité du matériel pour l'enseignement des sciences physiques

ÉTABLISSEMENT	CEG GBATOPE		CEG GBLAINVIE		CEG ZEBEVI	
	Disponible	Quantité	Disponible	Quantité	Disponible	Quantité
Balance	Non		Oui	1	Oui	1
Aimant	Non		Oui	1	Non	
Boussole	Non		Non		Non	
Anneau de Gravesande	Non		Non		Non	
Voltmètre	Non		Oui	1	Oui	1
Miroirs concaves/convexes	Non		Oui	1	Non	
Lentille concave/convexe	Non		Oui	1	Oui	1
Ressort	Non		Non		Non	
Batterie/pile	Non		Oui	1	Non	
Galvanomètre	Non		Non		Non	
Ferraille	Non		Non		Non	
Chronomètre	Non		Non		Non	
Dynamomètre	Non		Oui	1	Non	
Oscilloscope	Non		Non		Non	
Microscope	Non		Oui	1	Non	

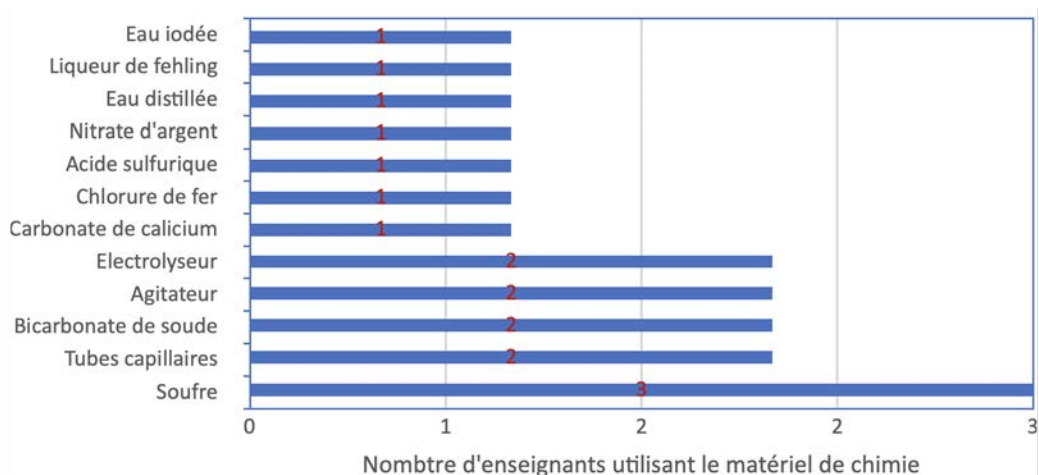
Quelques matériels isolés sont encore disponibles au CEG de Gblainvie et de Zébévi, notamment des miroirs concaves et convexes, des piles et une balance. Ces matériels sont sans doute des rescapés de ces laboratoires abandonnés pour faute d'entretien et de maintenance. Les enseignants de ces collèges souhaiteraient la réhabilitation ou la construction de laboratoires.

Tableau 17 : Disponibilité du matériel pour l'enseignement de la chimie

ÉTABLISSEMENT	CEG GBATOPE		CEG GBLAINVIE		CEG ZEBEVI	
	Dispo- nible	Quantité	Dispo- nible	Quantité	Dispo- nible	Quantité
Brûleur Bunsen	Non		Non		Non	
Éprouvettes graduées	Oui	Non déterminée	Non		Oui	Non déterminée
Tubes capillaires	Non		Oui	Non déterminée	Oui	Non déterminée
Carbonate de calcium	Non		Non		Oui	Non déterminée
Bicarbonate de soude	Non		Oui	Non déterminée	Oui	Non déterminée
Chlorure de fer	Non		Oui	Non déterminée	Non	
Acide sulfurique	Non		Oui	Non déterminée	Oui	Non déterminée
Méthylorange	Non		Non		Non	
Nitrate d'argent	Non		Oui		Non	
Agitateur	Non		Oui		Oui	
Naphtalène	Non		Non		Non	
Eau distillée	Non		Oui		Non	
Soufre	Oui	Non déterminée	Oui	Non déterminée	Oui	Non déterminée
Liqueur de Fehling	Non		Non		Non	
Eau iodée	Non		Non		Non	
Électrolyseur	Oui	1	Non		Non	
Tubes à essai	Non		Oui	Non déterminée	Oui	Non déterminée
Sulfate de cuivre	Oui	Non déterminée	Non		Non	

On dénombre également quelques matériels utilisés pour l'enseignement de la chimie, comme l'indique le tableau ci-dessus.

Graphique 9 : Nombre d'enseignants utilisant le matériel en chimie



Le graphique ci-dessus montre la fréquence d'utilisation des matériels en chimie. Beaucoup d'entre eux, comme le chlorure de fer, le nitrate d'argent, l'eau distillée, la liqueur de Fehling, l'eau iodée, etc., n'ont pas été dénombrés dans le cadre de l'état des lieux du matériel de laboratoire. Néanmoins, les enseignants affirment les utiliser dans les classes. Ce qui suppose que ces enseignants les obtiennent de manière non officielle pour conduire leurs cours. Le constat des laboratoires non fonctionnels ou inexistant conduit à un enseignement des sciences sans la possibilité de réaliser des expériences. Or, elles sont une nécessité en sciences, car elles complètent et permettent une meilleure compréhension de la notion enseignée.

2.2.4. Deuxième cycle du secondaire

2.2.4.1 Les lycées d'enseignement général

2.2.4.1.1 Les effectifs des élèves

Dans les lycées d'enseignement général, le constat est similaire à celui décrit dans les collèges. Les manuels pour élèves sont également quasi inexistant dans les deux lycées sondés.

Tableau 18 : Effectif des élèves par établissement et par cours

ÉTABLISSEMENT	SECONDE	PREMIÈRE	TERMINALE	TOTAL
LYCÉE DE GBODJOME	329	349	283	961
LYCÉE TSEVIE VILLE 1	149	232	273	654
Total	478	581	556	1615

Les lycées d'enseignement général visités ont chacun un effectif moyennement grand situé entre 500 et 1 000 élèves.

2.2.4.1.2 Ratio élèves/manuel

Tableau 19 : Ratio élèves/manuel de français par établissement et par cours

ÉTABLISSEMENT	REM		
	SECONDE	PREMIÈRE	TERMINALE
LYCÉE DE GBODJOME	82,25	58,17	47,17
LYCÉE TSEVIE VILLE 1	2,13	5,16	4,55

Le lycée de Tsévié présente des ratios acceptables pour les trois niveaux, mais n'atteint pas la norme fixée par le PSE (un manuel pour 2 élèves). On y distingue un manuel de français pour au moins 2 élèves en seconde, 5 élèves en première et 4 élèves en terminale. Le lycée de Tsévié est largement nanti en manuels par rapport au lycée de Gbodjomé, qui présente des REM étonnamment élevés : 82,25 en seconde, 58,17 en première et 47,17 en classe de terminale. Ces ratios en manuel de français sont sans doute l'un des facteurs qui fragilisent l'assimilation des autres disciplines. Le français reste la langue d'enseignement au Togo. Son apprentissage est donc jugé utile à tous les niveaux d'éducation. Cependant, la quantité de manuels de français n'ayant jamais été suffisante, pour tous les cycles d'enseignement, son enseignement reste incertain.

Tableau 20 : Ratio élèves/manuel de mathématiques par établissement et par cours

ÉTABLISSEMENT	REM		
	SECONDE	PREMIÈRE	TERMINALE
LYCÉE DE GBODJOME	41,13	19,39	16,65
LYCÉE TSEVIE VILLE 1	1,80	3,87	3,64

Le lycée d'enseignement général est un niveau d'éducation qui permet aux élèves d'opérer un choix éclairé vers une spécialisation. Beaucoup plus de sérieux doit être accordé aux mathématiques, surtout pour les séries C et D. Des ratios de 41,13 en seconde ; 19,39 en première et de 16,65 en terminale au lycée

de Gbodjomé sont complètement insuffisants pour enseigner les mathématiques. Au lycée de Tsévié ville 1, les ratios sont plus proches de la norme avec 1,80 en seconde; 3,87 en première et 3,64 en terminale. Une fois encore, les élèves déterminés à aimer les mathématiques sont obligés de s'y investir davantage. Cette situation n'est pas du tout à l'avantage du pays.

Tableau 21 : Ratio élèves/manuel de sciences physiques par établissement et par cours

ÉTABLISSEMENT	REM		
	SECONDE	PREMIÈRE	TERMINALE
LYCÉE DE GBODJOME	41,13	19,39	16,65
LYCÉE TSEVIE VILLE 1	1,80	3,87	3,64

Les ratios sont toujours alarmants au lycée de Gbodjomé : 41,13 en seconde; 19,39 en première et 16,65 en terminale. Pour le lycée de Tsévié, les ratios ne dépassent pas un manuel pour 4 élèves.

Tableau 22 : Ratio élèves/manuel de sciences de la vie et de la terre (SVT) par établissement et par cours

Établissement	REM		
	Seconde	Première	Terminale
LYCÉE DE GBODJOME	15,67	10,58	70,75
LYCÉE TSEVIE VILLE 1	2,04	3,93	4,01

Au lycée de Gbodjomé, la situation est insupportable, à la fois pour les enseignants et pour les élèves, qui doivent se contenter d'un manuel de SVT par groupe de 71 d'élèves en terminale, de 11 élèves en première et de 16 élèves en seconde. Le lycée de Tsévié ville 1 présente des REM plus ou moins favorables de manuels de SVT.

Le lycée de Gbodjomé présente une carence grave en manuels de mathématiques et de sciences. Des réalités qui encouragent peu les élèves de cet établissement à entreprendre le choix d'une série scientifique, de peur d'y passer beaucoup plus de temps que prévu, ce qui pourrait les conduire au décrochage.

Tableau 23 : Ratio élèves/manuel d'histoire-géographie par établissement et par cours

ÉTABLISSEMENT	REM PAR MATIÈRE PAR ÉTABLISSEMENT		
	SECONDE	PREMIÈRE	TERMINALE
LYCÉE DE GBODJOME	27,42	19,39	15,72
LYCÉE TSEVIE VILLE 1	2,48	4,64	4,88

En ce qui concerne les manuels d'histoire et de géographie, le constat est là encore préoccupant, avec au moins 27 élèves de la classe de seconde pour un manuel. Le ratio le plus faible est de 16 élèves pour un manuel en classe de terminale au lycée de Gbodjomé. Le lycée de Tsévié ville 1 présente une fois encore des ratios proches de la norme : 2,48 en seconde, 4,64 en première et 4,88 en terminale.

Tableau 24 : Ratio élèves/manuel d'anglais par établissement et par cours

ÉTABLISSEMENT	REM		
	SECONDE	PREMIÈRE	TERMINALE
LYCÉE DE GBODJOME	54,83	49,86	31,44
LYCÉE TSEVIE VILLE 1	2,29	6,63	6,07

Les manuels d'anglais sont tout aussi rares que dans les autres matières au lycée de Gbodjomé. Les ratios sont de 54,83 en seconde ; 49,86 en première et de 31,44 en terminale. Au lycée de Tsévié ville 1, le ratio le plus élevé est de 6,63 en classe de première. L'apprentissage d'une langue étrangère nécessite un minimum de conditions, car il ne s'agit pas seulement de maîtriser les règles de grammaire, mais aussi l'accent et la rhétorique de cette langue.

Tableau 25 : Ratio élèves/manuel d'allemand par établissement et par cours

ÉTABLISSEMENT	REM		
	SECONDE	PREMIÈRE	TERMINALE
LYCÉE DE GBODJOME	20,56	16,62	16,65
LYCÉE TSEVIE VILLE 1	4,26	9,67	10,92

L'allemand est seulement enseigné à partir du cycle secondaire 2. Des REM de 20,56 au lycée de Gbodjomé en classe de seconde et d'environ 16,60 dans les deux autres classes constituent entre autres des conditions défavorables et décourageantes pour les élèves qui ont fait ce choix. Le lycée de Tsévié ville 1 n'est pas non plus dans une situation très favorable avec un ratio le moins élevé de 4,26. En tant qu'ancienne colonie allemande, il est important de souligner que le Togo a gardé une très bonne relation avec l'Allemagne, qui reste un partenaire technique et financier dans l'éducation à travers GIZ. Le projet ProDED/GIZ soutient les administrateurs des environnements numériques de travail (ENT) de l'enseignement technique pour faire en sorte qu'ils soient outillés sur la diffusion et la consultation des ressources pédagogiques comme les cours, les devoirs, les exercices d'application.

Tableau 26 : Ratio élèves/manuel de philosophie par établissement et par cours

ÉTABLISSEMENT	REM		
	SECONDE	PREMIÈRE	TERMINALE
LYCÉE DE GBODJOME	0	0	47,17
LYCÉE TSEVIE VILLE 1	0	0	3,21

La philosophie est généralement enseignée dans les classes de terminale. Il s'agit d'une matière qui a perdu de sa valeur par rapport à une situation antérieure, en raison notamment de son éclatement en plusieurs disciplines⁷. Un REM de 47,17 au lycée de Gbodjomé n'est pas favorable à l'intérêt pour cette matière. Le lycée de Tsévié ville 1 s'en sort mieux avec un ratio de 3,21.

La pénurie de manuels est présente dans la plupart des disciplines des établissements sondés. Qu'il s'agisse des matières scientifiques ou littéraires, le constat est presque le même. Les enseignants et les élèves seront obligés de se lancer dans une course de photocopies de documents afin que tous les élèves puissent accéder à la documentation minimale. Les matières enseignées au lycée et qui sont relevées dans ce rapport sont toutes obligatoires et indispensables pour un enseignement holistique. La gravité de la pénurie s'apparente dès lors à des conditions de compétition extrême où seuls les élèves

7. <https://www.cairn.info/archeologie-de-bergson--9782130573364-page-201.htm>

déterminés arrivent à s'en sortir. La situation constatée dans les deux établissements pousse les élèves au décrochage, car les manuels constituent en principe leur premier soutien et leur donnent des repères. L'éducation pour tous se réalise sans le principe de la démocratisation de l'école⁸ ni de l'inclusion. Au stade où le lycée permet aux élèves de se spécialiser et de se positionner pour une filière à l'université, beaucoup d'incertitudes règnent. Seuls les élèves déterminés ou dont les parents sont riches pourront tirer leur épingle du jeu. Cette réalité de manque et d'insuffisance de manuels a tendance à se banaliser, au point où les revendications des enseignants sont peu orientées vers ces préoccupations.

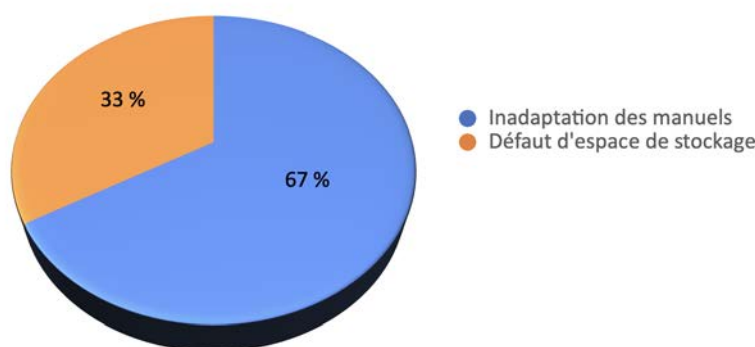
Alors que les manuels sont extrêmement rares, on observe aussi leur inégale répartition d'un lycée à l'autre. Celle-ci peut s'expliquer par des dons des ONG et associations, des anciens élèves ou de bonnes volontés.

La production de la main-d'œuvre qualifiée se trouve compromise du moment où le secondaire 2 prépare les élèves à une spécialisation puis aux études supérieures. Les manuels au lycée sont généralement issus de très vieilles éditions dont les contenus méritent d'être actualisés. Un financement plus conséquent du secteur améliorerait la situation alarmante en matière de manuels.

2.2.4.1.3- Les guides du maître

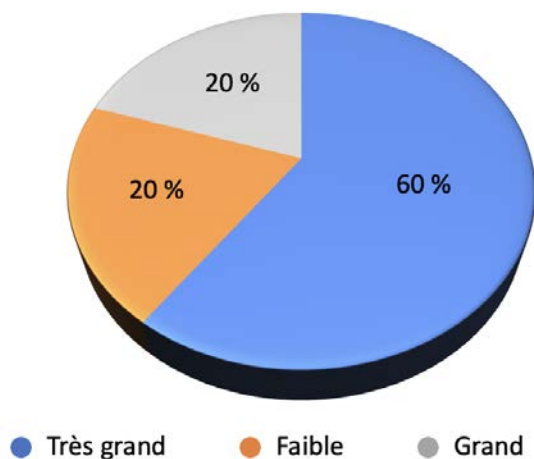
Concernant les guides pour enseignants, il est plutôt encourageant de noter que tous les enseignants des deux établissements du secondaire 2 ont chacun un guide pour l'enseignement de leur(s) matière(s). Certains enseignants expriment des incompréhensions face aux guides, qui font parfois l'objet d'interprétations diverses des contenus faute d'harmonisation. Dans certains guides, les objectifs ne sont pas spécifiés et les contenus des cours diffèrent d'un enseignant à un autre. En clair, les guides sont difficiles à exploiter.

Graphique 10 : Difficultés affectant le plus la chaîne des manuels et des ressources éducationnelles

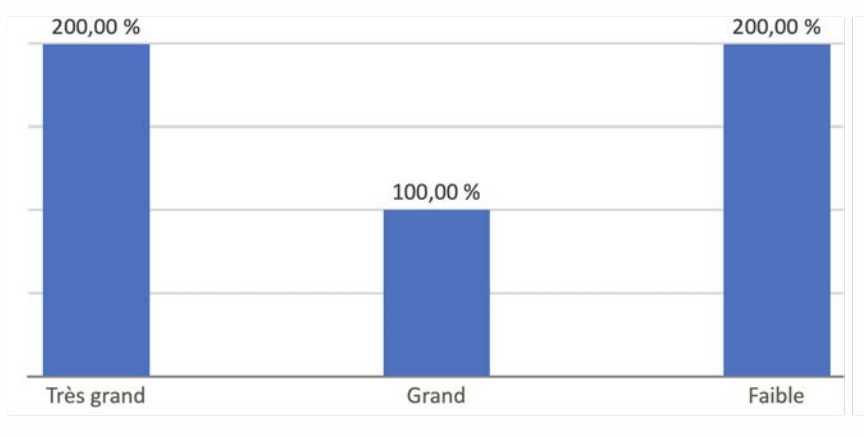


Au second cycle secondaire, l'inadaptation des manuels et l'absence d'espace de stockage sont les difficultés qui affectent le plus la chaîne des manuels, et des ressources éducationnelles en général. Les enseignants ne signalent pas de conception de support, mais un recours fréquent à d'autres supports pour préparer leur cours. L'obsolescence des manuels au lycée a tendance à voiler les ratios particulièrement surprenants constatés dans les classes. La vétusté de ces manuels (près d'une trentaine d'années d'existence) et la réforme en APC en cours peuvent expliquer le découragement du MEPSTA à procéder à leur redéploiement dans les classes.

8. Faire accéder plus de jeunes à des niveaux élevés de diplômes, mais surtout faire diminuer les écarts de réussite et les différences de parcours entre élèves d'origines sociales différentes.

Graphique 11 : Proportion d'enseignants selon la fréquence d'utilisation des guides

Ce graphique indique que les enseignants du lycée (environ 80 %) utilisent fréquemment les guides qui sont à leur disposition. Ces guides ont besoin d'être revisités et clarifiés pour une harmonisation des pratiques de classe, car il est rapporté que les cours diffèrent d'un enseignant à l'autre.

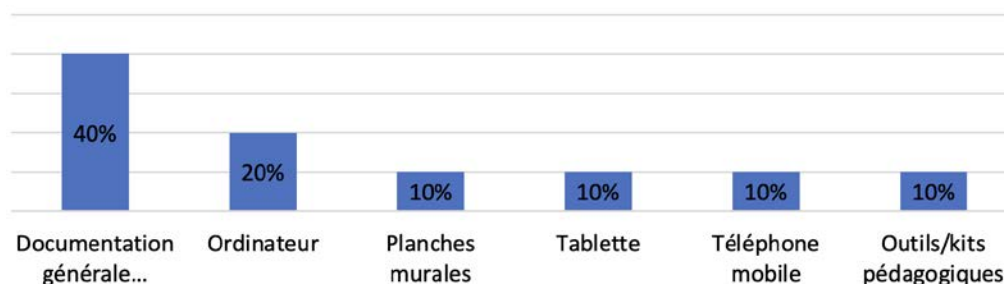
Graphique 12 : Niveau de maîtrise des programmes par les enseignants

Les programmes sont majoritairement maîtrisés par les enseignants, néanmoins, une part importante d'entre eux (2 enseignants sur 5) avoue leur faible maîtrise.

2.2.4.1.4 Disponibilité de matériel didactique de classe ou d'école

Le lycée de Tsévié ville 1 dispose d'une salle informatique peu utilisée. Il existe aussi du matériel audiovisuel comme un vidéoprojecteur et des CD de ressources éducatives, mais ils ne sont pas utilisés par les enseignants. Dans l'ensemble, la majorité des classes ne disposent pas d'un minimum de matériel didactique. Le Lycée de Gbodjomé ne possède aucun matériel informatique ni audiovisuel pour la conduite des cours en classe.

Graphique 13 : Supports utilisés par les enseignants dans la préparation et l'exécution des leçons



La documentation imprimée est plus utilisée par les enseignants dans la préparation et l'exécution des cours. Par contre, les planches murales et les outils ou kits pédagogiques sont moins utilisés.

Tableau 27 : Disponibilité de matériel de laboratoire par établissement

ÉTABLISSEMENT	Dispose d'un laboratoire de sciences (O/N)	Si oui, dispose de tout le matériel listé soit en chimie soit en physique (O/N)	Si oui, dispose d'une partie du matériel listé soit en chimie soit en physique (O/N)	Si oui, ne dispose d'aucun matériel (O/N)	Date de la dernière livraison de consommables de laboratoire ⁹
LYCÉE DE GBODJOME	Non	Non	Non	Non	Non
LYCÉE TSEVIE VILLE 1	Oui	Non	Non	Oui	Non

Le lycée de Tsévié ville 1 dispose d'un laboratoire des sciences. Cependant, ce labo est délabré. Il n'est plus exploitable par les enseignants. Aucun matériel d'enseignement des sciences physiques ou chimie n'est disponible dans le laboratoire.

Tableau 28 : Disponibilité de matériel collectif

Matériel collectif	Nombre	
	LYCÉE DE GBODJOME	LYCÉE TSEVIE VILLE 1
Dictionnaire français	0	2
Dictionnaire anglais	0	1
Dictionnaire allemand	0	2
Planisphère	0	2
Carte historique de l'Europe	0	3
Carte politique de la France	0	1

Seul le lycée de Tsévié ville 1 dispose de quelques matériels didactiques collectifs.

2.2.4. Les lycées d'enseignement technique

2.2.4.2.1 Les effectifs des élèves

Tableau 29 : Effectifs des élèves par établissement et par cours

ÉTABLISSEMENT	Seconde	Première	Terminale	Total
LYCÉE TECHNIQUE GLIDJI	71	-	-	71
LYCÉE TECHNIQUE d'ADIDOGOME	937	1313	953	3203
TOTAL	1008	1313	953	3274

Le lycée technique de Glidji est un nouvel établissement essentiellement industriel qui a commencé avec les classes de seconde. C'est un lycée de référence qui bénéficie d'un jumelage avec le Lycée Jules Ferry de Versailles. Par conséquent, l'effectif de tout l'établissement se réduit à celui de la classe de seconde qui est de 71 élèves. Par contre, le lycée technique d'Adidogomé est un établissement à très grand effectif (3203 élèves).

2.2.4.2.2 Ratio élèves/manuel

Tableau 30 : Ratio élèves/manuel par établissement et par niveau

ÉTABLISSEMENT	REM		
	2 ^{de}	1 ^{re}	Terminale
LYCÉE TECHNIQUE GLIDJI	0,38	-	-
LYCÉE TECHNIQUE d'ADIDOGOME	1,88	1,31	0,95

Ce tableau présente d'une manière générale les manuels disponibles dans toutes les matières enseignées par niveau. Ce ratio ne reflète pas la situation réelle des manuels par discipline. Leur dispersion par rapport aux différentes disciplines pourrait faire la lumière sur l'exactitude des REM par discipline et par niveau. Au lycée technique d'Adidogomé, la majorité des manuels n'est plus au programme. Ces REM ne sont guère de bons indicateurs en manuels pour élèves.

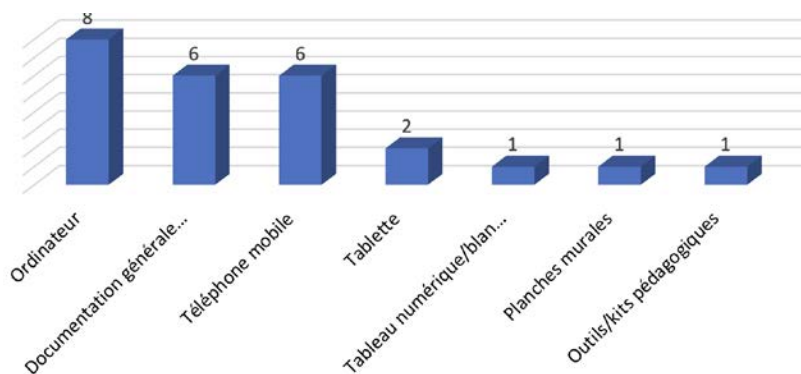
En dehors des manuels au lycée d'Adidogomé, il existe des recueils d'exercices pour les classes de première (1 257 recueils) et de terminale (1 144 recueils).

2.2.4.2.3 Disponibilité de matériel didactique de classe ou d'établissement

Le lycée technique Glidji dispose d'une salle informatique équipée de vidéoprojecteurs, d'ordinateurs, de tablettes, de télévisions, de CD de ressources éducatives. À Glidji, la majorité des classes sont munies d'un minimum de matériel didactique, ce qui n'est pas le cas au lycée technique d'Adidogomé, où il n'existe ni salle informatique ni matériel didactique. L'effectif pléthorique des élèves au lycée d'Adidogomé, couplé à la vétusté des infrastructures existantes, constitue un handicap à l'accès aux ressources numériques.

Les deux lycées techniques disposent chacun d'un environnement numérique de travail où sont disponibles certaines ressources et certains cours accessibles en ligne.

Graphique 14 : Nombre d'enseignants de l'échantillon déclarant utiliser différents supports dans la préparation et l'exécution des leçons



L'ordinateur, la documentation générale et le téléphone mobile sont les supports les plus utilisés par les enseignants lors de la préparation et l'exécution des leçons dans les lycées techniques. Il apparaît donc que les ressources numériques sont de plus en plus sollicitées dans l'enseignement technique.

Tableau 31 : Disponibilité d'un laboratoire de sciences et de son matériel

ÉTABLISSEMENT	Dispose d'un laboratoire de sciences (O/N)	Si oui, dispose de tout le matériel listé soit en chimie soit en physique (O/N)	Si oui, dispose d'une partie du matériel listé soit en chimie soit en physique (O/N)	Si oui, ne dispose d'aucun matériel (O/N)	Date de la dernière livraison de consommables de laboratoire
LYCÉE TECHNIQUE GLIDJI	Non	Non	Non	Non	-
LYCÉE TECHNIQUE d'ADIDOGOME	Non	Non	Non	Non	-

Il n'existe pas de laboratoire de sciences dans les deux lycées techniques visités.

2.2.5 Point sur la disponibilité des manuels dans les trois cycles

Ces quelques ratios élèves/manuel permettent de situer l'accès aux manuels scolaires dans les disciplines principales et dans les différents cycles de scolarité. Les REM des disciplines fondamentales de chaque cycle restent presque très élevés. On en retient que :

- Au primaire, les REM au CP et au CE1 sont acceptables, mais n'atteignent toujours pas la norme d'un manuel par élève, malgré la distribution gratuite des nouveaux manuels. Les ratios sont très critiques dans les classes de CE2, CM1 et CM2. La situation est encore plus difficile au secondaire 1 et au secondaire 2 où on note parfois une pénurie quasi absolue de manuels dans certaines disciplines.
- Les élèves n'ont généralement pas la possibilité d'emprunter des manuels pour un travail hors de l'école. Ils n'ont pas non plus l'occasion de consulter d'autres types de livres que le manuel.
- La dispersion des manuels entre les écoles n'est pas reliée aux effectifs inscrits, ce qui implique de fortes disparités locales. Cela est peut-être dû au fait que certains établissements ont plus de capacités que d'autres à gérer convenablement leurs collections et ainsi à les préserver plus longtemps. Les dons de manuels des partenaires en éducation dans certains établissements agissent également sur les ratios d'un établissement à l'autre et d'une discipline à l'autre.

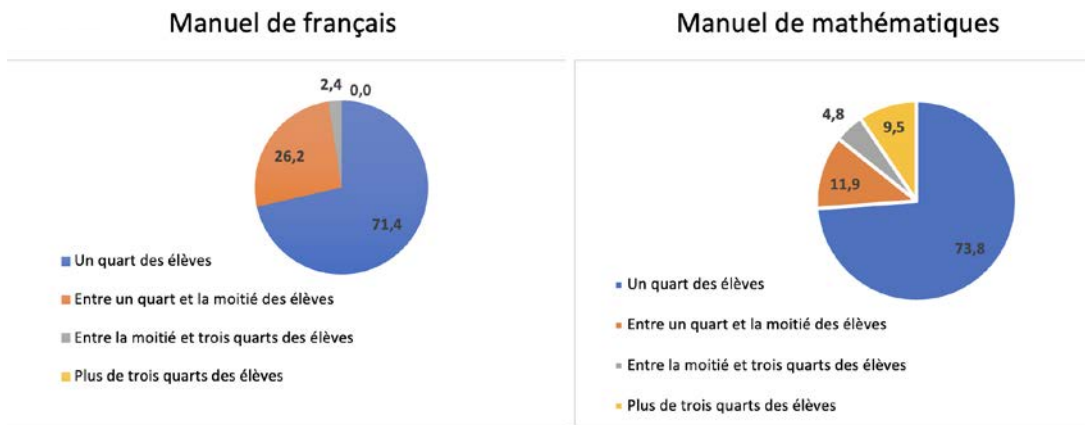
2.2.6 Vue d'ensemble des ressources éducationnelles dans les établissements visités

2.2.6.1 Disponibilité des manuels et ressources éducationnelles

Aux questions « Quel pourcentage d'élèves de votre classe dispose personnellement d'un manuel de

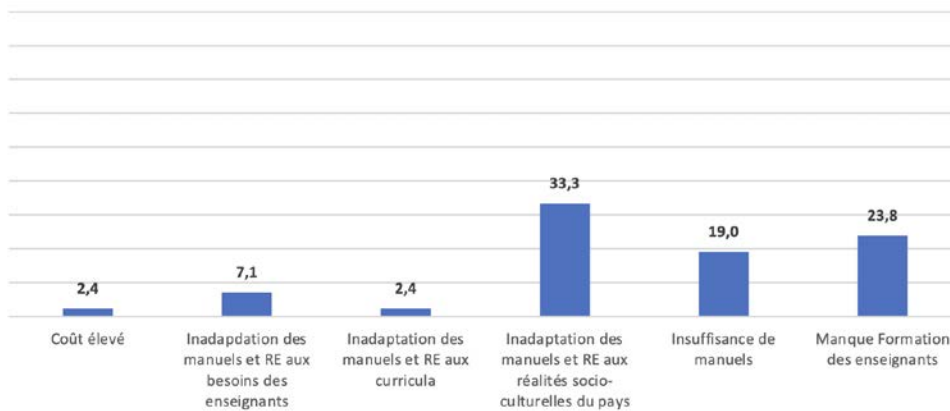
français ? » et « Quel pourcentage d'élèves de votre classe dispose personnellement d'un manuel de mathématiques ? », les réponses des enseignants se répartissent ainsi :

Graphique 15 : Possession d'un manuel de français ou de mathématiques



Plus de 70 % des enseignants interrogés, tous cycles confondus, répondent que seulement un quart de leurs élèves dispose d'un manuel personnel de français (71,4 %) ou de mathématiques (73,8 %). Un déficit de manuels est ressenti par la majorité des enseignants au Togo.

Graphique 16 : Difficulté qui affecte le plus la chaîne des RE

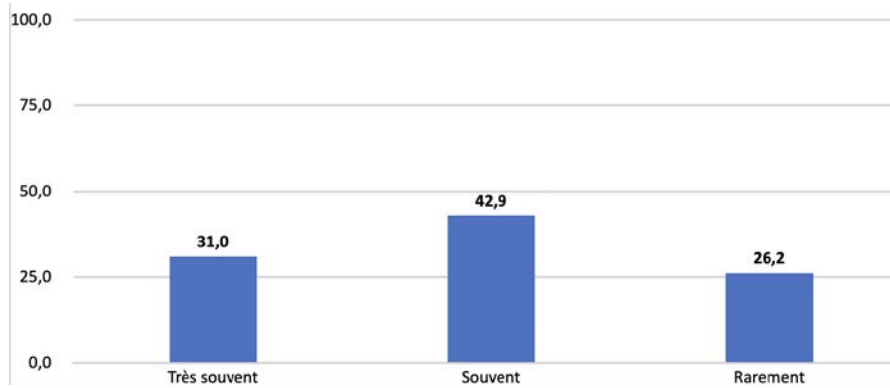


Sur les 8 difficultés proposées, six sont retenues par les enseignants. Selon eux, la difficulté qui affecte le plus la chaîne des RE est l'inadaptation des manuels et des RE aux réalités socioculturelles du pays. Suivent ensuite dans l'ordre, le manque de formation des enseignants et l'insuffisance de manuels.

La question de l'inadaptation des manuels et des RE aux réalités socioculturelles du pays est revenue fréquemment dans les entretiens avec les différents acteurs. À l'ENI visitée, les responsables rencontrés disent : « Parfois, la réalité décrite ne correspond pas aux réalités du pays. Les nouveaux manuels sont plus adaptés ». Un proviseur de lycée s'exprime ainsi sur la question : « les recueils de texte sont vieillots. C'est ça qu'on a utilisé pour apprendre et c'est ça qu'on utilise pour les élèves aujourd'hui. Cela fait 46 ans qu'on a ces livres ». Un enseignant du même lycée ajoute : « Les programmes sont un peu vieux : il n'y a pas les TIC et c'est ce que les enfants aiment » ; « En HG, c'est trop vaste et on n'a pas besoin d'étudier certains pays alors que les profondeurs de notre pays sont ignorées. Qu'on mette, à la place de la France, un pays voisin » ; « c'est ce qui fait que le Togo n'est pas connu, on aurait souhaité diluer le programme ».

Les enseignants ont-ils recours à d'autres sources pour pallier ces inadaptations ?

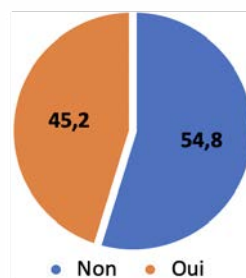
Graphique 17 : Recours à d'autres ressources



Près de trois quarts des enseignants interrogés affirment avoir recours souvent ou très souvent à d'autres ressources pour conduire leur enseignement. Le quart restant n'y a recours que rarement.

Les enseignants ont-ils conçu des supports pour pallier une déficience dans les RE ?

Graphique 18 : Conception de supports



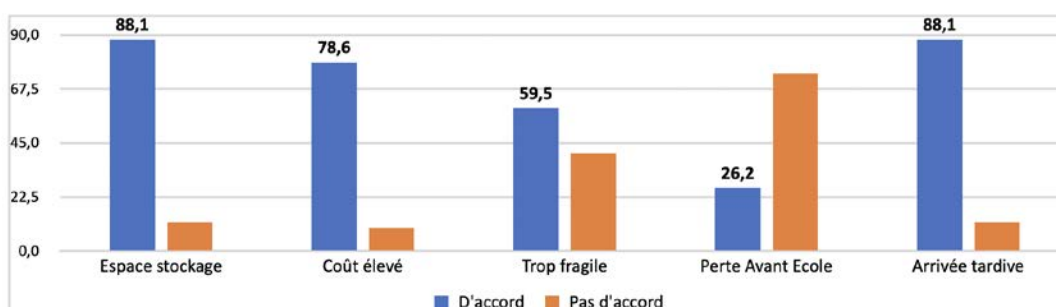
Un peu plus de la moitié des enseignants interrogés ne conçoivent pas de supports pour pallier l'insuffisance de RE. 45 % des enseignants affirment le contraire.

Les supports conçus sont assez variés : cartons, tuyaux (vase communicant), planches de SVT, livres de syllabation, photocopiés des textes en littérature, recueils d'exercices, recueils de textes, recueils des planches en SVT, textes sélectionnés pour études, etc.

Parmi les nombreux obstacles matériels qui jalonnent la chaîne des RE, lequel est le plus courant ?

Les réponses des enseignants interrogés s'établissent comme suit :

Graphique 19 : Obstacles matériels les plus courants

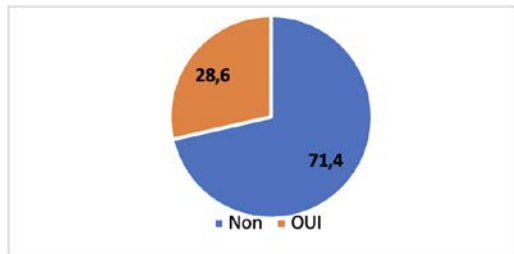


Au Togo, deux obstacles sont cités comme étant les plus courants dans la chaîne des RE : l'arrivée tardive des manuels dans les écoles et le défaut d'espace de stockage. Les entretiens en donnent de bonnes illustrations. Un directeur d'école se plaint que « les livres arrivent tardivement (après le premier trimestre cette année) ». Un enseignant signale : « Nous n'avons reçu nos livres qu'en février ». Un parent d'élève, président de l'APE, note : « Il y a un magasin où sont stockés les livres. On a eu de la pluie sur les manuels. En 2020, des voleurs ont cassé les magasins et ont pris les livres ». Dans un groupe scolaire, une des 4 directrices explique, lors de l'entretien collectif : « l'école n'est pas clôturée et on met les livres dans nos magasins. On nous demande de fabriquer des malles pour protéger les documents. Mais on n'a pas de moyens ». Une autre directrice enchaîne : « On s'entend avec le COGEP pour stocker les manuels dans leur domicile. Mais à un moment donné, les parents nous disent de venir récupérer ».

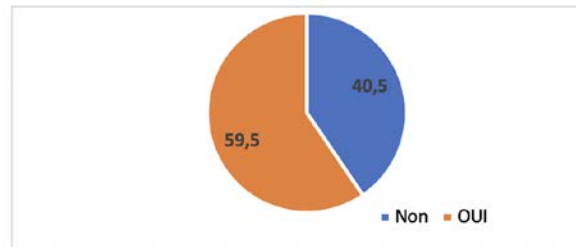
Les écoles et les classes disposent-elles d'espaces de stockage ?

Graphique 20 : Disponibilité d'espaces de stockage

Classes



Écoles



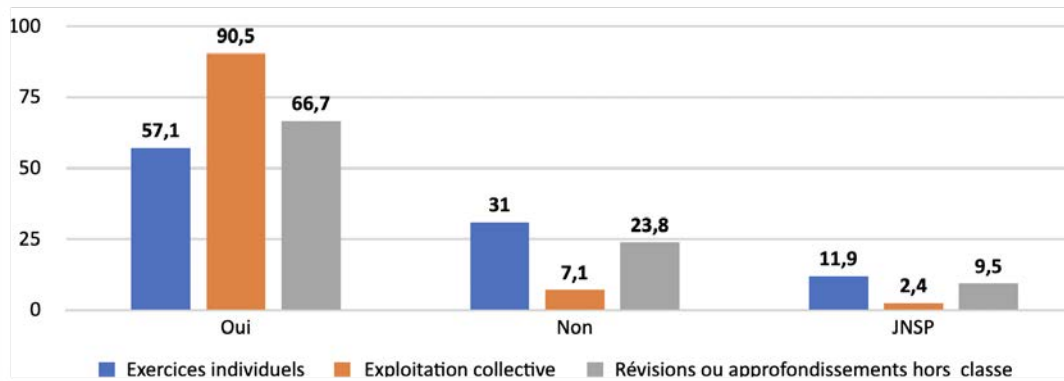
Les enseignants interrogés affirment majoritairement ne pas disposer d'espace de stockage dans leur classe. En revanche, le pourcentage d'enseignants affirmant que l'école dispose d'espaces de stockage est nettement plus élevé (près de 60 %).

La réalité constatée à travers les visites d'écoles et les entretiens avec les acteurs est légèrement différente. Quelques armoires sont en effet visibles dans les bureaux des directeurs et dans quelques classes. Mais les chefs d'établissements interrogés et les parents d'élèves signalent des difficultés de stockage : vols, pluies, etc. : « Les livres sont stockés à la direction et à la fin de l'année, on les envoie à l'APE qui les garde. On a été victime de cambriolage ». Le directeur d'une école primaire évoque aussi la question du stockage : « On les stocke à la direction. Mais les livres sont souvent volés. Les souris et l'humidité sont aussi là ».

2.2.6.2 Utilisation des manuels et ressources éducationnelles

Les manuels scolaires ont plusieurs fonctions et peuvent être utilisés par les enseignants en classe ou hors de la classe, collectivement ou individuellement, pour faire des exercices.

Quelles utilisations pratiques les plus courantes les enseignants font-ils des manuels ?

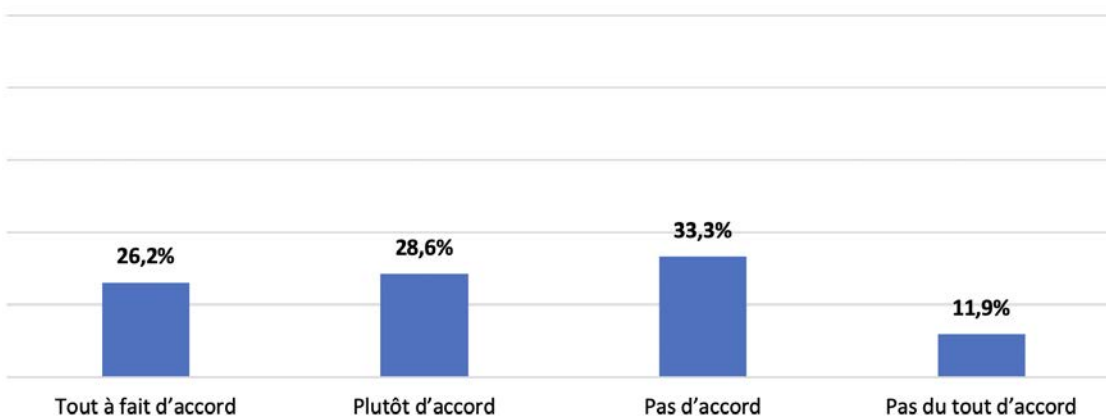
Graphique 21 : Finalité des manuels et des RE

Au Togo, la pratique la plus répandue est « l'exploitation collective » du manuel (près de 90 % des enseignants l'affirment). Près de 70 % font faire des révisions ou un approfondissement hors de la classe et un peu moins de 60 % donnent des exercices individuels.

Les chefs d'établissement et les autres enseignants interviewés sont plutôt partagés sur la question. Pour certains, l'utilisation est plutôt individuelle : « En leçon de lecture, on leur demande d'utiliser les manuels. Un élève lit, les autres suivent », pour d'autres, l'utilisation est liée à la leçon : « les manuels sont utilisés pendant la leçon et après la leçon ». Les élèves d'un lycée interrogés en groupe répondent : « On utilise les manuels pour faire des exercices. Parfois, en allemand, on fait des cours avec des textes et des exercices en même temps. Les professeurs donnent des exercices à faire et on se débrouille pour faire l'exercice ». Un autre groupe d'élèves dit utiliser les livres dans les groupes de travail pour faire des exercices.

Les enseignants qui ont répondu au questionnaire disent largement qu'ils font une utilisation collective des manuels, alors que ceux qui sont interrogés ne se prononcent pas de façon nette.

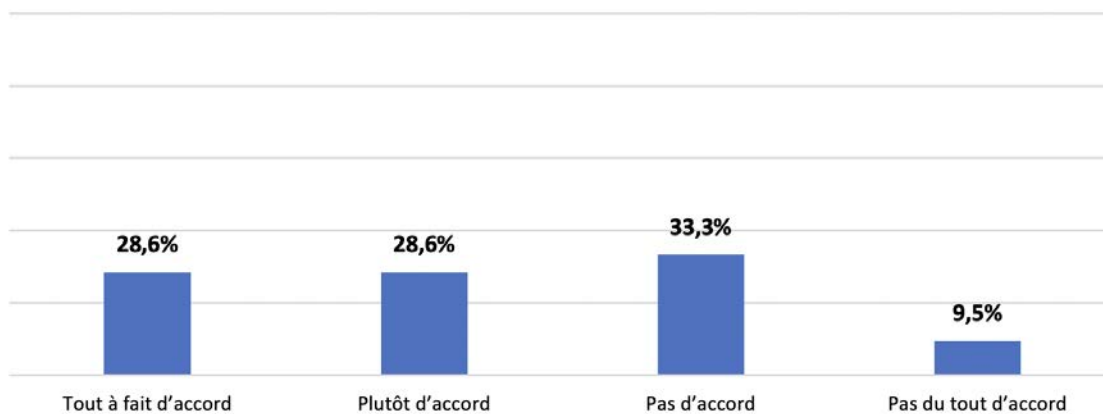
Les RE contiennent-elles des indications claires sur leur utilisation ?

Graphique 22 : Indications sur l'utilisation des RE

La réponse à cette question n'est pas tranchée. Environ 55 % disent que les RE comportent des indications claires, et 45 % disent le contraire. Dans quelques manuels, on trouve effectivement des indications peu précises sur leur utilisation, généralement dans l'avant-propos : « Utilisation de l'ouvrage : l'ouvrage permet à l'enseignant une utilisation très souple. Il peut choisir, dans chaque dossier ou dans chaque texte, les extraits qui lui paraissent les plus féconds. En revanche, il nous semble opportun de traiter en totalité les dossiers consacrés aux genres littéraires, qui caractérisent le travail de sensibilisation entrepris en quatrième ». En revanche, dans le manuel de mathématiques de la même classe, l'enseignant est bien guidé. On lui donne les contenus (distance d'un point à une droite, distance de deux droites, etc.), les stratégies pédagogiques (observation et manipulation en petits groupes, méthode démonstrative, faire faire [travail individuel], etc.), les consignes (expliquer que la distance d'un point à une droite est la plus courte distance de ce point à un point de la droite, etc.) et l'évaluation (détermination : de la distance d'un point à une droite, de deux droites de l'ensemble des points situés à une même distance d'une droite donnée, etc.).

Dans quelle mesure existe-t-il un écart entre les manuels et le programme ?

Graphique 23 : Écart entre les manuels et le programme

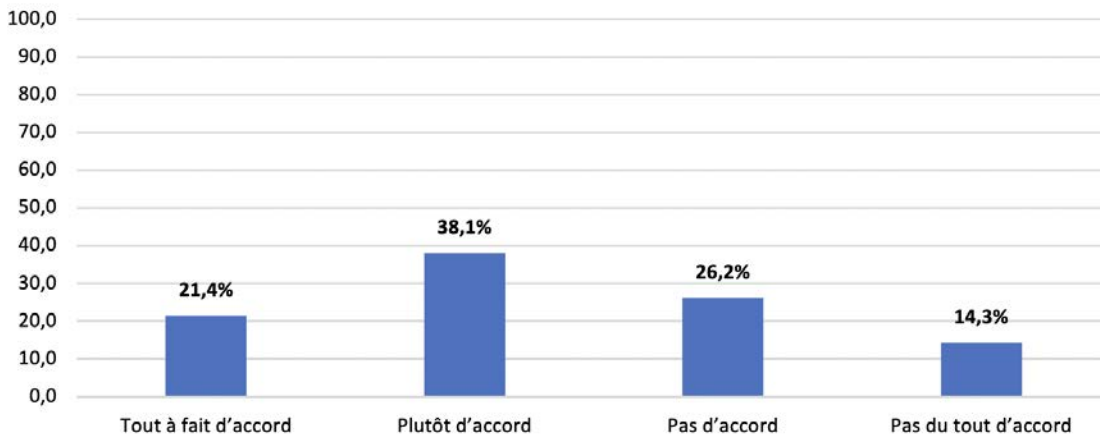


La majorité des enseignants (57,1 %) sont d'accord, voire tout à fait d'accord pour dire que des écarts existent entre les manuels et les curricula. Mais près de 43 % ne sont pas d'accord.

Les points de vue des enseignants et chefs d'établissements interviewés reflètent cette divergence. Le directeur adjoint d'un collège souligne que « Les manuels d'histoire-géographie ne sont pas totalement adaptés. Seuls les manuels de 4^e sont un peu adaptés. En français, en anglais et en HG, les manuels sont très peu adaptés ». Des directrices d'un groupe scolaire, lors d'un entretien collectif, indiquent que « les documents APC sont conformes aussi bien au programme qu'au contexte socioculturel et au niveau des élèves ». Mais les documents « Flamboyant » contiennent des stéréotypes sexistes et des réalités d'ailleurs. On nous parle de Naomi, une écolière japonaise, et d'une école en Martinique, « Fifine Kipic ».

Les enseignants sont-ils formés à l'utilisation des RE ?

Graphique 24 : Formation des enseignants à l'utilisation des ressources éducationnelles



Les réponses divergent sur ce sujet : environ 60 % des enseignants interrogés déclarent qu'ils sont formés à l'utilisation des RE, quand 40 % affirment le contraire. Les entretiens révèlent aussi un désaccord entre enseignants sur la question de la formation à l'utilisation des RE. Un directeur central dit que « d'une manière générale, les inspecteurs sont chargés de former les enseignants : programme éducationnel, situations didactiques et modèles de fiches. On leur montre aussi comment utiliser les manuels. À chaque rentrée, on forme les enseignants aux nouveaux programmes et surtout aux guides d'exécution. On les forme à utiliser tout manuel et l'adapter à l'APC ». Un directeur d'école dit la même chose : « Nous avons reçu une formation à l'utilisation des nouveaux manuels. On a été formé en une semaine. On nous indique les difficultés et les solutions appropriées. Exemple : après une semaine d'apprentissage, il y a une semaine d'intégration de synthèse. On a été formés à faire l'intégration. Les exercices proposés, comment les administrer pour que les enfants les fassent ? ». En revanche, un autre directeur déclare : « On a formé les titulaires des classes CP1, CP2, CE1. Ce qui serait bien c'est que tout le monde soit formé ».

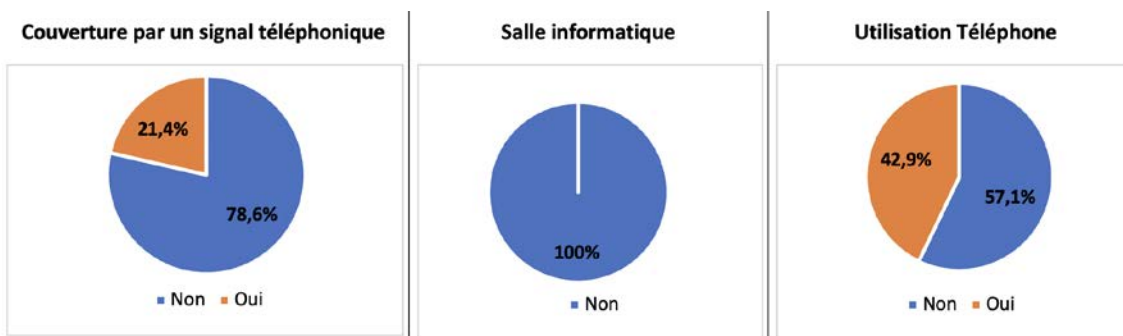
Pour ce directeur de CEG, « il n'y a pas de formation à l'utilisation des manuels ». Ils ont été formés « à l'utilisation des matériels scientifiques : balance, microscopes ».

2.2.6.3 Ressources numériques

Quelle est l'ampleur de l'utilisation des ressources numériques dans le système éducationnel ?

Une série de 3 questions permettent d'avoir une idée sur les ressources numériques dans les établissements : la couverture ou non d'un signal de téléphonie mobile, la présence d'une salle informatique, l'utilisation du téléphone pour conduire les apprentissages.

Graphique 25 : ressources numériques



Moins de la moitié des enseignants interrogés utilisent le téléphone mobile pour conduire leurs enseignements. Ce faible pourcentage d'utilisateurs du téléphone mobile s'explique sans doute par la faible couverture du réseau. En effet, près de 80 % des enseignants interrogés déclarent que leur zone n'est pas couverte. De plus, la totalité des enseignants interrogés dit ne pas disposer de salle informatique. Les visites d'écoles viennent confirmer ce constat : le réseau téléphonique est soit inexistant soit très faible ; et aucune salle informatique fonctionnelle n'a été repérée, sauf au lycée technique de Glidji. Il n'existe pas non plus d'initiatives particulières pour continuer les enseignements lors de la crise du Covid-19.

2.2.6.4 Opinions des enseignants interrogés sur les ressources éducatives

Les enseignants ont classé 30 items selon les critères suivants :

- +2 : Tout à fait d'accord avec l'affirmation
- +1 : Plutôt d'accord avec l'affirmation
- 0 : Indifférent(e) à l'affirmation
- 1 : Plutôt en désaccord avec l'affirmation
- 2 : En total désaccord avec l'affirmation

Les 3 affirmations avec lesquelles les enseignants sont « tout à fait d'accord » sont :

1. Les ressources éducatives doivent être en quantité suffisante.
4. Les manuels sont en quantité insuffisante pour les élèves.
3. Mieux vaut privilégier la qualité des RE que leur quantité.

L'insuffisance notée des RE se reflète dans ce classement. Mais la qualité est aussi une préoccupation.

Les 6 affirmations avec lesquelles ils sont « d'accord » sont :

05. L'État ne dispose pas d'une politique nationale des RE.
07. Les RE ne recoupent pas les préoccupations des enseignants.
08. La difficulté essentielle des RE réside dans leur conception.
19. Les enseignants utilisent systématiquement les manuels à leur disposition.
22. Les écoles ne disposent pas d'espaces de stockage des RE.
24. L'acheminement des RE vers les écoles est un réel problème.

Deux difficultés matérielles se retrouvent dans ce classement : le manque d'espace de stockage et l'acheminement des RE vers les écoles. Apparemment, le dernier kilomètre pose problème.

L'absence de politique nationale des RE est actée par les répondants, mais aussi par les autorités académiques interviewées. Un directeur central avoue : « À ma connaissance, en tant qu'enseignant, inspecteur et directeur, je ne suis pas sûr qu'on ait une politique de manuels scolaires pour le secondaire. Cela suppose qu'il faut aller vers une politique sur les manuels ». Un autre cadre note : « À ce jour, je n'ai pas connaissance d'une politique de manuels existante. Mais on peut dire qu'on vient d'entrer dans le processus ».

Et les 6 affirmations avec lesquelles ils sont « plutôt pas d'accord » sont :

06. Dans notre pays, les manuels sont globalement bien conçus.
13. Les supports sont souvent peu ou mal adaptés à un emploi dans la classe.
14. Les RE sont inadaptées à l'organisation matérielle des salles et des écoles.
20. Les RE fournissent des indications claires sur leur mode d'utilisation.
23. La plupart des RE sont stockées dans les inspections.
25. D'autres manuels sont créés à côté des manuels prescrits.

Même si aucun problème majeur d'adaptation des RE n'a été identifié par rapport aux conditions physiques des classes et des écoles, ces propos de quelques enseignants tendent à soutenir l'hypothèse contraire : « Les salles de classe ne sont pas réglementaires (on a des difficultés à mettre les enfants en petits groupes) et les classes n'ont pas les dimensions requises ». Une enseignante affirme que « la qualité de la couverture rend difficile l'entretien des documents ». Cette citation illustre le rejet de l'affirmation selon laquelle les manuels sont globalement bien conçus, si la conception se limite à la fabrication physique.

Le rejet des propositions 23 et 25 est tout à fait justifié. En effet, les RE ne font que transiter dans les inspections qui appellent les directeurs d'écoles pour venir les enlever. De même, il n'y a pas de manuels à côté de ceux qui sont prescrits, mais des annales existent et les enseignants font aussi des photocopies de livres existants.

Les 3 affirmations avec lesquelles ils ne sont pas du tout d'accord sont :

02. Les ressources éducatives sont excessives dans le SE.

21. Les enseignants sont bien formés à l'utilisation des RE.

27. Des RE non validées sont utilisées dans les écoles.

Même si certaines RE ne sont pas validées dans le système éducatif, les enseignants ayant répondu au Q-sort n'en sont pas conscients, ils rejettent totalement cette possibilité. Lors des entretiens, un directeur central a bien insisté sur le fait qu'« il y a des enseignants qui produisent des annales et des fascicules, mais une validation est toujours demandée. Quand le produit arrive, on donne aux inspecteurs qui le valident. Les instructions sont qu'aucun document n'entre dans le système s'il n'est pas validé par les inspecteurs ».

La formation des enseignants aussi est rejetée. En effet, le manque de formation des enseignants à l'utilisation des ressources éducatives vient en seconde position des difficultés qui affectent le plus la chaîne des RE.

Ces différents aspects sont revenus régulièrement dans les entretiens avec les différents acteurs. Pourtant, la rareté des manuels dans les classes est aussi une réalité, mais elle est peut-être amoindrie par la récente distribution gratuite de manuels au primaire.

L'inadaptation des RE conduit la majorité des enseignants à recourir à d'autres sources dans leur enseignement, mais ne les engage pas dans la production de supports didactiques. Certains font essentiellement des photocopies de textes en littérature, rassemblent des recueils d'exercices ou de textes. D'autres, moins nombreux, produisent des annales ou des planches de SVT.

En ce qui concerne l'arrivée tardive des manuels dans les écoles et la question du stockage, les enseignants n'ont pas déployé d'initiatives particulières.

La première finalité des manuels est l'utilisation collective. Mais la question n'est pas si tranchée, car un nombre important d'acteurs interviewés parlent aussi d'une utilisation individuelle. Il faut peut-être convoquer ici une pratique relatée dans les entretiens : en raison de l'insuffisance des manuels, les enseignants répartissent les élèves en groupes de travail et donnent un manuel par groupe. C'est sans doute cette pratique qui explique le taux élevé d'enseignants affirmant faire une exploitation collective du manuel.

Sur deux aspects, les réponses des enseignants divergent : l'existence d'indications claires pour l'utilisation des RE et l'adéquation des manuels aux programmes.

L'utilisation du téléphone mobile pour conduire les enseignements est peu répandue, en raison de l'absence relative de signal de téléphonie et de l'absence totale de salle informatique dans les établissements visités.

Chapitre 3

Analyse de la situation

des ressources éducatives

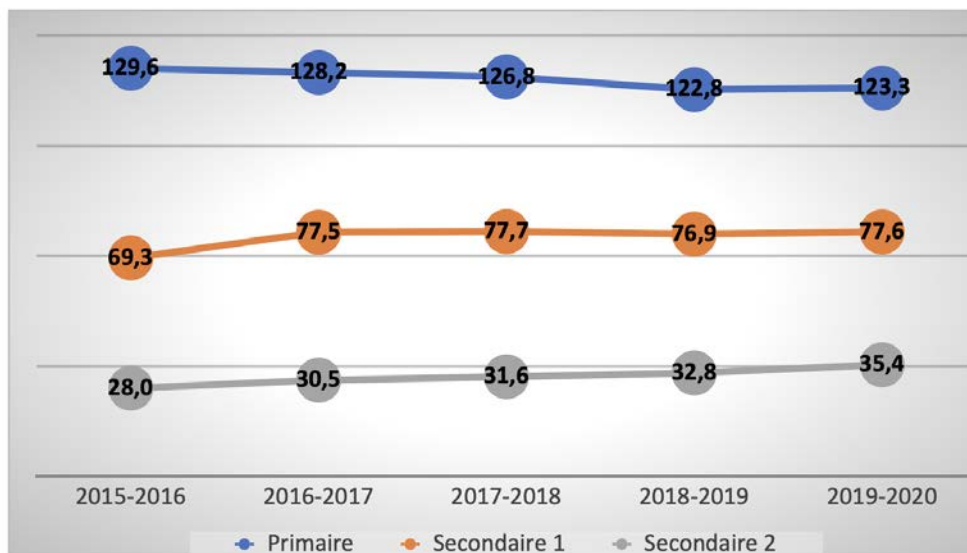
selon 8 dimensions

Le paysage éducatif togolais se caractérise par plusieurs types d'établissements à savoir : les établissements publics, les établissements privés confessionnels (catholiques, protestants, islamiques), les établissements privés laïcs et les établissements communautaires. Les écoles communautaires sont en cours de mutation pour devenir des établissements d'enseignement public.

3.1- ANALYSE DES FACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

3.1.1- Caractéristiques du système éducatif togolais

Graphique 26 : Taux bruts de scolarisation par niveau



Source : données des annuaires statistiques de 2015 à 2020

La suppression des frais de scolarité dans l'enseignement primaire public est l'un des facteurs¹⁰ qui ont permis de porter le taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire de 98 % en 2007-2008 à 129,6 % en 2015-2016. Ce taux a connu une légère baisse de 2015-2016 (129,6 %) à 2018-2019 (122,8 %). Il est resté presque stagnant de 2018-2019 (122,8 %) et 2019-2020 (123,3 %). Cette baisse est due en partie au fait que le système éducatif arrive à absorber les enfants en âge scolarisable et que la pratique de la politique de sous-cycle a permis de réduire les redoublements et les décrochages. Cette capacité d'accueil au primaire permet de scolariser tous les enfants de 6 à 11 ans.

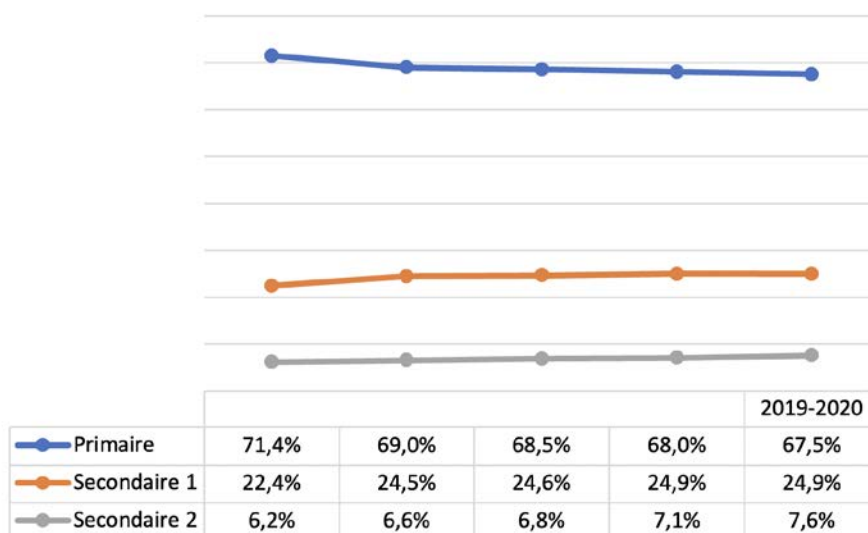
La fréquentation des établissements scolaires du premier cycle du secondaire augmente au fur et à mesure que les années passent. Ce cycle enregistre un taux brut de scolarisation de 69,3 % en 2015-2016, qui passe à 77,5 en 2019-2020. Une hypothèse pouvant expliquer cette augmentation pourrait être liée à l'inscription massive des élèves dans le primaire, induite par la suppression des frais de scolarité dans l'enseignement préscolaire et primaire public depuis 2008. En effet, les cohortes d'élèves inscrites au primaire entre 2009 et 2012 se retrouvent de façon massive au collège entre 2015 et 2018.

Les élèves fréquentant un établissement de l'enseignement secondaire 2 représentent 35,4 % de la population des 16-18 ans au cours de l'année scolaire 2019-2020. Ce taux, qui est de 28 % en 2015-2016, a connu une augmentation pour atteindre les 35,4 %. La gratuité des frais scolaires dans l'enseignement primaire public en 2008 a rejailli sur les cycles supérieurs.

10. D'autres facteurs explicatifs de l'augmentation du taux brut de scolarisation sont à considérer, tels que : l'accroissement de la création des EDIL ; la poussée de la démographie scolaire due à l'accroissement naturel de la population scolarisable ; etc.

Pour ce qui est de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, le nombre d'apprenants pour 100 000 habitants a très modestement augmenté, passant de 532 apprenants en 2011 à 555 en 2017. Notons par ailleurs que les effectifs de l'ETFP représentent seulement 5,8 % des effectifs totaux du secondaire (général + ETFP) en 2017 (contre 6,3 % en 2011).

Graphique 27 : Proportions des effectifs scolaires par niveau



Source : données des annuaires statistiques de 2015 à 2020

Les effectifs des élèves du primaire en 2015-2016 représentaient 71,4 % de l'ensemble du système. Ces effectifs ont connu une régression ces dernières années et représentent 67,5 % au cours de l'année scolaire 2019-2020.

Au premier cycle du secondaire, l'effectif des élèves passe de 22,4 % en 2015-2016 à 24,9 % en 2019-2020. On note dans ce cycle une augmentation des effectifs sur 5 ans. Au second cycle du secondaire, la proportion de l'effectif des élèves est passée de 6,2 % en 2015-2016 à 6,8 % en 2017-2018 pour atteindre 7,6 % en 2019-2020. Il a été également observé une augmentation des effectifs sur les cinq ans. La gratuité décrétée au primaire en 2008-2009 a eu des effets positifs sur la scolarisation au secondaire.

Tableau 32 : Nombre et pourcentage d'établissements scolaires par cycle et milieu au cours des deux dernières années

Cycles	2018-2019						2019-2020					
	Rural		Urbain		Total		Rural		Urbain		Total	
	établiss ¹¹	%	établiss	%	établiss	%	établiss	%	établiss	%	établiss	%
Primaire	5 443	54,2%	2 219	22,1%	7 662	76,3%	5 447	51,9%	2 447	23,3%	7 894	75,2%
Secondaire 1	1 058	10,5%	835	8,3%	1 893	18,8%	1 092	10,4%	942	9,0%	2 034	19,4%
Secondaire 2	208	2,1%	284	2,8%	492	4,9%	239	2,3%	330	3,1%	569	5,4%
Total	6 709	66,8%	3 338	33,2%	10 047	100%	6 778	64,6%	3 719	35,4%	10 497	100%

Source : données des annuaires statistiques de 2015 à 2020

La répartition des établissements selon le milieu montre qu'au niveau du primaire on compte plus d'établissements en milieu rural qu'en milieu urbain. Ainsi, en 2018-2019, les écoles primaires se trouvant en zone rurale représentaient 54,2 % de tous les établissements du système éducatif togolais contre 22,1 % en zone urbaine. Il en est de même en 2019-2020 où elles représentent 51,9 % en zone rurale et 23,3 % en zone urbaine.

11. Établiss = établissement.

Au secondaire 2, on dénombre plus d'établissements en milieu urbain qu'en milieu rural. La proportion des établissements du secondaire en 2019 dans la zone urbaine est de 9 % au secondaire 1 et de 3,1 % au secondaire 2.

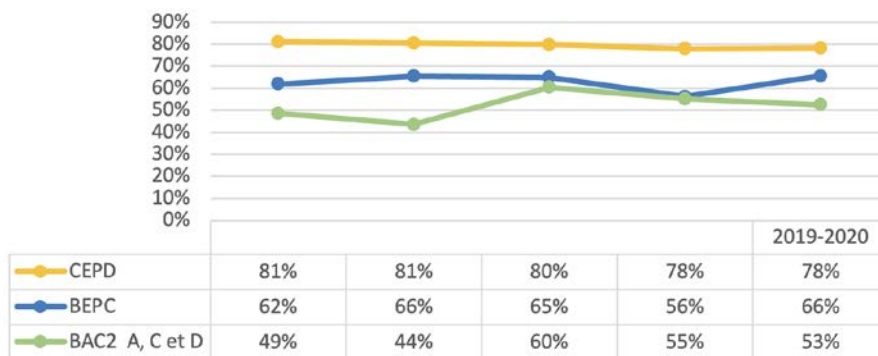
D'une manière générale, la proportion des établissements du primaire a connu une légère baisse. Elle passe de 76,3 % en 2018 à 75,2 % en 2019. En revanche, elle connaît une légère augmentation dans le secondaire où elle passe de 18,8 % au secondaire 1 et 4,9 % au secondaire 2 en 2018, à 19,4 % au secondaire 1 et 5,4 % au secondaire 2 en 2019. Ce qui s'explique par la création de nouveaux collèges et lycées.

3.1.2 Qualité de l'éducation

3.1.2.1 Taux de réussite aux examens

Le système éducatif togolais est caractérisé par un niveau d'abandon et de redoublement élevé, signe d'une faible efficacité du système éducatif. Idéalement, il est attendu qu'un enfant qui s'inscrit dans un cycle donné poursuive ses études jusqu'à la fin de ce cycle sans redoubler.

Graphique 28 : Taux de réussite aux examens du CEPD, BEPC et BAC 2



Source : données des annuaires statistiques de 2015 à 2020

Dans l'enseignement primaire, les résultats à l'examen du CEPD régressent depuis 2015 (81 %) jusqu'en 2019 (78 %). Les évaluations PASEC (2014 et 2019) révèlent une faible qualité du niveau des acquis scolaires des élèves du primaire. Cette faible acquisition limite la réussite des élèves et la poursuite de leur scolarité. L'application de la politique des sous-cycles à la rentrée scolaire 2011-2012, dans le but de réduire les redoublements et les abandons, a entraîné un problème de gestion des élèves présentant des difficultés d'apprentissage. La politique des sous-cycles a été mal accompagnée et mal comprise par les enseignants et les parents d'élèves. En effet, la mesure administrative visant à interdire le redoublement au sein d'un même sous-cycle est boycottée par une majorité d'enseignants par manque de mesures d'accompagnement pour la prise en charge des élèves en difficulté et des enseignants intervenants dans ces sous-cycles. D'après le PSE 2020-2030, la politique de sous-cycles qui a été introduite en 2012 n'a pas été bien appliquée. C'est pourquoi le PSE prévoit de mettre en place des mesures de concertation et de sensibilisation avec l'appui des services déconcentrés de l'éducation, afin de faire comprendre la pertinence de cette politique aux enseignants et aux parents. À cela va s'ajouter la mise en place d'outils de suivi des compétences de l'élève qui permettront à l'enseignant qui accueillera l'élève en année N+1 de connaître ses lacunes de l'année N.

En revanche, les résultats aux différents examens du secondaire ont évolué en dents de scie. Au niveau du secondaire 1, les résultats au BEPC en 2015 étaient de 62 %. Ces résultats ont augmenté l'année suivante (66 %) avant de régresser à 56 % en 2018 et d'augmenter considérablement en 2019 (66 %). Au niveau du secondaire 2, le taux de réussite aux examens de la 2e partie du baccalauréat des trois séries (A, C et D) a connu une régression de 2015 (49 %) à 2016 (44 %) puis une augmentation significative en 2017 (60 %) avant de régresser de nouveau jusqu'en 2019 (53 %).

L'évolution des taux de réussite aux différents examens des trois cycles d'enseignement serait en partie imputable au manque de manuels dans les établissements scolaires.

3.1.2.2 Enquêtes PASEC

Le Togo a participé à l'évaluation PASEC 2014 aux côtés de neuf autres pays d'Afrique francophone. Celle-ci permet de mesurer le niveau de compétences des élèves en début (2^e année) et en fin (6^e année) de scolarité primaire dans deux disciplines : la langue d'enseignement et les mathématiques. L'observation de la situation des apprentissages en début et en fin de scolarité permet de mesurer les capacités du système éducatif à transmettre la connaissance aux élèves à des moments clés de leur scolarité.

De manière générale, les données indiquent que les élèves togolais éprouvent de nombreuses difficultés d'apprentissage dès le début de la scolarisation primaire. Le Togo obtient en effet un score moyen en langue (473,6) et en mathématiques (474,5) inférieur à la moyenne de 500 points obtenue par l'ensemble des dix pays ayant participé à l'évaluation. Ces difficultés d'apprentissage se traduisent également dans la proportion d'élèves se situant en dessous du seuil « suffisant » de compétences. En effet, près de quatre élèves sur cinq (79,9 %) ne disposent pas des connaissances et compétences nécessaires en français (langue d'enseignement) pour poursuivre leur scolarité dans de bonnes conditions, tandis que pour les mathématiques il s'agit de près de trois élèves sur cinq (58,7 %). Ces proportions sont supérieures à la moyenne des dix pays ayant participé à cette évaluation, qui est de 71,4 % en langue et 52,9 % pour les mathématiques.

En fin de scolarité primaire, le score moyen en lecture (497,3) des élèves togolais est légèrement en deçà de la moyenne internationale, tandis que le score moyen en mathématiques (520,2) dépasse d'une vingtaine de points la moyenne internationale. Par ailleurs, la proportion d'élèves n'ayant pas atteint le seuil minimum de compétences en lecture et en mathématiques reste relativement élevée.

En effet, ce sont un peu plus de trois élèves sur cinq (61,6 %) qui n'atteignent pas le seuil minimum de compétences en lecture (contre 57,3 % en moyenne pour les 10 pays évalués) en fin de scolarité primaire, et un peu plus d'un élève sur deux (52,4 %) en mathématiques (contre 59 % pour les 10 pays évalués).

Il convient de noter que les difficultés d'apprentissage des élèves togolais sont plus importantes en français (langue d'enseignement) qu'en mathématiques. Les données du PASEC (2014) indiquent que les performances des filles en lecture sont en moyenne légèrement meilleures que celles des garçons (+5,7 points), mais non significatives, alors que la tendance contraire est observée en mathématiques où, à l'exception des écoles publiques de la région Kara, les scores des filles restent inférieurs à ceux des garçons.

Depuis la réalisation de cette étude PASEC, des mesures spécifiques ont été mises en place au niveau de la formation initiale et continue des enseignants, avec notamment le développement de la pédagogie active.

L'évaluation PASEC 2019 présente le Togo (63 %) comme le dernier des huit pays avec de très fortes proportions d'élèves situés sous le seuil suffisant de compétences en mathématiques en fin de primaire derrière le Tchad (88,5 %), la Côte d'Ivoire (82,8 %), la RDC (81,1 %), Madagascar (78,4 %), le Niger (77,5 %), la Guinée (67,6 %), le Cameroun (67 %) et le Congo (66,6 %). En lecture, en plus du Togo (61,1 %), sept autres pays, à savoir : Madagascar (82,5 %), le Tchad (77,8 %), la RDC (72,9 %), le Burundi (71,8 %), le Niger (69,9 %), la Côte d'Ivoire (59,5 %) et la Guinée (55,3 %) présentent les plus grandes proportions d'élèves ne montrant pas les compétences suffisantes en lecture à l'évaluation PASEC 2019.

Le système éducatif togolais connaît un déficit dans les acquis scolaires dès l'enseignement primaire.

3.1.3 Répartition de la population togolaise selon le niveau scolaire atteint (recensement)

La population togolaise est essentiellement rurale (62 % de la population totale). Néanmoins, on note une tendance à l'urbanisation rapide, nourrie par un exode rural. La population migre en fonction des opportunités économiques, des campagnes vers les villes, mais aussi vers l'extérieur du pays. Le phénomène d'urbanisation a surtout profité à l'agglomération de Lomé où vit 23,9 % de la population du pays. Le phénomène est assez peu maîtrisé, sans mesures d'accompagnement dans les domaines de la gestion urbaine et de l'environnement, avec pour conséquences de sérieux problèmes de logements et d'infrastructures sociocollectives de base.

Tableau 33 : Répartition en pourcentage des femmes et hommes âgés de 15 à 49 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint et l'alphabétisation

		Préprimaire ou aucun		Primaire		Secondaire ou supérieur ¹²	Total
		Alphabétisé(e)	Analphabète	Alphabétisé(e)	Analphabète		
Total des alphabétisé(e)s et des analphabètes par sexe	Femme	0,1	27,4	6	26,5	40	100
	Homme	0	9,3	4,7	18,9	67	100
MILIEU							
Urbain	Femme	0,1	15,8	7,2	24,1	52,8	100
	Homme	0	3	4,5	14,1	78,3	100
Rural	Femme	0,1	37,9	5	28,7	28,4	100
	Homme	0	14,6	4,9	23,1	57,3	100
RÉGION ÉDUCATIVE							
Maritime	Femme	0,1	27,2	7,6	31,5	33,6	100
	Homme	0	5,1	9,1	24,2	61,6	100
Plateaux	Femme	0	27,5	6	30,7	35,9	100
	Homme	0	11,2	3,2	15,8	69,8	100
Centrale	Femme	0	28,6	3,3	30,4	37,7	100
	Homme	0	6,2	3,8	24,4	65,6	100
Kara	Femme	0,1	34,7	3,6	24,7	36,8	100
	Homme	0	12,8	4,9	16,8	65,5	100
Savanes	Femme	0	58,3	2,1	17,9	21,7	100
	Homme	0,2	25,4	1,1	24,7	48,7	100
Lomé commune	Femme	0,2	12,7	8,3	24,1	54,7	100
	Homme	0	2,9	3,6	17,5	76	100
Golfe urbain	Femme	0,2	12,6	8,6	23,6	55	100
	Homme	0	3,5	7,7	13,7	75,2	100

Source : Extrait du MICS6 2017

L'analyse des données par MICS6 (2017) est faite sur la base suivante : les personnes qui ont fréquenté l'enseignement secondaire ou supérieur sont immédiatement classées comme alphabétisées et, en raison de leur niveau d'éducation, n'ont pas été testées à la lecture. Celles qui ont lu avec succès les expressions sont également classées comme alphabètes. Le pourcentage total d'alphabètes présenté dans la dernière colonne est la somme des personnes alphabétisées parmi celles qui ont 1) une éducation préprimaire ou non, 2) l'enseignement primaire et 3) celles qui ont au moins une formation secondaire. En additionnant le pourcentage des hommes et des femmes qui n'ont fréquenté que le préscolaire et le primaire, on en déduit que 53,9 % des femmes et 28,2 % des hommes sont analphabètes. Le risque de

12. Les répondants qui ont fréquenté l'école secondaire ou supérieure sont considérés comme alphabétisés et ne sont pas testés.

retrouver un jeune de 15 ans analphabète est plus fort lorsque ses parents sont également analphabètes. Cette situation est accentuée par un taux élevé des femmes analphabètes (53,9 %) puisque les enfants passent majoritairement plus de temps avec leur mère. L'impact de la faible exposition des apprenants aux ressources éducationnelles et aux personnes alphabétisées se fait sentir à la fois sur les jeunes gens et leurs parents. Les établissements scolaires, un cadre idéal pour profiter suffisamment des contenus des manuels et autres ouvrages, sont mal pourvus en matière de ressources éducationnelles, ce qui perpétue un taux d'analphabétisme élevé au sein de la population togolaise.

3.1.4 Proportion de ménages ayant accès au réseau électrique

Tableau 34 : Distribution en pourcentage des membres du ménage ayant accès à l'électricité, selon le milieu de résidence et les régions

	Milieu					Région				
	Total	Urbain	Rural	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Lomé Commune	Golfe urbain
Nombre de ménages	7916	3486	4430	1404	1883	719	865	808	1182	1055
Pourcentage des membres du ménage ayant accès à l'électricité	52,7	89,1	27,9	45,2	40,1	52,6	43,4	22,1	92,8	88,5

Source : Extrait du MICS6 Togo, 2017

Tableau 35 : Caractéristiques des ménages et des répondants

INDICATEUR MICS	Définition ¹²	Pourcentage
COUVERTURE DE L'ÉCHANTILLON ET CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES ET DES RÉPONDANTS		
Accès à l'électricité	Pourcentage de membres des ménages ayant accès à l'électricité	52,7
Taux d'alphabétisation des jeunes	Pourcentage de femmes et d'hommes de 15-24 ans capables de lire une phrase courte et simple sur la vie quotidienne ou qui sont allé(e)s à l'école secondaire ou plus :	
	Femmes Hommes	46,1 71,8
Exposition aux mass medias	Pourcentage de femmes et d'hommes de 15-49 ans qui, au moins une fois par semaine, lisent un journal ou un magazine, écoutent la radio et regardent la télévision :	
	Femmes Hommes	59,2 70,5
Ménages qui ont une radio	Pourcentage de ménages qui ont une radio	41,6
Ménages qui ont une télévision	Pourcentage de ménages qui ont une télévision	39,1
Ménages qui ont un téléphone	Pourcentage de ménages qui ont un téléphone (ligne fixe ou téléphone mobile)	84,6
Ménages qui ont un ordinateur	Pourcentage de ménages qui ont un ordinateur	9,5
Ménages avec Internet	Pourcentage de ménages qui ont accès à Internet par n'importe quel appareil de la maison	26,5
Utilisation d'un ordinateur	Pourcentage de femmes et d'hommes de 15-49 ans qui ont utilisé un ordinateur durant les 3 derniers mois :	
	Femmes Hommes	4,4 11,7
Possession d'un téléphone mobile	Pourcentage de femmes et d'hommes de 15-49 ans qui possèdent un téléphone mobile :	
	Femmes Hommes	56,6 78,3

INDICATEUR MICS	Définition ¹²	Pourcentage
Utilisation d'un téléphone mobile	Pourcentage de femmes et d'hommes de 15-49 ans qui ont utilisé un téléphone mobile durant les 3 derniers mois : Femmes Hommes	64,6 82,9
Utilisation d'Internet	Pourcentage de femmes et d'hommes de 15-49 qui ont utilisé Internet : Femmes : (a) durant les 3 derniers mois (b) au moins une fois par semaine durant les 3 derniers mois Hommes : (a) durant les 3 derniers mois (b) au moins une fois par semaine durant les 3 derniers mois	14,1 12,6 27,6 25,7
Compétences en TIC	Pourcentage de femmes et d'hommes ayant effectué au moins une des neuf activités spécifiques liées à l'ordinateur : Femmes : (a) âge 15-24 (b) âge 15-49 Hommes : (c) âge 15-24 (a) âge 15-49	4,1 3,7 9,2 11,2
Soutien à l'apprentissage	Pourcentage d'enfants de 24 mois à 5 ans engagés dans 4 activités ou plus de promotion d'apprentissage et de préparation scolaire dans les 3 derniers jours, avec : (a) un membre adulte du ménage (b) le père (c) la mère	18,5 4,5 8,6
Disponibilité de livres pour enfants	Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans qui ont au moins trois livres pour enfants	0,5
Disponibilité de livres à la maison	Pourcentage d'enfants de 7-14 ans qui ont au moins 3 livres à lire à la maison	4,0
Lecture à la maison	Pourcentage d'enfants de 7-14 ans qui lisent des livres ou à qui on fait la lecture à la maison	53,8
Langues à l'école et à la maison	Pourcentage d'enfants de 7-14 ans fréquentant l'école pour lesquels la langue parlée à la maison est la même que celle de l'école	3,3
Soutien aux devoirs scolaires	Pourcentage d'enfants de 7-14 ans fréquentant l'école qui ont reçu du soutien pour leurs devoirs	63,6

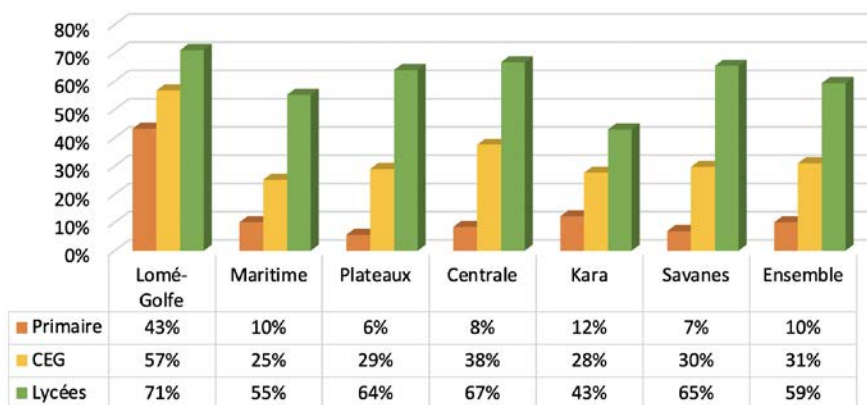
Source : Extrait du MICS6 Togo, 2017

Lorsque l'on considère les jeunes de 15 à 24 ans, le taux d'alphabétisme est seulement de 46,1 % pour les femmes, alors qu'elles restent les premières éducatrices. La proportion des femmes analphabètes entre 15 et 49 ans et entre 15 et 24 ans se maintient (53,9 %). Ce qui suppose que beaucoup d'enfants au Togo n'ont pas la chance d'avoir une mère alphabète. L'un des impacts de l'analphabétisme des mères sur l'éducation des enfants peut être le risque de sa transmission de génération en génération. Par ricochet, l'accès et l'exploitation des TIC et des livres par cette catégorie de mamans et d'enfants seraient d'un niveau très bas.

L'exposition des enfants aux ressources éducatives est une initiative qui doit d'abord être portée par les parents, et ensuite par les apprentissages scolaires. Ce n'est pas le cas pour 53,9 % des mères au Togo, ce qui invite le système éducatif togolais à engager des actions concrètes dans ce sens.

3.1.5 Conditions d'accessibilité et d'électrification des établissements

Graphique 29 : Proportion d'écoles avec électricité



Source : Données de l'annuaire statistique 2019-2020

L'électrification des établissements scolaires, condition critique à la fois pour les pratiques locales spontanées des enseignants et pour la réception des ressources sur support numérique, ne fait pas l'objet d'une planification stratégique d'ensemble ni d'une programmation régulière, alors même que la géographie très particulière du Togo et sa densité élevée de population font que de très nombreux établissements, non électrifiés, sont en fait à une grande proximité des réseaux de distribution d'électricité.

Tableau 36 : Proportion d'écoles publiques¹³ accessibles par route praticable toute l'année (primaire, secondaire) et disposant d'électricité

Région	Primaire		CEG		Lycées	
	Accessibilité	Électricité	Accessibilité	Électricité	Accessibilité	Électricité
Lomé-Golfe	56%	43%	57%	57%	71%	71%
Maritime	52%	10%	52%	25%	72%	55%
Plateaux	35%	6%	51%	29%	75%	64%
Centrale	52%	8%	64%	38%	73%	67%
Kara	52%	12%	38%	28%	45%	43%
Savanes	39%	7%	58%	30%	73%	65%
Ensemble	45%	10%	52%	31%	68%	59%

Source : Données de l'annuaire statistique 2019-2020

Plus de la moitié des écoles primaires publiques (55 %) du Togo ne sont pas accessibles en toute saison, surtout dans les régions des plateaux et savanes où respectivement 35 % et 39 % des établissements sont accessibles en toute saison. Ce taux élevé d'accès difficile des établissements du primaire explique en partie les difficultés rencontrées lors de la distribution des manuels. L'inaccessibilité de certaines écoles oblige les distributeurs à déposer les stocks de manuels dans les inspections qui sont généralement en milieu urbain. Seuls 10 % des écoles primaires ont accès à l'électricité.

Au secondaire 1 (CEG), 52 % des établissements du public sont accessibles en toute saison et 31 % seulement sont électrifiés. Au secondaire 2, ces taux sont de 68 % et de 59 %. Il s'avère nécessaire, d'une

13. L'électrification des établissements par l'État ne concerne que le secteur public.

part, de rendre les établissements accessibles en toute saison pour faciliter les visites du personnel d'encadrement, et d'autre part, de les équiper en électricité pour permettre un bon apprentissage à travers l'accès et l'utilisation des ressources numériques et ainsi améliorer le rendement des élèves.

Le réseau Internet met à disposition du public une grande quantité de documents (textuels, sonores ou visuels) et donne accès à des plateformes proposant des documents ou des activités.

Le gouvernement togolais s'est fixé, depuis octobre 2020, une feuille de route jusqu'en 2025. La vision stratégique 2025 pour le ministère des Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'Artisanat (MEPSTA) se décline en deux objectifs prioritaires :

- Renforcer les infrastructures physiques et équiper les établissements scolaires d'outils digitaux,
- Améliorer la qualité de l'enseignement et garantir la maîtrise des fondamentaux en lecture et en mathématiques.

Les indicateurs à atteindre à l'horizon 2025 sont entre autres :

- Plus de 90 % des enseignants bénéficiant d'une formation initiale,
- 50 % des élèves maîtrisant les bases de lecture en fin de primaire, contre 14 % en 2019,
- 100 % des établissements ayant accès à l'eau et à l'électricité,
- 90 % des établissements scolaires connectés au réseau Internet.

3.2 ACCESSIBILITÉ DES MANUELS SCOLAIRES ET DES GUIDES DE L'ENSEIGNANT

3.2.1 Nombre de manuels requis par cycle

La méthode de calcul retenue pour estimer les quantités de manuels, cahiers d'exercices et guides, est adaptée à une planification d'ensemble sur la base du stock existant de manuels et de la croissance des effectifs. La planification utilise le taux d'équipement (ratio élèves/manuel) établi sur la période de planification. Les quantités de manuels, cahiers et guides servis par établissement sont basées sur des effectifs anciens d'au moins un an, ceux des annuaires statistiques publiés. Une prévision est envisagée en majorant les quantités de manuels prévues.

Le PSE affiche explicitement les intentions des autorités éducatives pour les manuels, les cahiers d'activités (exercices en mathématiques et écriture en langue et communication pour les petites classes, CP1 et CP2) et les guides des enseignants, par matière et par niveau d'enseignement. L'objectif du ministère est de doter chaque élève du primaire d'un manuel de lecture et de calcul. Pour le primaire, ces objectifs sont déclinés dans la programmation pluriannuelle et annuelle. Les nouveaux manuels élaborés pour les classes du CP1 au CE1 sont mis gratuitement à la disposition des élèves et des enseignants.

Les spécifications pour l'impression de ces manuels ne sont pas toujours respectées. Par exemple, certaines pages se détachent facilement. Cette défectuosité des pages a été constatée sur un petit lot commandé directement par l'État pour compléter un stock existant (manuel de CP1). Cette situation réduit la durée de vie de ces manuels. On en déduit un manque de rigueur à la fois au niveau de l'imprimerie à qui la duplication a été confiée, et aux services de contrôle de qualité du ministère.

Au secondaire, le ministère prévoit un manuel de chaque discipline pour deux élèves. Cependant, les secondaires 1 et 2 pâtissent du manque de manuel dans toutes les disciplines. Les ratios élèves/manuel dans les deux cycles lors de visites ad hoc d'établissements ont révélé une atmosphère d'abandon des élèves en matière d'approvisionnement en manuels. Seuls certains établissements bénéficiant de dons volontaires des ONG ou des associations, d'anciens élèves ou autres, parviennent à satisfaire leurs élèves avec des ratios élèves/manuel acceptables.

D'une manière générale, du CE2 aux cycles secondaires d'enseignement général comme technique, les manuels existants sont dans un état de vétusté extrême, datant parfois de 30 ans. Ces manuels sont souvent inexploitable, car leurs contenus sont inadaptés.

Bien que l'équité de la répartition ait été identifiée en vertu des plans sectoriels et des analyses du secteur de l'éducation, les mesures ou stratégies de prévision et d'estimation mises en place pour gérer des besoins en manuels méritent des améliorations, car les réalités sur le terrain montrent une insuffisance et une inégale répartition des manuels scolaires.

3.2.2 État des lieux de la situation réelle des manuels dans les classes

L'évaluation sommative au niveau des pays du soutien du Partenariat mondial pour l'éducation (novembre 2019)¹⁴ a fait le point de la distribution des manuels au primaire entre 2015 et 2018 au Togo. Au total, 1,16 million de manuels scolaires ont été distribués aux élèves de CP1 et de CP2, au lieu de 1,8 million prévu. Concernant le guide de l'enseignant, les objectifs sont atteints avec 42 000 guides distribués.

L'insuffisance des manuels dans les écoles togolaises est surtout occasionnée par le manque de rigueur dans la planification, ce qui a pour effet le maintien des disparités entre les écoles et les régions.

Tableau 37 : Ratios élèves/manuel tous ordres au primaire

RÉGION	LECTURE	CALCUL
Lomé-Golfe	1,36	1,46
Maritime	1,57	1,81
Plateaux	1,58	1,75
Centrale	1,48	1,68
Kara	1,43	1,64
Savanes	1,52	1,62
Moyenne	1,49	1,65

Source : annuaire statistique 2019-2020

Le ratio moyen élèves/manuel pour les manuels de lecture est d'environ 1,5. Celui du manuel de calcul est d'environ 1,7 pour l'enseignement primaire du Togo. On note une disparité dans les régions : la région maritime et les Plateaux présentent chacune de forts taux d'élèves par manuel de lecture, d'environ 1,6. En ce qui concerne le manuel de calcul, le nombre d'élève le plus élevé (1,81) est enregistré par la région maritime. La région Golfe Lomé Commune est la région qui a le plus bas ratio avec 1,36 pour les manuels de lecture et 1,46 pour les manuels de calcul.

14. Évaluation sommative au niveau des pays du soutien du Partenariat mondial pour l'éducation, novembre 2019, p.65

Tableau 38 : Ratios élèves/manuel pour l'enseignement public du primaire

RÉGION	LECTURE	CALCUL
Lomé-Golfe	1,39	1,63
Maritime	1,49	1,75
Plateaux	1,48	1,66
Centrale	1,39	1,59
Kara	1,40	1,61
Savanes	1,47	1,55
Ensemble	1,45	1,64

Source : DPEE, Annuaire statistique 2019-2020

L'enseignement public enregistre au moins deux élèves par manuel pour les manuels de lecture et pour les manuels de calcul. On note également des disparités en région. La pénurie est plus ressentie pour les manuels de calcul.

Tableau 39 : Ratios élèves/manuel pour l'enseignement privé du primaire

RÉGION	LECTURE	CALCUL
Lomé-Golfe	1,35	1,41
Maritime	1,76	1,92
Plateaux	2,13	2,24
Centrale	2,14	2,31
Kara	1,67	1,91
Savanes	1,91	2,27
Ensemble	1,57	1,67

Source : annuaire statistique 2019-2020

L'enseignement privé présente une situation similaire à celle du public avec au moins deux élèves pour un manuel de lecture et pour un manuel de calcul, ainsi que des disparités dans les régions : au moins 3 élèves pour un manuel de lecture et de calcul dans la région Centrale et la région des Plateaux, et au moins 3 élèves pour un manuel de calcul dans la région des Savanes.

Tableau 40 : Ratios élèves/manuel pour les EDIL du primaire

RÉGION	LECTURE	CALCUL
Lomé-Golfe	-	-
Maritime	2,69	2,39
Plateaux	2,16	2,07
Centrale	2,89	3,08
Kara	5,79	4,08
Savanes	2,19	2,04
Ensemble	2,42	2,27

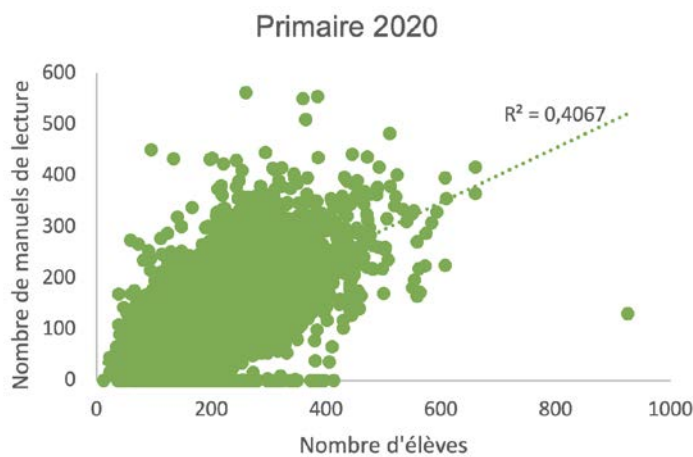
Source : annuaire statistique 2019-2020

La situation des manuels se complique davantage dans les écoles d'initiative locale (EDIL). Dans ces écoles, il faut, dans l'ensemble, au moins 3 élèves pour un manuel de lecture et un manuel de calcul. Ces types d'écoles, encore appelés communautaires, n'existent pas dans la région Lomé-Golfe (la capitale et ses environs). On les retrouve en zone rurale.

3.2.3 Situation des manuels au primaire

Au primaire, sur le plan national, le ratio élèves/manuel est d'environ 1,43 pour le manuel de lecture et d'environ 1,7 pour le manuel de calcul sur la période 2018-2020. Ainsi, même s'il n'y a pas un manuel de lecture ni de calcul par élève, il y a au moins un manuel pour deux élèves en moyenne. Ces moyennes cachent de fortes disparités entre les écoles.

Graphique 30 : Mise en relation du nombre de manuels de lecture et du nombre d'élèves par école primaire publique, année 2019-2020

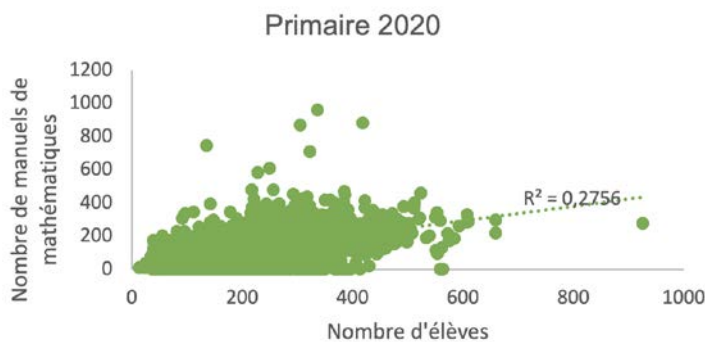


Source : DPEE, enquête statistique annuelle

En lisant le graphique 30, on s'aperçoit que, globalement, le nombre de manuels dans les écoles primaires publiques augmente avec le nombre d'élèves. Mais cette répartition est inégale : certaines écoles avec beaucoup d'élèves ont peu de manuels, alors que certaines écoles avec peu d'élèves ont beaucoup de manuels. Le degré d'aléa du nombre de manuels par rapport au nombre d'élèves dans les écoles primaires publiques est de 60 %, ce qui signifie que 60 % du phénomène d'allocation des manuels dans les écoles n'est pas expliqué par le nombre d'élèves et que d'autres facteurs entrent en jeu.

La dispersion est plus mauvaise si on observe la distribution des manuels de calcul.

Graphique 31 : Mise en relation du nombre de manuels de calcul et du nombre d'élèves par école primaire publique, année 2019-2020

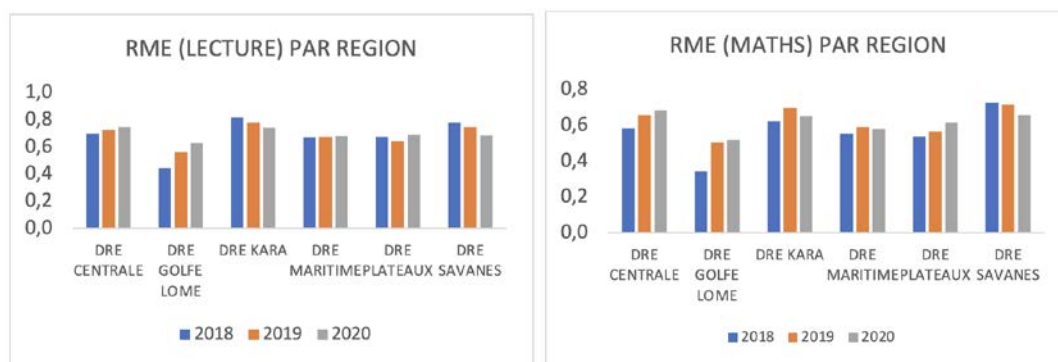


Source : DPEE, enquête statistique annuelle

L'aléa est beaucoup plus élevé que celui des manuels de français, sans explications, puisque les effectifs sur lesquels se base la distribution sont les mêmes dans les deux cas. Les manuels de calcul sont des consommables, donc plus utilisés que ceux de lecture, et sont, par conséquent, moins durables. En tout état de cause, un tel écart mériterait d'être étudié par des investigations précises dans un lot d'écoles.

Certaines régions sont sensiblement mieux nanties en manuels que d'autres, comme le montrent les deux graphiques suivants. On observe que la région la moins dotée est celle de la capitale.

Graphique 32 : Ratios manuels par élèves (manuels de lecture et de calcul) par région, 2018-2020



Source : DPEE, enquête statistique annuelle

La dispersion régionale des dotations de livres de mathématiques est très proche de celle observée pour les livres de lecture. En 2018, les manuels de CP2 ont été distribués et les cahiers d'activités de CP1 renouvelés. En 2019, les manuels de CE1 et ceux du préscolaire ont été distribués, et en 2020, les manuels consommables de mathématiques pour l'ensemble des CP ont été renouvelés.

La baisse du ratio manuels/élève constaté dans les Savanes et la Kara peut s'expliquer par le fait que l'estimation et la distribution des manuels au cours d'une année N se font sur la base des effectifs de l'année N-1. Il arrive quelquefois que la distribution ne soit effective qu'en année N+1. De ce fait, les estimations ne correspondent pas aux besoins réels. Par exemple, selon le rapport de mission de la Banque mondiale de 2019 (évaluation sommative au niveau des pays du soutien du Partenariat mondial pour l'éducation), les manuels scolaires de deuxième année (CP2) devaient être distribués à la rentrée scolaire 2016, mais cette tâche n'a été effectuée qu'en 2018. Les manuels scolaires de troisième année (CE1) sont distribués en 2019 (pour l'année scolaire 2019-2020). Les manuels scolaires de quatrième année (CE2) devraient être imprimés et distribués à la rentrée 2021.¹⁵

Cette situation, couplée avec le taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) globalement élevé dans les régions de la Kara (0,8 % en 2018; 2,4 en 2019 et 3,3 % en 2020) et des Savanes (2,3 en 2018; 0,2 en 2019 et 2,9 % en 2020) sur les trois années consécutives (voir tableau ci-dessus), justifie cette diminution des ratios manuels/élève dans ces régions. Tandis que dans les régions Golfe et maritime, le TAMA élevé s'explique par la présence des écoles privées qui n'existent pas dans la base du ministère, car elles ne se sont pas fait enregistrer pour éviter les taxes. Ces écoles sont omises à la suite du point de la distribution fait par les inspections et ne sont donc pas concernées.

15. Évaluation sommative au niveau des pays du soutien du Partenariat mondial pour l'éducation; novembre 2019. p.67 (<https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/document/file/2019-11-evaluation-sommative-soutien-PME-au-Togo.pdf>)

Tableau 41 : Ratio moyen élèves/manuel de français au primaire par ordre et par cours

Ordre	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	REM Total
Public	1	1	1	2	2	3	2
Privé	2	1	1	16	17	15	3
Communautaire	2	2	1	16	19	25	3
ENSEMBLE	1	1	1	3	3	5	2

Source : rapport d'analyse des indicateurs, année scolaire 2019-2020

Tableau 42 : Ratio moyen élèves/manuel de mathématiques au primaire

Ordre	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	REM Total
Public	1	2	1	2	2	3	2
Privé	1	3	1	22	25	22	3
Communautaire	2	2	1	24	20	15	2
ENSEMBLE	1	3	1	3	3	4	2

Source : rapport d'analyse des indicateurs, année scolaire 2019-2020

Dans l'enseignement primaire, le nombre de manuels scolaires est insuffisant. On compte au moins 2 élèves pour un manuel de français ou de mathématiques au CP1, CP2 et CE1. La disponibilité des manuels scolaires est beaucoup plus faible dans le privé et le communautaire que dans le public. La situation est plus alarmante dans les classes de CE2, CM1 et CM2, avec un pic dans les écoles communautaires et les écoles privées, allant jusqu'à 25 élèves pour un manuel. Cette situation s'explique par le fait que seules les écoles publiques sont dotées d'anciens manuels (*Flamboyant* et *Calcul quotidien*).

Le caractère consommable du manuel de mathématiques au CP est une charge supplémentaire pour le ministère qui n'est pas en mesure de les fournir chaque année, faute de financement disponible. Par conséquent, le MEPSTA est obligé de rechercher des fonds pour financer leur reproduction et leur distribution chaque année. Il en ressort que ces manuels arrivent parfois tardivement, en année N+1 ou pas du tout dans les classes. Les enseignants de ces classes rencontrent donc d'énormes difficultés à la rentrée dans leur pratique de classe lors des séances de mathématiques. Ils sont obligés de photocopier ou de faire photocopier (par les parents) une partie ou la totalité du manuel, dans un contexte de gratuité de l'école. Les élèves dont les parents sont pauvres et ne peuvent pas réunir les fonds pour la photocopie sont lésés. Les manuels d'origine étant en mode bichromie, leur exploitation par les enseignants se révèle difficile. Leur photocopie compliquerait davantage la situation pour les enseignants, et surtout pour les élèves qui auront des difficultés à s'y retrouver en matière de couleur.

L'incertitude liée à la dotation annuelle des écoles en manuels entraîne par précaution certains enseignants à faire écrire les élèves au crayon dans ces manuels afin de les conserver pour l'année suivante. Une des conséquences de cette situation est que certaines activités du manuel ne pourront pas être abordées, car elles nécessitent d'écrire en couleur.

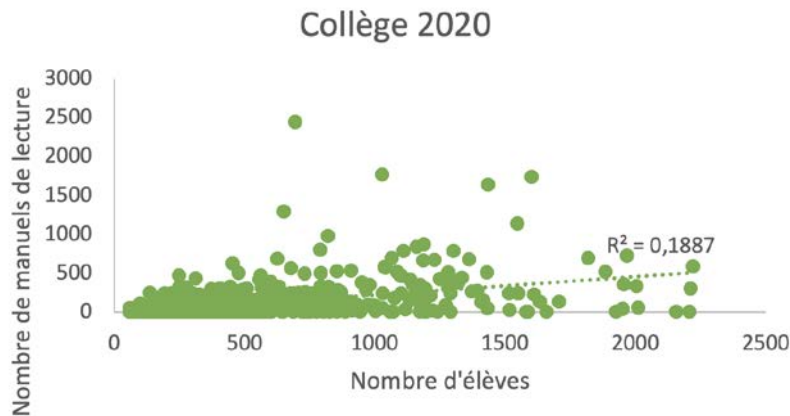
3.2.4 Situation des manuels au secondaire 1

Les annuaires statistiques n'abordent pas la question des manuels dans le cycle secondaire.

Au secondaire 1, les statistiques témoignent d'une très grande rareté des manuels, ce que les visites d'établissements ont confirmé. Pour le manuel de français, le REM est d'environ 5, et pour le manuel de

mathématiques, il est d'environ 6 sur la période 2018-2020. Les visites *ad hoc* dans certains établissements du secondaire 1 ont révélé des REM extrêmement élevés (environ 44 élèves pour un manuel de mathématiques pour la classe de 5^e au CEG Zébévi, 120 élèves pour un manuel de mathématiques pour la classe de 4^e au CEG Gbatopé), où l'exploitation des manuels par les élèves serait impossible. La dispersion des manuels au secondaire 1 est encore plus élevée qu'au primaire.

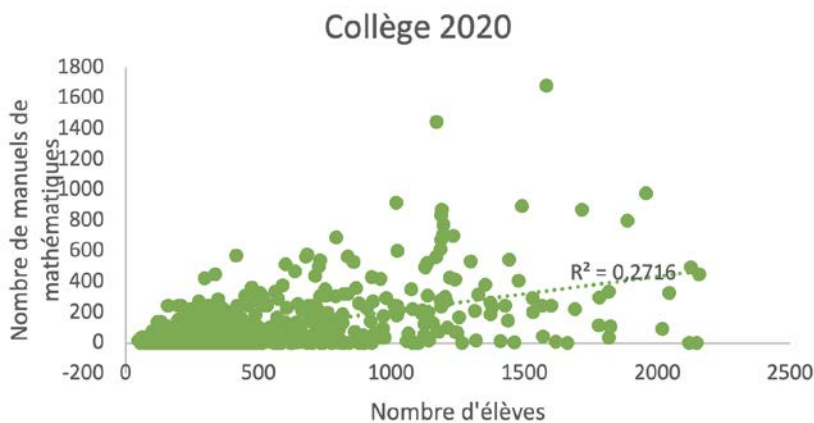
Graphique 33 : Mise en relation du nombre de manuels de français et du nombre d'élèves au secondaire 1 par établissement public, année 2019-2020



Source : DPEE, enquête statistique annuelle 2019-2020

Le coefficient R^2 est dans ce cas de 0,82, ce qui signifie que 82 % des allocations sont liées à d'autres facteurs que les effectifs d'élèves. La distribution est très hasardeuse.

Graphique 34 : Mise en relation du nombre de manuels de mathématiques et du nombre d'élèves au secondaire 1 par établissement public, année 2019-2020



Source : DPEE, enquête statistique annuelle

Dans ce cas, le coefficient R^2 n'est plus que de 0,73, ce qui signifie que la distribution des manuels de mathématiques est plus réfléchie que celle des manuels de français, mais qu'elle reste très aléatoire.

Au-delà de la rareté des manuels de français et de mathématiques presque généralisée au secondaire 1, on observe des cas particuliers dans certains établissements qui bénéficient des dons de projets (comme PAREC1, qui a doté 30 collèges de manuels scolaires) d'ONG, d'associations, de personnes de bonne volonté, etc. De ce fait, certains établissements avec un petit effectif se retrouvent avec une grande quantité de manuels.

3.2.5 Situation des manuels au secondaire 2

Les manuels de français et de mathématiques sont quasi inexistantes au secondaire 2. En effet, pour le manuel de français, le ratio élèves/manuel est passé de 10 en 2018 à 100 en 2020. Autrement dit, au lycée, il y a environ un manuel de français pour dix élèves en 2018 et un manuel pour cent élèves en 2020. Quant au manuel de mathématiques, le ratio est passé d'environ 10 en 2018 à 50 en 2020, soit d'un manuel pour dix élèves à un manuel pour cinquante élèves. Cette situation n'est pas surprenante et les visites d'établissements confirment cette réalité. Au lycée de Gbodjomé, il faut environ 82 élèves pour un manuel en français en seconde et environ 70 élèves pour un manuel de SVT en classe de terminale.

Avec ces ratios extrêmement élevés dans le secondaire 2, une représentation de la distribution de ces manuels entre les établissements n'aurait que très peu de sens.

3.2.6 Disponibilité des manuels dans les établissements publics des trois cycles

Tableau 43 : Disponibilité des manuels des élèves dans les établissements scolaires publics d'enseignement général pour l'année scolaire 2017-18

Disponibilité des manuels des élèves	Primaire	Collège	Lycée
Établissements sans manuels de français pour les élèves	8%	37%	61%
Établissements manuels de maths pour les élèves	14%	39%	54%
Établissements avec un manuel de français et un manuel de maths pour les élèves	20%	1%	1%
Établissements sans aucun manuel de français ni de maths pour les élèves	8%	33%	56%

Source : RESEN 2019

Une vue d'ensemble sur la situation des manuels dans les établissements publics d'enseignement général, selon le RESEN 2019, confirme l'existence de ratios chaotiques du primaire jusqu'au lycée. On observe que 8 % des écoles primaires, 33 % des collèges et 56 % des lycées ne disposent d'aucun manuel de français et de mathématiques pour leurs élèves. Ces établissements scolarisent tout de même 6,7 % des effectifs du primaire, 27 % des effectifs du collège et 56 % des effectifs du lycée. Par ailleurs, les données indiquent que seuls 20 % des écoles primaires publiques disposent d'un manuel de français et de mathématiques pour chaque élève. Pire, 1 % des collèges et des lycées sont dans cette situation. Autrement dit, la dotation en manuels scolaires reste problématique pour un bon nombre d'établissements publics, surtout dans le secondaire.

Ces quelques données chiffrées permettent de confirmer l'accès difficile aux manuels scolaires dans les disciplines principales et dans les différents cycles de scolarité. On en retient que les ratios élèves/manuel moyens restent très élevés et n'atteignent jamais un manuel par élève pour les disciplines fondamentales, même dans le cycle primaire, supposé prioritaire. La situation est plus difficile encore au secondaire 1 et

atteint son paroxysme au secondaire 2. Cela implique, même au primaire, l'impossibilité pour les élèves d'emmener le manuel chez eux.

En 2019, le ministère, conscient des grands risques pesant sur la soutenabilité de ses intentions stratégiques en matière de ressources éducationnelles, a mandaté un consultant pour en dresser un diagnostic. Sur la base de ce travail¹⁶, le MEPSTA s'est attelé à la définition d'une politique en la matière. Cette politique est en cours d'élaboration.

3.3 PERTINENCE PERÇUE DES MANUELS SCOLAIRES ET DES GUIDES

3.3.1 Cycle primaire

Au primaire, les réformes sont en cours pour aller vers l'APC. Ces réformes concernent actuellement le CP1, CP2, le CE1 et le CE2. Les manuels des classes (CP1, CP2, CE1) sont adaptés aux curricula et aux contextes socioculturels du pays. Cependant, en langue et communication, les manuels de CP1 et de CP2 posent un problème d'adaptation au niveau des élèves : le niveau serait plutôt élevé pour les élèves et les textes proposés ne seraient pas souvent en lien avec les thématiques qu'ils illustrent. Pour un directeur d'école : « les textes sont trop forts pour les élèves ». Il poursuit en disant qu'« il faut rendre expressives les images de ces manuels en adoptant la quadrichromie et en améliorant certaines images. Cela permettrait de rendre le document attrayant pour l'apprenant ».

Les élèves qui sont en classe de CE2 cette année 2020-2021, et avaient utilisé les nouveaux manuels au CE1, se trouvent dans l'obligation d'utiliser les anciens manuels (*Le Flamboyant* et *Nouveau calcul quotidien*), car les nouveaux manuels ne sont pas encore disponibles dans les classes. Ce qui ne reste pas sans effets sur les apprentissages de ces élèves qui oscillent entre deux approches (APC et APO).

Pour le CM1 et le CM2, les enseignants utilisent les manuels *Le Flamboyant*, qui relèvent de l'ancien programme, et qui ne cadrent pas avec le contexte socioculturel du Togo. Une directrice d'école déplore le fait que « dans les documents *Flamboyant*, il y a des stéréotypes sexistes. Il y a aussi les réalités d'ailleurs qui se retrouvent dans ces documents. On nous parle de Naomi, une écolière japonaise, d'une école en Martinique, de "Fifine Kipic" qui est une Japonaise ». Des manuels qui comportent des stéréotypes sexistes sont un handicap pour l'équité de genre. Dans ces manuels, en particulier *Le Flamboyant*, on identifie un ratio de 12 hommes en position d'autorité, pour une femme. Les acteurs pédagogiques touchés par l'étude sont aussi, pour la plupart, du même avis. D'après les propos d'un enseignant, recueillis dans l'article « Les stéréotypes sexistes dans les manuels scolaires au Togo : quelles incidences sur les filles ? » (Amouzou-Glipka & Akakpo-Numado ; 2018) :

« En matière d'autorité dans nos documents, c'est l'homme qui est toujours indexé. Par exemple à la page 52 du livre du CM1 dont le titre est "le repas du matin", papa et ses amis sont assis et sont servis par maman, pour dire que c'est papa qui incarne l'autorité et que maman est là pour les accueillir... les rôles sont partagés selon le sexe et le rôle de l'autorité, celui qui donne le ton, revient à l'homme et la femme ne fait qu'encaisser... Moi, depuis que j'utilise ce document, je n'ai vu aucune page où la femme a joué un rôle d'autorité ; il n'y a que les hommes qui incarnent la responsabilité ».¹⁷

16. Vincent Bontoux, *Étude sur l'élaboration d'un document de politique des manuels scolaires au Togo, septembre 2019.*

17. Source : <http://url.me/6T9Ms>

Cette perception des manuels du point de vue des enseignants et des autres acteurs de l'éducation alerte sur leur pertinence et leurs impacts probables sur les jeunes gens en situation d'apprentissage. Cette situation n'est pas en faveur d'une société qui aspire à un développement holistique durable.

3.3.2 Cycle secondaire

Au secondaire, les programmes sont révisés en approche par les compétences jusqu'en classe de 4^e à la rentrée scolaire 2020-2021. Dans les prévisions, cette révision doit atteindre la classe de 3^e à la rentrée 2021-2022 et se poursuivra pour les classes du secondaire 2 dans les années à venir. Mais les manuels adaptés à ce programme sont toujours attendus dans les classes de la 6^e à la 4^e. En attendant la disponibilité des nouveaux manuels, les inspecteurs ont conçu des canevas de fiches de cours et des guides pour orienter les enseignants dans la recherche et l'élaboration des contenus à enseigner. Les anciens manuels disponibles dans ces établissements datent d'environ 30 ans. Au secondaire, presque tous les manuels utilisés sont issus d'une publication des années 80 et 90. L'ouvrage *Textes et activités* en français, les collections interafricaines de mathématiques (CIAM) en mathématiques, Groupe de réflexion interafricain (GRIA), Bordas, Durandea et Eurin-Gié en sciences physiques sont toujours en vigueur. Les contenus de ces différents ouvrages sont déphasés dans un premier temps, et dans un second temps, inadaptés aux exigences du développement durable et de la lutte contre la pauvreté. Ces contenus ne permettent ni une autonomisation des apprenants ni une capacité à démontrer des compétences dans la vie quotidienne. C'est dans cette optique que de nouveaux manuels sont vivement attendus dans les cycles secondaires 1 et 2 de l'enseignement général au Togo.

3.4 DISPONIBILITÉ ET PERTINENCE DES MATÉRIELS DIDACTIQUES

3.4.1 Liste officielle des matériels requis par cycle

En matière de matériel didactique collectif pour une classe d'enseignement général de tout niveau, il est défini un matériel minimum nécessaire constitué :

- Un tableau noir, vert, blanc, etc. ;
- Des craies blanches et d'autres couleurs ;
- Du matériel de mesure (règle droite, équerre, rapporteur, compas) ;
- Un globe terrestre ;
- Un dictionnaire ;
- Une carte murale (géographique et historique sur le pays, le continent et le monde) ;
- Une planche murale scientifique ;
- Un compendium métrique ;
- Un compendium scientifique.

3.4.2 Disponibilité moyenne du matériel didactique

Les relevés statistiques annuels donnent des indications sur les matériels didactiques dont disposent les écoles. L'état des lieux de ces matériels en montre une assez grande rareté.

Tableau 44 : Pourcentages d'écoles disposant de différents matériels didactiques

POURCENTAGE D'ÉCOLES DISPOSANT DE :	AUCUN	1	2	AU MOINS 3	TOTAL
Carte murale	12,28	15,85	20,20	51,68	100,00
Compendium métrique	23,06	10,19	7,71	59,03	100,00
Compendium scientifique	35,95	5,44	2,65	55,96	100,00
Dictionnaire	10,60	38,18	19,28	31,94	100,00
Globe terrestre	16,44	52,88	10,00	20,68	100,00
Mallette pédagogique	42,65	3,68	1,11	52,56	100,00
Planche scientifique	21,86	9,22	7,58	61,34	100,00

Source : DPEE, enquête statistique annuelle - 2020

La colonne «Aucun» renseigne sur la gravité des conditions d'enseignement dans les établissements qui ne disposent d'aucun matériel didactique collectif. Près de 43 % de ces établissements ne disposent pas de mallette pédagogique. Le dictionnaire, qui reste un outil didactique très sollicité par les enseignants, est absent d'environ 11% d'établissements du Togo. Cette situation doit être non seulement embarrassante pour les enseignants, mais aussi pour les élèves qui n'auront pas la chance d'être initiés à la méthode de recherche d'un mot dans un dictionnaire.

À la lumière de l'insuffisance de matériels didactiques dans les établissements, la Direction des formations pourrait rénover son atelier de fabrication de matériel didactique.

3.4.3 Disponibilité du petit matériel individuel

Le matériel didactique individuel se résume généralement au primaire par : l'ardoise, les craies, la gomme, les cahiers, les stylos, le crayon, un ensemble géométrique (règle, compas, équerre, rapporteur), le sac d'écolier, la tenue, les manuels par discipline et autres livres. Bien que la gratuité de la scolarité instaurée en 2008 dans le primaire ait permis une forte augmentation des effectifs, il existe toujours une proportion d'enfants qui ne vont pas à l'école, de même que des abandons tout au long du cycle, notamment chez les filles. Les matériels didactiques sont à la charge des parents, alors que tous n'ont pas les moyens de les fournir à leurs enfants. Les frais scolaires constituent en réalité une dépense ponctuelle alors que le matériel didactique relève presque des consommables et sont un défi à relever pour les parents extrêmement pauvres. La visite des établissements *ad hoc* a présenté la même situation : 75 % des élèves au primaire ne disposent pas de petit matériel didactique. À cet effet, le ministère envisage de mettre en place des mesures spécifiques (entre autres les cantines scolaires) pour améliorer le suivi des acquis des élèves et encourager la poursuite des études pour tous.

Au secondaire, dans l'enseignement général, on retrouve presque le même matériel individuel qu'au primaire. Chaque élève dans ces deux cycles possède : la gomme, le cahier, le stylo, le crayon, un ensemble géométrique (règle, compas, équerre, rapporteur), le sac d'écolier, la tenue, les manuels par discipline et autres livres.

La visite des établissements au secondaire a révélé que 85 % des élèves des classes disposent du petit matériel didactique, ce qui est plutôt encourageant. 15% d'élèves restent néanmoins désavantagés par l'absence de ce matériel, ce qui peut être une des sources de la mauvaise performance pour la majorité de ces élèves.

3.4.4 Proportion d'écoles disposant d'un équipement de laboratoire minimum et du matériel consommable nécessaire

Les équipements de laboratoire se retrouvent uniquement au secondaire. Les laboratoires sont un dispositif rare dans les établissements publics, encore plus dans les structures privées. Dans les rares établissements qui en disposent, on note d'une manière générale un déclin de l'utilisation du matériel de laboratoire par les enseignants, car ces derniers estiment que la préparation des expériences empiète sur leur temps de cours. C'est ainsi que la majorité des labos existants sont tombés dans un état d'abandon et de délabrement, à tel point que du matériel encore utile est recouvert de poussière et de toiles d'araignée. Cette situation est la même dans presque tous les établissements secondaires ayant bénéficié, à l'époque, d'un laboratoire. Les enseignants de sciences (sciences physiques, chimie et SVT) ont souvent souhaité l'aide d'un garçon ou d'une dame de labo afin de réduire le temps de mise en place du dispositif adéquat pour l'expérimentation. En réalité, les enseignants de sciences ont besoin de formation en utilisation de matériel de labo en dehors de leurs heures d'enseignement. La Direction des formations pourrait rénover son laboratoire de sciences (SVT, physiques et chimie) pour accompagner, selon un emploi du temps précis, les enseignants des matières scientifiques.

La même réalité s'applique aux bibliothèques dans les établissements secondaires. Ceux qui en disposent n'ont aujourd'hui plus de livres à stocker, ou ils sont si obsolètes par rapport aux programmes en vigueur que les bibliothèques ne sont plus visitées ni par les enseignants ni par les élèves. En se référant toujours aux visites *ad hoc*, seuls quelques établissements bénéficiant de dons de manuels et livres ont leurs bibliothèques ouvertes. C'est le cas du lycée de Tsévié dont la bibliothèque est toujours accessible aux élèves. Cependant, les livres qui s'y trouvent relèvent incontestablement de dons inadéquats d'un établissement d'un pays du nord. Le même scénario est constaté au lycée technique d'Adidogomé où une bibliothèque très exiguë abrite des milliers de documents essentiellement hors programmes et hors d'usage.

3.4.5 Situation des bibliothèques et des labos dans l'enseignement général au cours de l'année scolaire 2017-18

Tableau 45 : Variabilité des conditions logistiques pour les niveaux d'enseignement général au cours de l'année scolaire 2017-18

	Primaire		Collège		Lycée	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Établissements sans bibliothèque	-	-	1469	83%	283	64%
Établissements sans laboratoire	-	-	1655	94%	362	81%

Source : RESEN 2019 p.60 (calculé à partir des données du MEPSTA)

D'après le RESEN (2019), le primaire ne bénéficie pas de matériels pédagogiques autres que les manuels, cahiers et guides ni d'équipements. Les écoles primaires dépendent, pour leur équipement en matériel pédagogique, bureautique et informatique, des dotations sporadiques et de la bonne volonté des collectivités locales, de particuliers, d'associations d'anciens élèves ou de projets avec des partenaires (ONG, PTF). La rareté des équipements des écoles primaires visitées pendant la mission (planches murales, cartes, globes, kits scientifiques, etc.) est cohérente avec le constat du RESEN. L'absence de livres de lecture « loisir » est également la règle. Les élèves à l'école primaire au Togo n'ont pas accès à d'autres ouvrages pour enfants que les manuels (dont ils n'ont pas l'entière possession). Une des conséquences de ce manque serait leur mauvaise performance lors des évaluations sous-régionales en langue et en calcul. Il est à souligner que la politique de gratuité mise en place au primaire est prise très au sérieux par les directeurs d'écoles, qui semblent éviter à tout prix de demander des contributions aux familles pour équiper leurs établissements.

Au secondaire, la stratégie d'équipement des établissements en RE est centrée sur le matériel de laboratoire et les dotations des collèges et lycées de référence (vidéoprojecteurs, ordinateurs, matériel scientifique) pour le fonctionnement des secteurs pédagogiques (dispositifs de rassemblement et de partage entre équipes enseignantes du secteur lors des journées pédagogiques). On note par ailleurs que le plan triennal d'action budgétisé (PTAB) prévoit la formation de 300 enseignants du secondaire à la manipulation de matériels de laboratoire, alors que ceux-ci sont peu nombreux et peu fonctionnels.

Il existe cependant une ligne pour « l'acquisition de ressources collectives pour 840 collèges », sous couvert du projet PAREC 2, mais il n'a pas été possible de connaître le contenu de cette dotation. La planification est moins précise sur les matériels pédagogiques et les équipements que sur les manuels.

3.5 GESTION DE CONTENUS, ÉDITION ET MISE À DISPOSITION DES MANUELS SCOLAIRES

3.5.1 Grandes lignes de la politique nationale du manuel scolaire et du matériel didactique

Il est prévu dans le PSE la poursuite de l'élaboration dans les deux champs pour le reste des classes (CE2, CM1 et CM2) et d'étendre la réforme curriculaire du CP1 au CM2 aux 5 champs de formation restants : éducation sociale, éducation physique et sportive, éducation artistique et culturelle, sciences humaines, sciences et technologie.

3.5.2 Stratégie et fréquence de renouvellement des curricula

3.5.2.1 Stratégie de renouvellement du curriculum

La compétence administrative de prise d'initiative pour la révision des programmes n'est pas clairement attribuée à une structure administrative particulière. Le mouvement de révision des programmes est alors sporadique et non régulier. En effet, dans tout le système éducatif togolais, à part la réforme de 1975 qui a concerné tous les cycles d'enseignement, l'actuelle réforme en APC, qui concerne également tous les cycles, prend son départ au primaire et reste la seconde grande réforme au Togo.

La présente réforme enclenchée en 2002 a opté pour l'APC en 2003, suite à l'arrêté n°015/MEPS/SG/EPD/SR du 8 mars 2003, pour concevoir le curriculum de l'école primaire.

L'éducation en matière d'environnement, de population et de santé de la reproduction pour le développement humain (EPD/SR) a déclenché la réforme curriculaire entre 2002 et 2003 en introduisant au primaire quelques enseignements transversaux élaborés selon l'approche par les compétences. Financée par le FNUAP, cette réforme envisageait, par le biais de l'EPD/SR, d'introduire dans l'ancien curriculum du primaire les contenus en matière de population et de santé, d'environnement, de développement durable. Ces programmes étaient écrits selon l'APC, alors que les disciplines porteuses sont en approche par les objectifs. À l'époque, les contenus élaborés en APC étaient différemment mis à l'essai à Kara et à Lomé (deux grandes villes du Togo).

Ce processus de réforme rencontre, lors de sa mise en œuvre, d'énormes difficultés en ce qui concerne les ressources financières et humaines.

Selon un ancien directeur de la DEPP, lorsqu'il s'est agi de réécrire les programmes en APC, l'État n'a pas assez investi. Il a contribué à hauteur de 22 millions pour le CP1 et 8 millions pour le CP2. Cette contribution étant insuffisante, un appui financier a été demandé au FNUAP pour la réécriture de tout le programme en APC. Chemin faisant, le FNUAP, trouvant que le processus n'aboutissait pas, a rompu les financements en 2007. Un financement de l'UNICEF a permis de continuer les activités de révision de tout le programme du primaire en APC. L'élaboration d'une première mouture a été terminée en 2008.

L'accompagnement financier de l'UNICEF s'est poursuivi jusqu'en 2010 et a permis de revisiter les programmes écrits. Il a également servi à écrire le programme du préscolaire, qui n'existait pas. En 2010, le Projet éducation et renforcement institutionnel (PERI) propose d'acheter des manuels en français et en mathématiques pour les écoles primaires. La DEPP propose plutôt que le PERI accompagne le processus de réforme en finançant l'écriture de nouveaux manuels axés sur les compétences, conformément aux nouveaux curricula élaborés. Le PERI achète des manuels en vigueur pour les établissements primaires en attendant que les nouveaux manuels de l'élève selon l'APC soient édités. Malheureusement, les nouveaux manuels ne sont pas toujours prêts. PERI demande l'expertise d'un consultant international pour valider les curricula élaborés. Le consultant remet presque tous les programmes précédemment élaborés en APC en cause. Le travail d'expertise du consultant canadien avec l'équipe nationale de rédacteurs a mis presque 2 ans à apporter des améliorations aux programmes élaborés en APC. L'élaboration des manuels de CP1 (mathématiques et français) prend fin en 2014. En 2015, l'élaboration de ceux du CP2 commence, ainsi que le travail d'édition des manuels de CP1. Le curriculum du primaire élaboré ne couvre en réalité que deux disciplines (français et mathématiques). Rien n'est fait dans les autres disciplines dans cette réforme curriculaire en APC. Le temps nécessaire pour que les manuels dans les deux champs atteignent la classe de CM2 devient imprévisible. L'aboutissement de cette réforme curriculaire prenant en compte toutes les matières pourrait prendre plus d'une vingtaine d'années. Comme tous les champs disciplinaires ne sont pas couverts par les nouveaux manuels, l'ancien emploi du temps est maintenu.

Les difficultés rencontrées lors de la rédaction des manuels sont essentiellement financières, car l'État ne finance pas la réforme. PERI trouve que certaines lignes de dépenses relatives aux activités de la réforme curriculaire ne sont pas éligibles (le suivi/accompagnement des rédacteurs par le ou les experts d'un côté et de l'autre, le suivi/accompagnement des acteurs de l'expérimentation sur le terrain). La contribution de l'État est insuffisante et difficile à obtenir.

Le processus de réforme ne dispose pas d'un comité de pilotage. C'est la DEPP qui coordonne cette réforme, mais elle ne dispose pas de toutes les compétences pour la gérer, puisqu'une réforme curriculaire a aussi d'autres aspects tels que l'aspect politique, administratif, financier, technique, l'aspect lié aux ressources humaines, etc.

En outre se pose le problème du temps. La même équipe doit exercer plusieurs activités à la fois et certaines personnes ne sont pas détachées officiellement pour le travail de rédaction de manuels. À ce sujet, un comité de pilotage confirmé par un arrêté ministériel pris en 2013 n'a jamais été fonctionnel. Tout ceci n'est qu'une des conséquences de l'absence d'une loi d'orientation relative aux réformes curriculaires. La seule loi d'orientation, qui est d'ailleurs dépassée, est celle de 1975. Elle a été retouchée pour donner le PSE.

Afin de pallier cet inconvénient, le PSE 2020-2030 prévoit une structure spécifique, appelée Direction des curricula et des manuels, mais elle n'est pas encore mise en place. Pour le moment, ce sont les directions d'enseignement (DEPP et DESG) qui ont la charge de la spécification. Des commissions *ad hoc* sont mises en place au moment des réformes des programmes.

3.5.2.2 Fréquence de renouvellement du curriculum

La fréquence de révision des curricula n'est indiquée dans aucun document. En effet, plusieurs petites réformes sporadiques ont été opérées dans le système éducatif, à savoir : la gratuité de l'école primaire

(2008), les cantines scolaires à l'école primaire (2008), le passage obligatoire entre les sous-cycles au primaire (2011-2012), l'allègement des programmes avec l'introduction de l'APC au secondaire 1 (à partir de 2017), la diminution des frais scolaires pour les filles dans le secondaire 1 et 2 (2008), etc. Ces petites réformes ne sont pas le fruit d'une vision prospective dans un document de référence, mais des réponses isolées à certains défis auxquels fait face le système éducatif. La réédition des manuels, le renouvellement des contenus d'enseignement des différents manuels en vigueur ne font pas non plus l'objet d'une prévision. Par voie de conséquence, le processus d'acquisition des manuels scolaires en APC au primaire consiste à passer deux marchés successifs d'appels d'offres. Le premier sur l'édition, et le second sur l'impression et la livraison des ouvrages.

Pour le secondaire 1 (collège), un processus d'allègement des programmes est en cours avec l'option de l'APC. Cette réforme a concerné pour l'instant les classes de la 6^e à la 4^e. Pour la classe de 3^e, la révision et l'actualisation sont en cours. Cependant, ces nouveaux curricula ne sont pas encore accompagnés de manuels pour leur mise en œuvre. Des efforts sont fournis par des inspecteurs et des enseignants chevronnés pour mettre à disposition de chaque enseignant le programme révisé accompagné des fiches de cours et des guides d'utilisation.

Pour le secondaire 2 (lycée), les programmes et les manuels (trop volumineux) datent de 1975 et demeurent toujours en vigueur. Dans ce cycle, la révision des programmes selon l'APC n'est pas encore enclenchée. Selon les prévisions du ministère, il faudrait finir la révision des programmes du secondaire 1 avant d'entamer celle du secondaire 2.

3.5.3 Spécification des ressources éducatives

Les compétences administratives pour l'identification des ressources éducatives nécessaires et leur spécification pédagogique et technique sont clairement identifiées, et cette identification n'est source ni de chevauchements ni de conflits.

Le renouvellement des ressources éducatives prescrites est lié à une réforme pédagogique en direction de l'approche par compétences, mais il n'existe pas par ailleurs de mouvement régulier ou permanent d'identification de nouvelles ressources ou de renouvellement de celles qui sont employées. Le MEPSTA prévoit la création d'une structure dédiée à cette mission (Direction des curricula et des manuels).

Les travaux de spécification des ressources, impliquant principalement des pédagogues, s'exercent sans la contrainte d'un cadrage financier préalablement défini. Le cadrage financier n'intervient que plus tardivement, chaque année lorsque les enveloppes disponibles sont connues, à l'effet de décider des commandes effectives. De la sorte, au moment de la réforme d'un ensemble de curricula, on spécifie un grand nombre de ressources éducatives sans savoir si on pourra se les procurer, et même en sachant d'expérience qu'il est probable que ce soit impossible.

Ces travaux sont par ailleurs centrés exclusivement sur les manuels scolaires (à l'exception des allègements de programmes des disciplines scientifiques au collège, qui identifient les matériels nécessaires aux enseignements). Ce constat doit être rapproché du précédent, en ceci que le travail de spécification n'intègre pas, de cette façon, la recherche de solutions alternatives qui pourraient s'avérer indispensables pour des raisons budgétaires.

La nouvelle politique des ressources éducatives, dont l'élaboration doit débiter incessamment, intégrera un schéma rénové de spécification.

3.5.4 Conception, production, achat des ressources éducationnelles

La conception des contenus est une tâche relevant du MEPSTA. Les travaux d'édition sont confiés par appel d'offres au secteur privé national. Le copyright était partagé entre l'éditeur et le MEPSTA, qui est devenu le propriétaire à part entière en 2021. Le MESPTA travaille depuis plusieurs années en entente directe avec le même éditeur, Graines de Pensée. L'impression, le façonnage puis la distribution sont confiés, par appel d'offres, à un second prestataire privé. La succession de deux marchés publics constitue un processus difficile et se traduit par de longs délais qui ne donnent pas satisfaction. Pour les réduire, les marchés d'appel d'offres pour l'impression et la distribution des manuels ont été combinés en un seul. L'imprimeur imprime les manuels et les distribue dans toutes les écoles d'après les estimations et la répartition par établissement par la cellule de marchés publics. Ce nouveau dispositif permet d'écourter la procédure d'environ 6 mois.

En effet, le processus d'approvisionnement en nouveaux manuels scolaires en APC au primaire a débuté en 2016 par au moins trois appels d'offres pour franchir les étapes allant du manuscrit brut à la mise à disposition des manuels dans les écoles. Ce processus comporte trois grandes étapes :

1. Un appel d'offres édition ;
2. Un appel d'offres impression ;
3. Quatre appels d'offres régionaux pour le recrutement de quatre prestataires de services chargés de distribuer les manuels depuis un entrepôt à Lomé jusqu'aux écoles.

Chaque appel d'offres représente un cycle de quelque 6 mois (en admettant qu'il n'y ait pas de recours). Soit au total un délai de 18 mois entre le début du processus de mise en forme éditoriale et l'arrivée dans les écoles. Si l'on y ajoute les 6 mois d'élaboration du manuscrit, il faut compter en tout environ 2 ans entre le lancement de l'élaboration du manuel et le moment où le manuel sera dans les mains des écoliers.

Le nouveau système de passation de marché en matière d'impression et de distribution des manuels, mis en place en 2018, est largement plus efficace et permet de gagner environ 6 mois.

Néanmoins, les délais de mise à disposition de manuels dans les classes pourraient être encore écourtés si ce dispositif englobait les services d'édition.

L'acquisition des ressources éducationnelles est marquée par une forte dépendance aux projets des partenaires techniques et financiers, ce qui pose problème dans les périodes où ces derniers sont en phase de renouvellement. Pour pallier cette difficulté, le MEPSTA a mobilisé, en 2021, des fonds de contrepartie, mais cette solution n'est ni complète ni renouvelable dans les prochaines années.

La production de nouveaux manuels a été considérable ces dernières années pour les premières classes du primaire (bien que cela n'ait pas permis d'atteindre l'objectif d'un manuel par élève), mais les achats sont limités pour les autres classes du cycle primaire et sont quasi inexistantes au secondaire. Pour le CP1 et le CP2, le choix s'est tourné vers des cahiers d'activités à usage unique, qui ne peuvent pas être renouvelés chaque année.

Il existe une ligne budgétaire dans les établissements primaires et secondaires. Cette ligne varie d'un établissement à un autre proportionnellement au nombre de salles de classe dans l'établissement. Un montant de 22 500 FCFA est accordé par salle de classe. Ce fonds n'est pas directement destiné à l'achat des manuels, mais à l'achat de matériel didactique (craie, règle, compas, cahier journal, registre de contrôle de présence, etc.) et à la réparation des tables-bancs. Toutefois, il revient à chaque établissement de privilégier ses besoins. Certains établissements (surtout les secondaires) l'emploient pour l'acquisition de petits matériels ou pour compléter la documentation des enseignants.

Le projet PAREC 2 prévoit de financer des achats d'anciens manuels à hauteur d'environ 800 millions FCFA pour les collèges des régions maritime, Plateaux et Savanes pour le compte de l'année scolaire 2020-2021. Les paramètres de cet achat (matières, niveaux, compatibilité avec l'approche APC, coût unitaire, établissements ciblés) ne sont pas encore établis.

Les initiatives spontanées des enseignants, qui confectionnent des supports à partir de manuels ou de sources documentaires identifiées sur l'Internet, et grâce à des moyens locaux de reprographie, sont d'une importance considérable pour pallier la pénurie de ressources éducationnelles, particulièrement au secondaire.

3.5.5 Objectifs du Plan sectoriel de l'éducation et de la programmation (PTAB 2021-2023) en matière de dotation en manuels ou autres supports de cours

Pour un bon fonctionnement des ministères chargés de l'éducation, le PSE prévoit un outil qui est « le modèle de simulation » pour estimer et anticiper les besoins de ces ministères en matière de manuels, d'enseignants, de financement, etc.

3.5.5.1 Le modèle de simulation : méthode d'estimation des manuels

Le modèle de simulation est un outil conçu initialement pour faire des prévisions, sur la base de données statistiques de l'année 2018, en dotation de manuels scolaires. À partir du stock de manuels existant dans les écoles cette année-là, le modèle a effectué des projections jusqu'en 2030, pour l'instant limitées au seul secteur public.

Pour le primaire, le modèle s'est fixé l'objectif d'atteindre le ratio de 1 manuel par élève en 2025 en effectuant une augmentation progressive de 0,01 à 0,02 point par an et par niveau. Pour plus de précision sur le mode de fonctionnement du modèle, voir le titre [Pratique 1](#) (en page 89) du chapitre 5 consacré aux bonnes pratiques relevées.

Au secondaire, une évolution progressive du ratio manuels/élève est projetée à 0,50 dans toutes les disciplines en 2025.

Le modèle de simulation prend en compte les déperditions des manuels estimées à 25 % par an pour les manuels d'élèves et à 20 % pour les guides du maître au primaire. Elles sont estimées à 20 % au premier cycle du secondaire et à 15 % au second cycle du secondaire par an pour les manuels d'élèves.

3.5.5.2 Cohérence entre planification et programmation

Le PSE prévoit des dotations de manuels ou d'autres supports de cours pour la période 2021-2023. Il est possible à travers le modèle de simulation de faire des estimations plus ou moins réalistes, qui sont à ajuster régulièrement au fur et à mesure des recensements successifs des effectifs réels en classe. Ces simulations permettent d'estimer non seulement les besoins de l'année en cours, mais également de faire une prévision sur plusieurs années. Par conséquent, des prévisions sur le plan du financement peuvent théoriquement être faites afin d'éviter des ruptures d'approvisionnement. Cependant, rien n'est prévu dans le Plan triennal d'activités budgétisées (PTAB) du MESPTA. Aussi, les objectifs du PSE et du modèle de simulation en ce qui concerne la dotation en manuel aux cycles secondaires n'ont pas été pris en compte dans le PTAB.

Dans la réalité, la fourniture des établissements en manuels se fait, non sur la base des estimations du modèle de simulation, mais sur des estimations de la Cellule des marchés publics sur la base de la formule suivante :

Estimation de nombre de manuels (stock) de l'année N = [Effectif de l'année N-1] x [Taux d'accroissement moyen annuel (TAMA)]

Le constat récurrent sur le terrain est qu'après le processus de distribution des manuels dans les établissements, les chefs d'établissements signalent, dans leurs procès-verbaux, des insuffisances de manuels et rarement des cas de surplus. Les services dont sont issues les deux méthodes d'estimation doivent faire un effort pour arriver à une formule de synthèse.

Le tableau ci-après indique la quantité de manuels distribuée par la cellule de passation des marchés durant ces 5 dernières années :

Tableau 46 : Quantité de manuels de lecture et de calcul distribués dans le primaire par année scolaire

	2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020		2020-2021	
	Lecture	Maths	Lecture	Maths	Lecture	Maths	Lecture	Maths	Lecture	Maths
CP1	391.713	391.713								518.420
CP2			330.000	330.000						418 686
CE1					300.000	300.000				

Malheureusement, des écarts sont constatés en dotation de manuels. Ceci est particulièrement préoccupant lorsqu'il s'agit de cahiers d'activités de mathématiques à usage unique (pour les classes de CP) qui doivent être renouvelés chaque année. Ces différences sont dues au manque de prévision à court et à moyen terme par rapport aux besoins en manuels selon l'évolution des effectifs. Cette situation pénalise l'accès aux manuels de mathématiques par les élèves dans les classes de CP1 de 2018 à 2020 et de CP2 de 2019 à 2020.

Il est opportun que les deux méthodes d'estimation soient harmonisées pour des prévisions plus ou moins précises à court et à long terme. Le modèle fait ses calculs sur la base des effectifs des élèves du secteur public à long terme, tandis que la Cellule considère les effectifs du privé à une année près. Le modèle aurait pu prendre également en considération les effectifs du secteur privé. Les prévisions en manuels comportent donc des erreurs dans les deux cas. Le modèle estime des ratios manuels/élève d'environ 0,92 dans les classes au primaire, ce qui est loin de la réalité constatée sur le terrain (environ 0,7 manuel par élève). L'objectif du modèle d'atteindre un manuel par élève en 2025 est une incertitude lorsque les effectifs des établissements privés ne sont pas pris en compte.

3.5.6 Mise à disposition des ressources éducationnelles dans les établissements

3.5.6.1 Estimation des besoins en manuels pour chaque établissement scolaire

L'absence d'une immatriculation unique des élèves dans les établissements entraîne des erreurs de calcul d'effectifs. Tous les élèves ne sont pas déclarés par les chefs d'établissement. Ils ont l'habitude de manipuler ces effectifs selon l'enjeu qui se présente à eux. À cela s'ajoute l'évaluation difficilement précise du stock de manuels en bon état et de ceux hors d'usage (comptabilisés par certains directeurs). Toutefois, des taux de déperdition par cycle ont été calculés afin de faire une estimation annuelle de manuels en

bon état. Ces incertitudes, pour lesquelles il n'existe pas de solution technique simple, compromettent une distribution équitable.

3.5.6.2 Distribution des manuels scolaires

La distribution des manuels scolaires se fait généralement pendant les premières semaines de la rentrée scolaire. Sur la même période, une équipe composée de cadres de la cellule des marchés publics du MEPSTA, de la DEPP, de la DPEE et de la DAF fait un suivi pour s'assurer de la mise à disposition effective des manuels d'élèves dans les écoles conformément à la clé de répartition. C'est aussi l'occasion pour cette équipe de vérifier, dans un échantillon d'écoles donné, si les quantités de manuels livrées dans les écoles correspondent aux quantités chargées dans les entrepôts. Cet échantillon d'écoles est constitué selon les critères suivants : le milieu, l'ordre d'enseignement (public et privé), l'accessibilité (réseau routier). Ce suivi se fait dans le but de :

- S'assurer que toutes les écoles ont été desservies en manuels indépendamment des conditions susmentionnées ;
- Rechercher des solutions aux éventuelles difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de l'activité ;
- Contrôler la conformité des procès-verbaux (PV) de réception des manuels avec les quantités effectivement déployées dans les écoles.

Un second suivi par les inspecteurs se déroule après les activités de distribution des manuels scolaires sur toute l'étendue du territoire. Ce suivi fait le point de la distribution dans toutes les écoles de toutes les circonscriptions pédagogiques pour relever l'état des lieux (manuels excédentaires ou déficitaires) sur la distribution en vue de procéder à des ajustements. Lors de ce suivi, les établissements omis ou nouvellement créés sont recensés. Cette activité de suivi permet à la DEPP et au PRMP de pourvoir ces établissements en manuels scolaires. Mais l'efficacité de ce dispositif reste souvent incertaine. Parfois, il est constaté que les documents sont plutôt déposés dans les inspections qui invitent les chefs d'établissement à venir récupérer leurs lots. Les chefs d'établissement récupèrent les manuels accompagnés des membres du COGEP et assurent le convoiement par moto avec tous les risques. Les derniers kilomètres restent à cet effet à la charge matérielle et financière des établissements scolaires, sans qu'un schéma clair sur la prise en charge de la dépense soit établi.

Les activités de suivi consistent en réalité, au nom de la gratuité de la scolarité au primaire, à garantir un manuel par élève dans chaque discipline, indépendamment de l'ordre d'enseignement de l'école, de son milieu ou de son accessibilité. Cependant, selon la cellule de marché public, aucune action officielle n'est entreprise, après le rapport de suivi des inspections, pour garantir l'accès aux manuels dans toutes les écoles.

De nombreux établissements scolaires ne disposent pas de bibliothèque ou de lieu de stockage adapté. Le manque de manuels empêche que les élèves puissent les emprunter pour les travaux personnels à la maison. Les devoirs à traiter à la maison sont donc recopiés au tableau, ce qui empiète sur le temps imparti à chaque discipline et donc sur le temps d'apprentissage scolaire.

Les acteurs sont unanimes pour reconnaître l'impact négatif de l'absence d'une politique en matière de ressources éducationnelles au Togo.

Ainsi, la plupart des manuels utilisés sont ceux identifiés par des inspecteurs et des enseignants chevronnés, en lien avec les programmes exécutés qui sont en vigueur depuis la réforme de 1975. Cependant, depuis 2002, des efforts de réforme en APC ont été entamés du préscolaire au secondaire 1. La rédaction des manuels a débuté en 2014 pour le primaire où les nouveaux manuels sont disponibles dans les classes de CP1, CP2 et CE1. La rédaction des nouveaux manuels poursuit sa progression pour atteindre toutes les classes du primaire avant d'entamer le secondaire 1 dont la révision des programmes en APC a atteint la classe de 4^e à la rentrée scolaire 2020-2021.

3.6 INTÉGRATION DES RESSOURCES NUMÉRIQUES DANS L'ÉDUCATION ET INITIATIVES PRISES FACE À LA CRISE DU COVID-19

3.6.1 État des lieux des ressources numériques

Un recours aux ressources éducationnelles libres (REL) en 2010 à travers un partenariat entre la Direction des formations (DF) et l'Open University a permis à la DF de former tous les professeurs des écoles normales (ENI) aux REL TESSA (Teacher Education in Sub-Saharan Africa: Formation des enseignants en Afrique subsaharienne). Ces REL que la DF a aidé à traduire et à adapter aux contextes togolais sont entièrement basées sur la pédagogie de l'activité et l'APC. Elles sont essentiellement destinées à la formation des enseignants de l'école primaire. Une centaine d'enseignants du primaire des régions maritime et Golfe-Lomé étaient également formés à l'utilisation de ces REL en 2020. En principe, il n'existe pas de schéma bien défini pour leur identification et classement par cycle d'enseignement. Les manuels officiels en vigueur n'ont pas non plus un accès facilité par le numérique. En clair, l'utilisation des ressources numériques, qu'elles soient d'accès libre ou non, n'était pas encouragée par le système éducationnel. La crise sanitaire de la Covid-19 a favorisé le recours aux ressources numériques. Des initiatives à la fois locales et nationales ont émergé. L'UNESCO, en collaboration avec la bibliothèque en ligne BELUGA, a entamé un projet de soutien en ligne aux enseignants dans certains pays d'Afrique francophone, dont le Togo. Une quinzaine d'enseignants de l'école primaire ont à cet effet bénéficié, sur WhatsApp, de formations (en élaboration et à la gestion de projet d'établissement) adaptées à la situation de pandémie de la Covid-19.¹⁸

En effet, à l'instar des autres pays du monde, la pandémie de la Covid-19 a fait avancer les lignes en matière de ressources numériques au Togo. L'ampleur de la pandémie a entraîné la fermeture des établissements scolaires, universitaires et de tous les centres de formation professionnelle dès le 20 mars 2020.

Après environ 3 mois, et suite aux concertations fructueuses engagées par le gouvernement avec tous les acteurs et partenaires du système éducationnel et avis favorable du Conseil scientifique pour la riposte à la pandémie de la Covid-19, le gouvernement a décidé la réouverture des établissements scolaires, et ce uniquement pour les classes avec examens le 15 juin 2020, afin de terminer l'année scolaire 2019-2020.¹⁹

Par ailleurs, des ressources éducationnelles numériques ont existé à la Direction des formations. Elles étaient diffusées aussi bien à l'endroit des élèves que des enseignants à travers la radio éducationnelle sise à la DF. Ce dispositif de diffusion de ressources éducationnelles pourra être rénové pour renforcer la qualité de l'éducation.

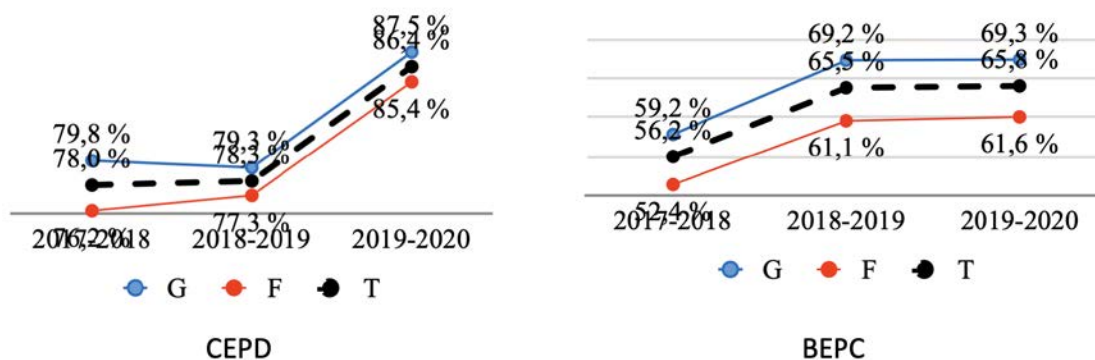
3.6.2 Comparaison du taux de réussite aux différents examens de l'année Covid-19 par rapport aux années précédentes

Au cours des trois dernières années et dans tous les cycles d'enseignement, le taux de réussite aux différents examens a connu une augmentation régulière.

18. Les ressources éducationnelles libres d'APRELI@ (Association pour la promotion des ressources éducationnelles libres africaines) ont servi à outiller la quinzaine de chefs d'établissement et d'enseignants en projet d'établissement et en développement professionnel continu des enseignants. L'Association RELET (Ressources éducationnelles libres endogènes du Togo) a permis d'assurer l'encadrement de ces enseignants et chefs d'établissement. <https://aprelia.org/index.php/fr/ressources/ressources-chef-etablissement>

19. Rapport d'analyse des données Covid-19, suite à la réouverture partielle des classes (DPEE, mars 2021).

Graphique 35 : Taux de réussite aux examens de CEPD et de BEPC de 2018 à 2020



À l'examen du CEPD, le taux de réussite va de 78 % en 2018 à 86,4 % en 2020 en passant par 78,3 % en 2019. Le taux de réussite au CEPD en 2020 est plus élevé que celui des années précédentes. De même, le taux de réussite au BEPC a connu une hausse continue de 2019 (65,5 %) à 2020 (65,8 %). En effet, les classes de CM2 et de 3^e ont été décongestionnées (conformément aux mesures barrières contre la Covid-19) dans les classes inférieures qui n'étaient pas autorisées à reprendre les cours. Par conséquent, l'encadrement de ces élèves a été beaucoup plus soutenu, grâce à la mise à contribution de tous les enseignants de ces classes.

Ce dispositif a été renforcé par un système de cours à distance. Toutes les disciplines sont prises en compte au primaire comme au secondaire. Seuls les chapitres étudiés avant la fermeture des classes ont fait l'objet de cours à distance. Les cours sont enregistrés comme des classes inversées et déroulés de manière synchrone à la radio et à la télévision. L'apprenant est tenu d'être au rendez-vous pour prendre des notes sur son cahier sans pouvoir interagir avec l'enseignant. À la fin de chaque présentation, quelques exercices sont proposés. L'enseignant donne un temps de réflexion à l'élève pour faire l'exercice. Après ce temps, l'enseignant donne la réponse. Du travail à la maison est également donné à la fin de la leçon.

Cet enseignement à distance (relevant des secteurs privé et public) est accessible à la fois en ligne (www.mysavoirplus.com et www.coursenligne.gouv.tg) et à travers les médias nationaux (radio ou télévision) avec l'appui du ministère sur une période. La plateforme étant commerciale, le ministère a jugé préférable d'acquérir une plateforme personnelle d'enseignement à distance. Pour le moment, ce projet n'est qu'à sa phase préliminaire. Ces taux de réussite plus élevés en 2020 que les années précédentes pourraient s'expliquer par les conditions d'enseignement (plus favorables) mises en place pour réduire la transmission de la Covid-19 en milieu scolaire.

La pléthore d'effectif serait, en dehors de l'insuffisance de manuels, un des facteurs qui influencent la qualité des apprentissages. La situation sanitaire a modifié cet état de fait puisque les classes à effectif pléthorique n'étaient plus acceptées. Vu les moyens très limités dans l'accompagnement du système éducatif, l'accessibilité des cours à distance aux élèves s'impose. La tendance du ministère à opter pour les enseignements en ligne est de plus en plus évoquée. En revanche, le mouvement vers ce type d'enseignement est sans doute lié à des conditions préalables telles que l'électricité, l'Internet, les terminaux, etc., indispensables dans les établissements, voire dans les ménages.

En effet, l'électrification des établissements scolaires, condition critique à la fois pour les pratiques locales spontanées des enseignants et pour la réception des ressources sur support numérique, ne fait pas l'objet d'une planification stratégique d'ensemble ni d'une programmation régulière. Les données statistiques présentent de très nombreux établissements, non électrifiés, dont la plupart sont en fait à une grande proximité des réseaux de distribution d'électricité.

La spécification de ressources sur support et à transmission numérique pourrait intégrer la recherche de ressources préexistantes et libres de droits, la recherche de dispositifs n'imposant pas l'accès direct de l'élève à un terminal électronique.

La spécification des ressources numériques est présente dans le PSE et s'articule autour de cours modèles dans toutes les matières et tous les niveaux, avec une plateforme numérique dédiée.

Le PSE n'explique pas quels sont les choix retenus pour leur développement : production de matériel, identification de ressources existantes, particulièrement les ressources libres de droits selon les niveaux et les cycles d'enseignement, choix du niveau de mise à disposition (auprès des inspections, des établissements, des enseignants, des élèves, etc.).

Par ailleurs, la programmation pluriannuelle (PTAB 2021-23) diffère quelque peu des annonces du PSE. Il n'est pas question du développement de cours modèles comme le prévoit le PSE, mais de « Mise en place de bibliothèques numériques au profit des enseignants et des élèves »²⁰. Cette activité n'est ni clairement définie à ce jour ni financée. Le PTAB propose des activités à une échelle très expérimentale, sans que l'objectif de l'expérimentation soit clairement affiché. Exemple d'activité : « Introduction du numérique dans les écoles primaires (mise en place d'une salle informatique destinée à la prise en main des outils informatiques) » pour 4 écoles primaires, avec un financement à rechercher.

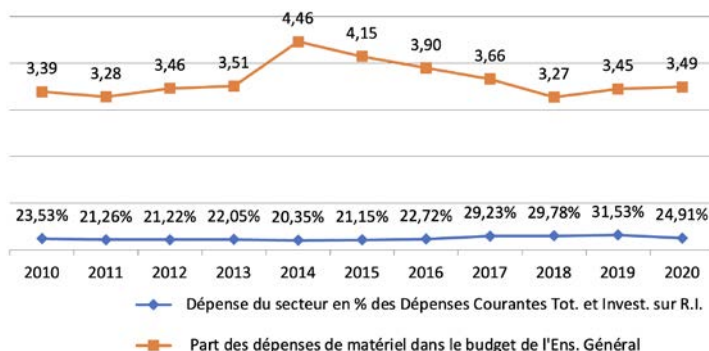
Les activités qui sont programmées dans le PTAB et le PTBA sont celles dont le financement est sûr. S'il arrive de rencontrer les activités dans le PTAB ou dans le PTBA qui n'ont pas de financement, cela relève de l'inadvertance lors de la programmation des activités dans certaines directions. Par exemple, les activités liées à l'implantation et l'utilisation de RE numériques : classes numériques expérimentales au primaire, développement de bibliothèques numériques, formation des enseignants à l'usage de RE numériques. Ces dernières sont plutôt jugées non indispensables.

En effet, la production de RE numériques relève principalement du Centre national de documentation pédagogique et des technologies de l'information et de la communication de l'éducation (CNDP-TICE). Les activités de production de RE numériques étant considérées comme non indispensables, le CNDP-TICE ne reçoit pas de financement en ce sens.

3.7 LE COÛT ET LES FINANCEMENTS DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

3.7.1 Dépenses courantes et matériel dans le budget de l'enseignement général

Graphique 36 : Évolution de la part du budget alloué à l'éducation dans le budget général et de celle des dépenses de matériel dans le budget de l'enseignement général entre 2010 et 2020



Source : Annuaire statistique 2019-2020

20. PTAB 2021-2023 ; objectif stratégique (volet) 1 : Améliorer l'accès à un enseignement équitable et inclusif/objectif spécifique 3 : Créer un environnement attrayant et protecteur pour tous les enfants/élèves/activité 5.

La part des dépenses totales allouées à l'éducation dans les dépenses de l'État tourne autour de 20 % depuis 2010. La part réservée aux dépenses de matériels didactiques dans le budget de l'enseignement général varie entre 3,27 % et 4,46 % sur la même période. Ces taux se situent nominalement dans une fourchette favorable, bien que la disponibilité des matériels pédagogiques et didactiques dans les écoles soit très insuffisante, comme le montre amplement la présente étude. Cela souligne la nécessité d'enquêtes de suivi des dépenses publiques dans l'éducation.

3.7.2 Contribution des PTF dans le financement des ressources éducationnelles

Le MEPSTA est fortement appuyé dans sa mission par plusieurs partenaires techniques et financiers. Certains financements extérieurs sont compris dans la Loi de finances, mais d'autres ne le sont pas. Il s'agit des financements directement exécutés par les financeurs. Pour les financements inscrits dans le budget, leurs exécutions ne sont pas retracées dans le système intégré de gestion des finances publiques (SIGFiP) en raison du fait que ces financements sont gérés par les unités de coordination.

Sur ces dernières années, les partenaires qu'on peut citer sont : le Partenariat mondial pour l'éducation (PME), géré par la Banque mondiale, qui finance le projet Éducation et renforcement institutionnel (PERI), l'Agence française de développement (AFD) qui finance le projet d'appui à la réforme des Collèges (PAREC) et la Banque islamique de développement (BID) qui finance le projet Education-BID. D'autres partenaires financent également le MEPSTA sans que ces financements soient inscrits dans la loi des finances : l'UNICEF, le Plan international Togo, BØRNEfonden, la coopération allemande (GIZ), l'Aide et action (AEAI), le fonds des Nations unies pour la population (FNUAP).

D'une manière générale, ces partenaires financiers financent la construction de salles de classes, de latrines, de points d'eau potable, d'équipement de salles en table-bancs, d'équipements de cantines scolaires, la formation des enseignants, etc.

Le partenaire qui finance principalement la conception et la mise à disposition des manuels dans les écoles primaires est la Banque mondiale à travers le projet PERI. Pour le secondaire, la révision des programmes a été effective grâce au financement de l'AFD à travers le projet PAREC. Certains partenaires financiers comme l'AFD font quelquefois des dons de manuels en vigueur dans les établissements secondaires. En revanche, d'autres comme l'UNICEF font des dons de ressources éducationnelles (qui ne sont pas des manuels en vigueur) à certains établissements, primaires comme secondaires, de leur zone d'intervention.

En somme, la contribution des PTF du Togo a significativement augmenté ces dernières années. De 243 millions de dollars en 2008, elle est passée à plus de 510 millions en 2019²¹, bien que la part allouée aux ressources éducationnelles ne puisse pas être distinguée.

3.7.3 Estimation du coût unitaire par manuel

La planification stratégique et la programmation opérationnelle sont détaillées pour ce qui est des manuels, cahiers et guides au primaire, mais elles sont moins précises sur les autres ressources éducationnelles (matériel didactique, ressources à transmission numérique).

La mission de diagnostic n'ayant pas eu accès à des documents de marchés réels, il n'est pas possible de comparer les coûts unitaires employés dans la programmation avec les coûts réels des manuels scolaires.

21. <https://www.republiquetogolaise.com/gouvernance-economique/2301-5068-les-partenaires-techniques-et-financiers-adherent-a-la-feuille-de-route-gouvernementale>

Tableau 47 : Prix d'un manuel à l'impression en FCFA

Cours	Lecture		Calcul	
	Manuel	Guide	Manuel	Guide
CP1	456	1169	557	1180
CP2	823	1727	300	613
CE1	530	850	530	850

Source : données de la cellule de passation de marchés publics du MEPSTA

Les prix des manuels à l'impression varient de 300 à 823 francs CFA, et les guides de 613 à 1 727 francs CFA. On remarque généralement que les prix unitaires des manuels et guides ne sont pas harmonisés selon les niveaux et les disciplines. Pour le manuel de lecture, on relève 456 F pour le CP1, 823 F pour le CP2 et 530 F pour le CE1 alors que le manuel de lecture au CP2 est moins volumineux que celui du CE1.

La planification stratégique à long terme du PSE 2020 dégage un écart d'environ 9 % en dépenses courantes. Il correspond à des dépenses qui ne sont pas financées. Dans la pratique, il n'y a pas d'authentiques choix stratégiques en la matière : les dépenses courantes non salariales, hors examen et hors dépenses de fonctionnement des administrations, sont par avance celles qui seront les plus difficilement financées. De fait, l'écart intègre les achats de ressources éducationnelles.

Afin d'optimiser les dépenses liées à l'impression des manuels, le ministère pourra s'appuyer sur les moyens matériels dont il dispose encore, et sur l'expérience. En effet, la Direction des formations dispose d'un complexe d'imprimerie Offset, qui a servi dans le passé à imprimer les manuels scolaires et autres documents pédagogiques. Ce dispositif peut être rénové et mis à contribution afin de réduire considérablement le coût d'impression des manuels.

Le PTAB 2021-2023 ne prévoyant pas de dotation de manuels au secondaire, il n'y a pas de point de comparaison avec les coûts unitaires retenus dans le modèle (ces coûts varient entre 6 600 et 7 200 FCFA selon les matières).

3.7.4 Estimation de la dépense annuelle moyenne en ressources éducationnelles par élève pour chaque niveau (F CFA)

Il n'existe pas de document qui indique clairement les dépenses annuelles moyennes en matière de ressources éducationnelles par élève pour chaque niveau. Néanmoins, le tableau ci-dessous nous renseigne sur les dépenses globales par cycle d'enseignement.

Tableau 48 : Dépenses courantes par niveau d'enseignement pour l'enseignement public en millions de FCFA, année 2017

	Dépenses salariales	Dépenses pédagogiques	Manuels	Cantines	Autres dépenses de fonctionnement	Total
Pré-scolaire	4 597	12	68	91	114	4 883
Primaire	55 749	146	682	909	2 047	59 533
Secondaire I	20 677	86	-	-	1 136	21 899
Secondaire II	12 487	52	-	-	686	13 225
ENI	716	4	-	-	389	1 108
Total	94 227	300	750	1 000	4372	100 648

Source : RESEN 2019 p77 (données du ministère de l'Économie et des Finances)

Les dépenses de fonctionnement des administrations centrales et déconcentrées ont été réparties aux différents niveaux au prorata des dépenses salariales dans les établissements. Quant aux dépenses de manuels, pédagogiques et de cantine, elles ont été réparties au prorata des effectifs d'élèves. La structure des dépenses par niveau ne change pas fondamentalement, mais l'intégration de ces dépenses communes permet de calculer la dépense courante publique par élève et par niveau d'enseignement.

Chapitre 4

Synthèse du diagnostic

des ressources éducatives

Les directions d'enseignement (DEPP, DESG) identifient les ressources qu'elles jugent nécessaires sans qu'un cadrage financier, basé sur des ressources que l'on peut raisonnablement espérer mobiliser, ait été défini au préalable.

4.1 RÉVISION DES PROGRAMMES

La compétence administrative de prise d'initiatives pour la révision des programmes n'est pas clairement attribuée à une structure administrative particulière. Le mouvement de rénovation des programmes est alors sporadique et non régulier. La réforme actuelle des curricula a démarré en 2002 par le primaire. Sa très lente progression (classe de CE2 en 2021) laisse à penser que le processus n'est pas assez maîtrisé par les acteurs impliqués. Par ailleurs, l'élaboration des manuels ne prend en compte que deux champs disciplinaires (français et mathématiques). Les disciplines comme les sciences et la technologie, les sciences humaines, l'éducation artistique et culturelle, l'éducation physique et sportive, l'éducation à la citoyenneté ne sont pas encore abordées. Cela entraîne un chevauchement de deux approches pédagogiques qui réduit l'efficacité et la qualité des enseignements. L'inquiétude est grandissante sur ce processus de réforme qui devrait normalement s'étendre jusqu'au secondaire. Il faut un service des curricula pour s'occuper en permanence de l'élaboration des curricula et des manuels. C'est dans cette optique que le PSE 2020-2030 prévoit une structure dédiée appelée Direction des curricula et des manuels, afin de pallier cet inconvénient, mais elle n'est pas encore mise en place.

4.2 MISE À DISPOSITION DES MANUELS

Pour un bon fonctionnement d'un service des curricula, des financements sécurisés sont nécessaires afin de garantir une progression normale dans l'élaboration des manuels et la révision des curricula. L'absence de cadrage financier associé au travail de spécification des ressources éducationnelles fait que nombre d'entre elles sont définies au-delà des moyens disponibles. Par exemple, des supports à usage unique pour le CP1 et le CP2 ont été spécifiés au moment de la révision des programmes. Dans les faits, ils ne peuvent pas être acquis et distribués chaque année. Or, aucun support alternatif n'a été identifié pour éviter aux élèves de se retrouver à travailler avec le tableau et les ardoises comme seuls supports. La forte dépendance financière aux projets de partenaires extérieurs aggrave davantage l'irrégularité dans la fourniture des manuels. Le PSE fait état d'un écart en dépenses courantes allant de 9,5 % à 6 % des dépenses annuelles. Cette proportion est égale à la moitié de celle des dépenses courantes hors salaires dans les dépenses courantes totales du secteur. Une fois les dépenses incompressibles déduites, dont celles consacrées à l'organisation des examens, des arbitrages difficiles restent à faire pour les différents types de dépenses pédagogiques.

4.3 OPÉRATIONNALISATION DU PSE

Le PSE affiche explicitement les intentions des autorités éducationnelles pour les manuels, les cahiers d'activités (exercices en mathématiques et écriture en langue et communication pour les petites classes, CP1 et CP2) et les guides des enseignants, par matière et par niveau d'enseignement et en cohérence avec la réforme curriculaire en cours. L'objectif est de doter chaque élève du primaire d'un manuel de lecture et de calcul, et d'un manuel de chaque discipline pour deux élèves du secondaire. Cependant, la méthode de calcul retenue pour estimer les quantités de manuels, cahiers d'exercices et guides à déployer dans les

écoles présente des insuffisances et ne permet pas d'avoir un manuel par élève dans ces écoles comme le prévoit le PSE. Pour le primaire, ces objectifs sont ensuite déclinés dans la programmation pluriannuelle et annuelle. Ce qui n'est pas le cas pour le secondaire 1 et 2. La modélisation est trop optimiste en retenant un taux de remplacement des manuels de 25 %, qui ne reflète pas suffisamment le rythme d'usure réel des manuels, ainsi que leur taux de perte.

4.4 PLANIFICATION DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

Bien que la planification et la programmation des activités du ministère se fassent de façon concertée avec toutes les directions centrales afin d'harmoniser les dépenses prévisionnelles du ministère, elles sont moins précises sur les matériels pédagogiques et les équipements que sur les manuels. À l'exception de manuels de technologie au secondaire 1, il n'est pas prévu dans la programmation 2021-2023 de dotations de manuels ou autres supports de cours au secondaire. Elle ne présente pas non plus de schéma clairement défini sur les choix numériques possibles pour pallier le manque important de manuels. Le modèle de simulation qui est un outil conçu pour anticiper les difficultés en prévision et dotation de manuels ne tient pas compte de l'effectif des écoles privées dans ses calculs.

La numérisation des ressources éducationnelles dépend intrinsèquement de la disponibilité de l'électricité. À ce sujet, le PSE est peu développé sur la stratégie d'électrification des établissements scolaires, ce qui entraverait le mouvement vers le numérique. La plupart des activités de production de ressources numériques confiées au CNDP-TICE n'ont jamais trouvé de financement. Il s'avère important d'améliorer la planification des activités afin que chacune d'entre elles trouve un financement sécurisé, surtout lorsqu'il s'agit de l'approvisionnement en matériels didactiques et pédagogiques à tous les cycles de l'enseignement.

4.5 POLITIQUE DE RESSOURCES ÉDUCATIVES

En raison de l'absence d'une politique explicite du manuel scolaire, le processus d'acquisition des manuels reste très lourd et complique l'approvisionnement et l'acheminement des manuels jusqu'aux établissements. En outre, la complexité de la passation des marchés engendre un retard dans la livraison des RE. Les délais nécessaires à cette double passation de marché sont insuffisamment anticipés. D'après la visite de la cellule de passation des marchés, le coût de revient final d'un manuel par discipline est difficile à estimer. De même, les documents de planification et de programmation sont imprécis sur la détermination du coût unitaire des ressources éducationnelles. Pour les autres manuels du primaire, ainsi que pour les guides d'enseignants, il n'est pas possible de comparer les coûts unitaires du modèle et ceux du PTAB 2021-2023. En effet, la programmation ne contient pas d'information sur les coûts unitaires et le regroupement de certaines lignes d'activités pour le calcul des coûts totaux ne permet pas de diviser les quantités par les coûts. Par exemple, l'activité « Impression et distribution des manuels et guides de français et des mathématiques au CM1 » (lignes 187-190 du PTAB), indique un coût total qui ne peut être ventilé selon les quantités indiquées pour chaque support.

L'absence de tirage commercial des manuels au primaire sur les marchés locaux engendre plutôt la contrebande, la prolifération de contrefaçons de ces manuels. La qualité douteuse de ces manuels contrefaits nuit à tous les acteurs de l'éducation et de la chaîne de production. La non-commercialisation de ces manuels est un choix qui pénalise l'accès libre à ces manuels par tous.

La programmation en matériels pédagogiques (autres que les manuels, cahiers et guides) et en équipements faite par le ministère ne prend en compte que le secondaire. Les laboratoires sont quelquefois disponibles avec un minimum de matériel nécessaire pour des expériences en physique-chimie et en SVT, mais ne sont pas exploités. Des initiatives personnelles spontanées de certains enseignants existent, mais ne sont pas capitalisées.

Le ministère est en train d'œuvrer à l'élaboration d'une politique de ressources éducatives afin de recadrer toute la chaîne de production des ressources éducatives au Togo.

4.6- LE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

Les supports numériques en matière de ressources éducatives n'étaient pas assez utilisés au Togo. La pandémie de Covid-19 a augmenté la fréquence d'utilisation des ressources numériques au Togo comme dans d'autres pays de la sous-région. C'est ainsi que cette approche est soutenue à la fois par le MEPSTA et le gouvernement, non seulement comme un plan de riposte à la pandémie, mais surtout comme un palliatif aux nombreux problèmes (pléthore d'effectifs dans les classes, insuffisance d'infrastructures d'accueil et de matériels didactiques et pédagogiques) du système éducatif.

Les projets de mise en ligne de cours qui sont en exécution, comme « Imaginecole », Projet apprendre, TESSA, etc. sont des initiatives à perpétuer et à généraliser pour un accès facile, libre et équitable aux ressources éducatives. On constate la non-utilisation par les enseignants des ressources éducatives pourtant disponibles dans les établissements en raison de leur incapacité à les utiliser convenablement. Des ordinateurs sont posés dans certains établissements sans que personne ne puisse les utiliser par manque de formation, d'électricité ou de réseau Internet, etc.

Dans l'ensemble, la chaîne de production des ressources éducatives du MEPSTA présente d'énormes difficultés auxquelles il faut nécessairement apporter des solutions adéquates.

Chapitre 5

Bonnes pratiques relevées

Le diagnostic décrit ci-dessus a permis de faire apparaître les principales options stratégiques suivies par les autorités nationales en matière de ressources éducationnelles, de mesurer l'accessibilité de ces ressources pour les élèves et les enseignants, et d'identifier certains des facteurs derrière les insuffisances constatées. Dans le même temps, ce diagnostic a aussi permis de mettre au jour un certain nombre de pratiques particulièrement intéressantes et positives qui méritent d'être connues et partagées en raison de leur probable impact positif dans la chaîne des ressources éducationnelles et de leur possible répliquabilité dans d'autres contextes.

Ces cinq pratiques sont succinctement décrites ci-après.

PRATIQUE 1 - Outil de planification de grande précision quantitative sur les achats de manuels, cahiers d'exercices et guides

Le modèle de simulation est basé sur les données de l'année 2018. À partir des manuels existants dans les écoles cette année-là, le modèle a effectué des projections jusqu'en 2030, uniquement pour le public.

Pour le primaire, le ratio manuels/élève de l'année de base (2018) est de 0,92 pour le manuel de lecture tout comme celui de calcul. Sur cette base, le modèle s'est fixé l'objectif d'atteindre 1 manuel pour 1 élève en 2025 en augmentant progressivement de 0,01 à 0,02 point par an et par niveau. Pour calculer le stock nécessaire pour une année donnée, le modèle fait référence à l'effectif des élèves du public de cette année, multiplié par le ratio manuels/élève à atteindre pour la même année.

En 2018, au premier cycle du secondaire, ce ratio est de 0,23 pour le manuel de français, 0,19 pour le manuel d'anglais, 0,18 pour le manuel de mathématiques et 0,19 pour le manuel de sciences physiques. Une évolution progressive de ce ratio est estimée, pour atteindre 0,50 dans toutes les disciplines en 2025.

Au second cycle du secondaire, le ratio manuels/élève de français est de 0,08, celui d'anglais de 0,04, celui de mathématiques de 0,08 et celui de sciences physiques de 0,04 en 2018. L'objectif à atteindre en 2025 est de deux élèves pour un manuel dans toutes les disciplines.

La formule utilisée pour estimer le nombre de manuels est la suivante :

Nombre de manuels de lecture (stock) année N = [nombre d'élèves scolarisés dans le public en année N] x [nombre de manuels de lecture par élève (ratio) de l'année N].

Pour estimer les besoins en manuels, le modèle de simulation a pris en compte les déperditions de manuels estimées à 25 % par an pour les manuels d'élèves et de 20 % pour les guides du maître.

Estimation des besoins en nombre de manuels de l'année N = [nombre de manuels (stock) de l'année N] - [(nombre manuel stock année N-1)] x [(1 - taux de déperdition manuels par an)]

L'estimation des effectifs par cours et par année scolaire suit la méthode classique de projection basée sur les taux de flux (admission, promotion et redoublement) correspondants.

Le tableau ci-dessous donne un exemple de la méthode utilisée pour l'estimation des besoins de manuels de lecture et de calcul pour le primaire public entre 2018 et 2025.

Tableau 49 : Estimation des besoins en manuels scolaires au primaire public

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Effectif élèves du public	1 070 912	1 123 180	1 154 522	1 165 355	1 163 064	1 147 419	1 124 295	1 092 582
Nombre de manuels de lecture (stock)	985 476	1 046 375	1 088 732	1 112 229	1 123 298	1 121 265	1 111 482	1 092 582
Nombre de manuels de calcul (stock)	990 192	1 050 615	1 092 364	1 115 161	1 125 493	1 122 708	1 112 189	1 092 582
Ratio²² manuels/élève de lecture	0,92	0,93	0,94	0,95	0,97	0,98	0,99	1,00
Ratio²² manuels/élève de calcul	0,92	0,94	0,95	0,96	0,97	0,98	0,99	1,00
Besoin en manuels de lecture pour élèves		307 268	303 950	295 680	289 126	278 791	270 533	258 971
Besoin en manuels de calcul pour élèves		307 971	304 402	295 889	289 122	278 588	270 158	258 441

Source : Modèle de simulation financière en éducation – Togo 2018-2030

Il est possible, à travers le modèle de simulation, de faire des estimations plus ou moins réalistes, qui sont à ajuster régulièrement au fur et à mesure des recensements successifs des effectifs réellement en classe. Ces simulations permettent d'estimer non seulement les besoins de l'année en cours, mais également de faire une prévision sur plusieurs années. Par conséquent, des prévisions sur le plan du financement peuvent théoriquement être faites afin d'éviter des ruptures d'approvisionnement comme on peut le constater dans le tableau ci-dessus dans les cellules en gris.

Dans la réalité cependant, la fourniture des établissements en manuels se fait, non sur la base des estimations du modèle de simulation, mais sur des estimations de la Cellule des marchés publics basées sur la formule suivante :

Estimation de nombre de manuels (stock) de l'année N = [Effectif de l'année N-1] x [Taux d'accroissement moyen annuel (TAMA)]

Le constat récurrent sur le terrain est qu'après le processus de distribution des manuels dans les établissements, les chefs d'établissements signalent, dans leurs procès-verbaux, des insuffisances de manuels et rarement des cas de surplus. Les services dont sont issues les deux méthodes d'estimation doivent faire un effort pour arriver à une formule de synthèse.

PRATIQUE 2 - Simplification du système des marchés en combinant l'impression et la distribution

Les passations de marché de l'impression et de la distribution des manuels sont combinées en un seul marché, où l'imprimeur imprime les manuels et les distribue dans toutes les écoles d'après la répartition de la Cellule des marchés publics. Ce nouveau dispositif permet d'écourter la procédure d'environ 6 mois.

En effet, le processus d'approvisionnement en nouveaux manuels scolaires en APC au primaire a débuté en 2016 par au moins trois appels d'offres, pour franchir les étapes allant du manuscrit brut à la mise à disposition des manuels dans les écoles. Ce processus comporte trois grandes étapes :

22. Ici arrondi au centième

1. Un appel d'offres édition,
2. Un appel d'offres impression,
3. Quatre appels d'offres régionaux pour le recrutement de quatre prestataires de services chargés de distribuer les manuels depuis un entrepôt à Lomé jusqu'aux écoles.

Chaque appel d'offres représente un cycle total de quelque 6 mois (en admettant qu'il n'y ait pas de recours). Soit au total un délai de 18 mois entre le début du processus de mise en forme éditoriale et l'arrivée dans les écoles. Si l'on y ajoute les 6 mois d'élaboration du manuscrit, il faut compter en tout 2 ans entre le lancement de l'élaboration du manuel et le moment où le manuel sera dans les mains des écoliers.

Le nouveau système de passation de marché en matière d'impression et de distribution des manuels, initié en 2018, est largement plus efficace et permet de gagner environ 6 mois.

Néanmoins, les délais de mise à disposition des manuels dans les classes pourraient être encore écourtés si ce dispositif englobait les services d'édition.

PRATIQUE 3 - Mise à disposition d'une ligne budgétaire aux établissements pour l'acquisition de ressources éducationnelles

La mise à disposition d'une ligne budgétaire aux établissements fait suite à la gratuité des frais scolaires dans les écoles primaires. Cette ligne varie en volume d'un établissement à un autre, proportionnellement au nombre de salles de classe dans l'établissement. Un montant de 22 500 FCFA est accordé par salle de classe.

Ce fond est utilisé pour l'achat de matériels didactiques (craie, règle, compas, cahier journal, registre de contrôle de présence, etc.) et pour la réparation des tables-bancs. Il n'est pas expressément destiné à l'achat des manuels. Toutefois, il revient à chaque établissement de gérer ses priorités. Pour entrer en possession des manuels scolaires, qui sont parfois transposés dans les inspections, certains chefs d'établissement du primaire utilisent une partie de ces fonds pour l'acheminement des manuels sur les derniers kilomètres.

Ces fonds permettent de maintenir les établissements dans un état plus ou moins fonctionnel. Au secondaire, où les manuels sont très rares, certains chefs d'établissements utilisent une partie de ces fonds pour se procurer quelques manuels, du moins pour les enseignants.

PRATIQUE 4 - Conduite d'opérations de suivi assorties de missions de contrôle aléatoire de la mise à disposition des ressources éducationnelles

La distribution des manuels scolaires se fait généralement pendant les premières semaines de la rentrée scolaire. Sur la même période, une équipe composée de cadres de la Cellule des marchés publics du MEPSTA, de la DEPP, de la DPPE et de la DAF font un suivi pour s'assurer de la mise à disposition effective des manuels d'élèves dans les écoles conformément à la clé de répartition. C'est aussi l'occasion pour cette équipe de vérifier, dans un échantillon d'écoles donné, si les quantités de manuels livrées dans les écoles correspondent aux quantités chargées dans les entrepôts. Cet échantillon d'écoles est constitué selon les critères suivants : le milieu, l'ordre d'enseignement (public et privé) et l'accessibilité (réseau routier). Ce suivi se fait dans le but de :

- S'assurer que toutes les écoles ont été desservies en manuels indépendamment des conditions susmentionnées ;
- Rechercher des solutions aux éventuelles difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de l'activité ;
- Contrôler la conformité des procès-verbaux (PV) de réception des manuels avec les quantités effectivement déployées dans les écoles.

Un second suivi par les inspecteurs se déroule après les activités de distribution des manuels scolaires sur toute l'étendue du territoire. Ce suivi fait le point de la distribution dans toutes les écoles de toutes les circonscriptions pédagogiques pour relever l'état des lieux (manuels excédentaires ou déficitaires) sur la distribution en vue de procéder à des ajustements. Lors de ce suivi, les établissements omis ou nouvellement créés sont recensés. Cette activité de suivi permet à la DEPP et au PRMP de pourvoir ces établissements en manuels scolaires.

Ces mesures visent, en réalité, au nom de la gratuité de la scolarité au primaire, à doter chaque élève togolais d'un manuel par discipline indépendamment de l'ordre d'enseignement de l'école, de son milieu ou de son accessibilité. Cependant, selon la Cellule des marchés publics, aucune action officielle n'est entreprise, après le rapport de suivi des inspections, pour garantir l'accès aux manuels dans toutes les écoles.

PRATIQUE 5 - Mise en place d'une plateforme pour la diffusion, par les médias publics nationaux, de cours numérisés pour les classes d'examen

La Covid-19 a conduit le Togo à développer des stratégies pour assurer la continuité scolaire par la création ou le renforcement des dispositifs d'enseignement en ligne (www.mysavoirplus.com et www.coursenligne.gouv.tg), par la radio ou la télévision.

L'ampleur de la pandémie a entraîné la fermeture des établissements scolaires et universitaires, et de tous les centres de formation professionnelle dès le 20 mars 2020. Après environ trois mois, le gouvernement a décidé la réouverture des établissements scolaires le 15 juin 2020, et ce uniquement pour les classes ayant des examens, afin de terminer l'année scolaire 2019-2020.

Vu les moyens très limités dans l'accompagnement du système éducatif, l'accessibilité des cours à distance par les élèves permet au système éducatif de se maintenir. Cette opportunité s'érige comme une des solutions à un accroissement d'effectifs supérieur aux moyens disponibles, à l'insuffisance du matériel didactique, des manuels, etc. dans les classes.

Toutes les disciplines sont prises en compte, au primaire comme au secondaire. Seuls les chapitres étudiés avant la fermeture des classes ont fait l'objet de cours à distance. Les cours sont enregistrés comme des classes inversées et déroulés de manière synchrone à la radio et à la télévision. L'apprenant est tenu d'être au rendez-vous et de prendre des notes sur son cahier sans pouvoir interagir avec l'enseignant. À la fin de chaque présentation, quelques exercices sont proposés. L'enseignant donne un temps de réflexion à l'élève pour faire l'exercice. Après ce temps, l'enseignant donne la réponse à l'exercice. Des exercices à faire à la maison sont également donnés à la fin de la leçon.

Le taux de réussite aux différents examens dans tous les cycles d'enseignement a connu une augmentation par rapport aux deux années précédentes.

À l'examen du CEPD²³, le taux de réussite est passé de 7,8 % en 2018 à 78,3 % en 2019 puis à 86,4 % en 2020. De même, le taux de réussite au BEPC a connu une hausse sur la même période. Il est passé de 56,2 % en 2018 à 65,5 % en 2019 puis à 65,8 % en 2020.

La tendance à opter pour les enseignements en ligne par le ministère est de plus en plus évoquée. En revanche, le mouvement vers un enseignement à distance en ligne requiert des conditions préalables telles que l'électricité, l'Internet, les terminaux, etc., indispensables dans les établissements, voire dans les ménages.

En effet, l'électrification des établissements scolaires, condition critique à la fois pour les pratiques locales spontanées des enseignants et pour la réception des ressources sur support numérique, ne fait pas l'objet

23. Certificat d'études du premier degré

d'une planification stratégique d'ensemble ni d'une programmation régulière par le MEPSTA. Les données statistiques présentent de très nombreux établissements non électrifiés, dont la plupart sont en fait à une grande proximité des réseaux de distribution électrique.

La spécification de ressources sur support et à transmission numérique pourrait à cet effet intégrer la recherche :

- De ressources préexistantes et libres de droits ;
- De dispositifs n'imposant pas l'accès direct de l'élève à un terminal électronique.

Le PSE n'explique pas les choix retenus pour le développement des ressources numériques. Il s'agit des choix pour :

- La production de matériel ;
- L'identification de ressources existantes, particulièrement les ressources libres de droits selon les niveaux et les cycles d'enseignement ;
- La mise à disposition de ces ressources auprès des inspections, des établissements, des enseignants, des élèves, etc.

Chapitre 6

Recommandations

6.1 ÉTENDRE LA SPÉCIFICATION DES RESSOURCES AUX REL ET À CELLES N'IMPOSANT PAS L'ACCÈS DIRECT À UN TERMINAL ÉLECTRIQUE

À la lumière des difficultés et des insuffisances constatées lors de la phase de conception des manuels, la création d'un service (autonome) des curricula pour s'occuper en permanence des questions de réforme s'impose. Au-delà des tâches comme la spécification, l'édition et l'impression des manuels, ce service mène une veille sur tous les curricula en vue d'anticiper les difficultés et promouvoir les innovations. Toute la chaîne d'édition devra être représentée dans les divisions du service des curricula.

Ainsi, la DEPP et la DESG se concentreraient sur leur vocation essentielle qui est celle d'un service pédagogique et d'accompagnement des enseignants. Le service des curricula devra élaborer ou réviser les curricula, les programmes d'enseignement, les manuels et autres supports en collaboration avec les directions d'enseignement.

Compte tenu d'un constat de rareté exagérée de manuels scolaires, surtout au secondaire, la spécification de ressources sur supports et à transmission numérique pourrait intégrer la recherche par cycle et par niveau d'apprentissage :

- a) de ressources préexistantes et libres de droits,
- b) de dispositifs n'imposant pas l'accès direct de l'élève à un terminal électronique.

En vue de garantir la disponibilité de ces ressources, la programmation financière pluriannuelle devra être précise, fixant des enveloppes budgétaires raisonnables et sécurisées.

6.2 ÉLABORER UNE POLITIQUE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

Selon Yasmin Issaka et Cyriaque Kodjo NOUSSOUGLO (2021), l'entreprise éditoriale est aussi handicapée par des difficultés qui nécessitent des mesures adéquates afin d'amorcer sa promotion, du moins sa survie. Ces difficultés sont entre autres les suivantes : non-existence d'une politique nationale de ressources éducatives ; concurrence des multinationales de l'édition scolaire ; étroitesse du marché national ; absence de circuits de distribution professionnels ; faible pouvoir d'achat des populations ; accès difficile aux financements ; pénurie de libraires à l'intérieur du pays, etc.

L'une des solutions pour pallier les difficultés d'accès aux ressources éducatives au Togo consiste à élaborer une politique de ressources éducatives. Il semble que cette politique soit en cours d'élaboration. Elle pourra permettre :

- D'améliorer les réseaux de communication et d'information sur les potentialités réelles de l'industrie du livre dans la sous-région ;
- D'encourager les campagnes d'incitation à la lecture ;
- De promouvoir la production de manuels panafricains ;
- De passer des commandes de RE aux secteurs privés ;
- De créer un réseau de diffusion et de centrale d'achat ;
- D'utiliser les ouvrages littéraires locaux dans les classes.

6.3 RÉDUIRE LES COÛTS DE CONCEPTION, DE PRODUCTION ET D'ACHAT

Le service des curricula assurera le travail de conception (en collaboration avec les directions d'enseignement), d'édition, d'impression et de distribution. Le MEPSTA devra opter pour des imprimeries de proximité ou rénover l'imprimerie Offset de la Direction des formations (DF) pour s'assurer des délais raisonnables de livraison des manuels. D'autres imprimeries à Lomé ainsi que les services d'EDITOGO²⁴ peuvent également être sollicités. Il conviendrait que le ministère soit autonome sur toute la chaîne de production de manuels, afin de réduire drastiquement les coûts de production.

La rénovation ou le renforcement de l'imprimerie Offset de la DF pourrait optimiser les dépenses liées à ces activités. La réduction considérable des coûts sur toute la chaîne de production permettra au MEPSTA de dégager des marges de budget qui pourront servir à poursuivre la réforme en APC dans le secondaire.

À l'école primaire, la distribution des manuels s'est révélée arbitraire, car parfois, les écoles avec de plus grands effectifs ont moins de manuels que des écoles à faibles effectifs. Généralement, les surplus ne sont pas déclarés par les directeurs d'école. L'attitude de ces derniers serait due à la rareté de ces manuels. Pour décourager ces pratiques et la contrebande constatée sur le marché, le MEPSTA doit rendre ces manuels disponibles.

Même si les données de la DPEE ne sont pas à jour sur les effectifs au moment de la distribution à la rentrée, le MEPSTA doit faire une prévision correcte sur la base des expériences des années précédentes pour pallier le manque de manuels dans les écoles dès la rentrée.

6.4 SIMPLIFIER DAVANTAGE LE SYSTÈME DES MARCHÉS EN INTÉGRANT L'ÉDITION À L'IMPRESSION ET À LA DISTRIBUTION

À partir de 2018, les passations de marché de l'impression et de la distribution des manuels sont combinées en un seul marché. L'imprimeur imprime les manuels et les distribue dans toutes les écoles d'après la répartition de la Cellule des marchés publics. Ce nouveau dispositif de passation de marché en matière d'impression et de distribution des manuels est largement plus efficace et permet d'écourter la procédure d'environ 6 mois.

Pour écourter encore davantage les délais de mise à disposition des manuels dans les classes, ce dispositif devrait englober les services d'édition. Un seul appel d'offres est lancé pour recruter une « entreprise du livre » qui édite, imprime et livre les manuels aux écoles.

²⁴ La Société nationale des éditions du Togo (EDITOGO) est une imprimerie nationale avec une grande capacité de production d'impression

6.5 PRENDRE DES MESURES RECTIFICATIVES ET LES PUBLIER DANS LA TRANSPARENCE, À LA SUITE DES MISSIONS ANNUELLES DE CONTRÔLE DE LA MISE À DISPOSITION DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

Une des bonnes pratiques (voir page 92) est la conduite régulière d'opérations de contrôle aléatoire pour s'assurer de la mise à disposition effective des manuels d'élèves dans les écoles conformément à la clé de répartition. Or, selon la Cellule des marchés publics, aucune action officielle n'est entreprise après le rapport de suivi des inspections, pour garantir l'accès aux manuels dans toutes les écoles.

Après réception des rapports des inspections, le MEPSTA, avec l'aide de la Cellule des marchés publics et la DEPP, doit analyser la situation par région, en ce qui concerne : les effectifs réels des élèves, les quantités distribuées, l'écart à combler, le nombre de manuels nécessaires pour les écoles omises ou nouvellement créées. Ensuite, il doit mettre à la disposition de chaque DRE, dans les meilleurs délais, la quantité de manuels nécessaires pour résoudre le problème d'insuffisance dans certaines écoles.

Le MEPSTA doit se doter d'une structure adéquate pour endosser un rôle de « chef d'orchestre » de la production de matériel didactique au Togo. En effet, on enregistre chaque année des insuffisances par rapport aux prévisions de manuels faites par la Cellule de marchés publique du MEPSTA (qui en gère également la distribution).

Il est nécessaire qu'un contrôle soit fait en croisant les données de la Cellule des marchés publics sur la distribution des manuels avec des données de terrain fournies par chaque DRE sur la situation des manuels distribués. À cet effet, un service autonome devra être sollicité pour identifier la source d'erreur dans la chaîne d'approvisionnement des écoles en manuels.

Une collecte électronique de données au niveau des écoles devra être mise en place afin de remonter en temps réel le point sur la distribution des manuels. Ces données devront être accessibles au même moment aussi bien par les inspections, les DRE et les directions d'enseignement.

6.6 ÉTABLIR UN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ DANS LA PRODUCTION DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

Sous la supervision et les spécifications relatives aux contenus et aux mesures de l'assurance-qualité définies par le ministère, un partenariat public-privé peut être envisagé en matière de production de ressources éducationnelles. Ceci permettra d'avoir un éventail de RE plus élargi et diversifié. De meilleures ressources provenant du secteur privé peuvent être valorisées à cet effet dans les classes à travers un partenariat public-privé.

6.7 AMÉLIORER LA PLANIFICATION ET LA PROGRAMMATION

Le système d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE), incarné par la DPEE, pourrait être renforcé par les outils technologiques automatisés qui permettraient d'établir un tableau de bord où seraient centralisées les informations en temps réel dans toutes écoles. La majorité de ces informations devraient être concomitamment accessibles par les inspections, la DPEE et les directions d'enseignement.

Une programmation précise est particulièrement importante pour les cahiers d'activités à usage unique prévus pour les CP en écriture et en mathématiques. Des prévisions raisonnables sont nécessaires, surtout à l'école primaire, pour qu'à la rentrée, les manuels soient disponibles. À cet effet, il faut plutôt considérer les prévisions du modèle de simulation de préférence à celles de la PRMP, car le modèle de simulation a été initié pour cela. Toutefois, l'outil « Modèle de simulation » devra prendre en compte l'effectif des écoles privées dans les prévisions si l'État s'inscrit toujours dans sa politique de subvention des manuels à l'école primaire. Il est souhaitable que cet outil soit amélioré et utilisé véritablement.

L'électrification des établissements est une nécessité pour un accès documentaire facile des enseignants et des élèves qui peuvent s'appuyer sur la transmission par voie numérique. Une planification d'ensemble de l'électrification, menée de concert avec les institutions responsables, permettrait d'améliorer l'accès à la documentation en général. Ceci faciliterait également la collecte électronique de données par la DPEE, car l'électrification améliorerait l'utilisation des outils de la technologie de l'information et de la communication (TIC). L'électrification est également une garantie de la disponibilité du réseau téléphonique et Internet qui sont des prérequis à l'utilisation des TIC dans les établissements.

Les conditions inégalitaires d'accès au réseau routier en bon état, à l'électrification, à l'adduction d'eau et au réseau téléphonique sont des situations qui nuisent à l'optimisation de la gestion des écoles au Togo. Par conséquent, ces conditions entravent gravement l'accessibilité aux manuels et autres ressources.

6.8 MENER UNE ÉTUDE SUR LE COÛT DE REVIENT D'UN MANUEL

Si les prix à l'impression des manuels de l'enseignement primaire sont connus (voir tableau 48), leur coût de revient réel est inconnu. Ce coût doit inclure l'ensemble des opérations, notamment la conception, l'élaboration, la mise en page, l'édition, l'impression et la distribution. Sans cette connaissance, une planification réaliste est impossible.

En matière de prévision de financement des manuels, il est important que le coût de revient final d'un manuel soit connu. Le ministère devra œuvrer pour que les coûts de revient (élaboration, édition, impression et distribution) par manuel soient connus et disponibles pour les partenaires techniques et financiers. La connaissance de ces coûts unitaires pourrait aider le MESPTA à fixer un prix de vente abordable si ces manuels devaient être vendus.

6.9 AMÉLIORER L'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE DES ENSEIGNANTS DANS L'UTILISATION DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

L'accompagnement et l'encadrement des pratiques spontanées des enseignants et des établissements permettraient d'améliorer la qualité des supports documentaires fournis aux élèves. Les supports produits spontanément doivent remonter au service des curricula pour analyse et validation.

La formation en développement professionnel en APC ne prend en compte que les titulaires des classes alors que la mobilité des enseignants est possible. La formation en utilisation des nouveaux manuels en APC devra prendre en compte tous les enseignants pour leur permettre d'être outillés en cas de mutation dans les classes qui auront ces nouveaux manuels.

Toujours pour accompagner le processus d'enseignement, le CNDP-TICE devra penser à la création d'objets d'apprentissage et des ressources numériques destinés à être utilisés dans les classes ou dans les environnements virtuels d'apprentissage (LMS: learning management system) comme Moodle. Ce centre offrira le choix aux élèves togolais de s'inscrire soit en présentiel soit en ligne (en mode hybride). Des matières comme le sport et les travaux pratiques se feront en présentiel. Les classes auront dès lors moins d'apprenants que d'habitude dans les villes ayant un accès à Internet. Cette direction développera également des formations certifiées en ligne à l'endroit des enseignants et du personnel d'encadrement pour assurer leur développement professionnel continu sur le terrain.

Étant entendu que les manuels en APC sont gratuits et subventionnés par l'État, afin de pouvoir jouir pleinement de cette gratuité, il est souhaitable que les manuels soient aussi disponibles en version numérique en ligne. D'autres manuels pertinents pourraient aussi être numérisés à travers des accords avec les éditeurs ou auteurs.

La DF est en partenariat depuis 2010 avec TESSA (Formation des enseignants en Afrique subsaharienne) à «Open University» de Londres en Angleterre. Ces ressources sont destinées à la formation des enseignants de l'école primaire et des enseignants du secondaire 1 en sciences et mathématiques. Ces REL pourraient être institutionnalisées pour permettre aux enseignants ainsi qu'aux professeurs des ENI d'en faire un usage officiel.

6.10 METTRE SUR PIED UN PROGRAMME DE « COINS LECTURE/COINS BIBLIOTHÈQUE »

La mise en place d'un programme de coins lecture dans l'enseignement fondamental servirait de fer de lance au développement rapide de la lecture dès le plus jeune âge. En effet, la culture de la lecture est presque inexistante dans les écoles au Togo. Il s'avère important de les doter de bibliothèques. À défaut d'une bibliothèque, toutes les écoles doivent disposer obligatoirement d'un petit coin lecture. Il s'agit d'une partie de la salle de classe abritant des livres et autres matériels de lecture.

6.11 RENFORCER LA PERTINENCE DES MANUELS

La direction des curricula doit être rigoureuse sur la conformité des manuels au curriculum en matière de :

- Contenu (pertinence, exactitude, actualité, quantité suffisante, niveau, organisation et séquençage, liens intermatières, genre, représentation de la diversité nationale, activités et exercices, méthodologie, développement de compétences, résolution de problèmes, etc.);
- Langue (simplicité, lisibilité, exactitude, pertinence, qualité éditoriale);
- Présentation de la maquette (clarté et attractivité du format et de la mise en page, exactitude et pertinence des illustrations, qualité et intérêt des illustrations, facilité d'utilisation, équilibre entre texte et illustrations).

Les points sombres des guides pour l'enseignant doivent être répertoriés pour des clarifications lors de séminaires.

Il serait judicieux que le MEPSTA encourage les éditions de manuels en langues locales comme canal de transmission des connaissances, avec un passage progressif vers le français afin d'augmenter les chances de réussite des enfants.

6.12 APPUYER LES ÉCOLES/ ÉTABLISSEMENTS DANS LE STOCKAGE ET LA GESTION DES MANUELS

Que ce soit la bibliothèque ou le coin de lecture, des étagères, des placards, des caisses ou encore une table sont une nécessité pour garder les livres et autres matériels de lecture à l'abri du vol, de la saleté, de l'humidité et du désordre. Dans la mesure du possible, il faut qu'un coin lecture dispose de suffisamment d'espace pour que les élèves les plus jeunes puissent facilement avoir accès aux livres et choisir ceux qu'ils souhaitent lire. Dans les écoles à effectifs lourds, il est souhaitable d'avoir au moins une petite bibliothèque (gérée par les enseignants eux-mêmes) où les ouvrages et manuels seront rangés par classe et par thématiques. Les enseignants devront s'organiser pour que chaque enfant puisse accéder au coin lecture et prendre ce qui l'intéresse. Ils pourront, par exemple, instaurer des plages de lecture dans les emplois du temps.

Dans les classes à petite surface et à fort effectif et en absence de bibliothèque ou de coin de lecture, il n'est pas exclu que l'enseignant ait à distribuer les livres du coin lecture aux élèves. Il devra veiller à ce que l'enfant ait bien obtenu le titre qu'il voulait lire ou regarder.

Toutefois, l'expérience prouve que si les livres de lecture sont rangés dans des magasins centraux de l'école, à la bibliothèque scolaire ou enfermés dans le bureau du directeur, voire sa maison, cela diminue d'autant la probabilité d'utilisation quotidienne des livres par les élèves. Pour plus d'efficacité, il convient d'intégrer dans l'emploi du temps une période régulière et à part entière d'utilisation du coin lecture. Différentes activités peuvent alors être envisagées, de la lecture individuelle en silence à la lecture collective à haute voix.

6.13 REVOIR À LA HAUSSE LA LIGNE BUDGÉTAIRE POUR L'ACQUISITION DE RESSOURCES ÉDUCATIVES PAR LES ÉCOLES/ ÉTABLISSEMENTS

Une des bonnes pratiques, décrite ci-dessus (page 91), concerne la mise à la disposition des écoles d'une ligne budgétaire pour l'achat de matériels didactiques. Le ministère doit revoir ce montant à la hausse pour permettre aux établissements de se procurer progressivement du matériel didactique, entre autres : une balance, des planches de sciences et de géographie, un globe terrestre, etc. Ce fonds pourra leur permettre également de créer et d'alimenter les coins lecture et les coins labo.

6.14 CRÉER UN BUREAU DU MATÉRIEL DIDACTIQUE

Le MEPSTA doit se doter d'une structure adéquate pour endosser un rôle de « chef d'orchestre » de la production de matériel didactique au Togo. Compte tenu de la quantité de manuels imprimés chaque année pour le compte de l'école primaire et de celle des achats pour le secondaire, il conviendrait que le MEPSTA dispose d'un Bureau du matériel didactique pour :

- Stocker et distribuer les manuels dans les écoles et établissements en collaboration avec la DPEE,
- Organiser les débours des fonds nécessaires à l'achat de matériels didactiques.

Les matières scientifiques sont généralement taxées de « bête noire » par les élèves. Leurs choix par les élèves doivent être encouragés par une disponibilité de manuels et de matériels didactiques, sous peine que le pays soit confronté à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans les prochaines années.

CONCLUSION

Les acteurs de l'éducation et le MEPSTA reconnaissent l'inexistence d'une politique nationale en matière de manuels scolaires et de ressources éducationnelles. C'est dans cette optique que le pays s'est engagé dans une étude diagnostique qui fait l'état des lieux des ressources éducationnelles.

Il est difficile de trouver un manuel par élève et par discipline dans un établissement scolaire au Togo. À ce titre, la qualité du processus d'apprentissage se trouve compromise. Les efforts consentis dans la réforme en APC sont très louables et font leurs preuves dans les classes où les manuels conformes sont accessibles. Néanmoins, l'accès facile et équitable à ces manuels n'est pas une garantie. Au collège, on relève des REM de plus de 90 élèves pour un manuel dans certaines matières. Ce qui laisse conclure dans ces cas extrêmes qu'il n'existe pas de manuels pour les élèves dans ces matières. Dans ces cas précis, les enseignants font fréquemment recours aux photocopies (à la charge des élèves ou des parents) afin de créer un environnement d'apprentissage acceptable. Le secondaire 2 est davantage affecté. Les REM sont généralement très alarmants et ne reflètent pas une condition idéale d'apprentissage pour les apprenants. Cela va sans dire que des impacts négatifs entachent les résultats attendus du système éducationnel. Le développement durable dont s'inspire la politique du gouvernement se retrouve compromis, car les conditions d'enseignement les plus basiques ne sont pas réunies.

Selon les enseignants interrogés, les caractéristiques essentielles du système éducationnel togolais sont l'insuffisance ou le manque de manuels et de matériel didactique, la réception tardive des manuels dans les écoles, le défaut d'espace de stockage, l'inadaptation des RE aux réalités socioculturelles du pays, le manque de formation des enseignants à l'utilisation de ces ressources.

L'inadaptation des RE ou le manque de manuels conduit la majorité des enseignants à recourir à d'autres sources dans leur enseignement. Certains font essentiellement des photocopies de textes en littérature, rassemblent des recueils d'exercices ou de textes. D'autres produisent des annales ou du matériel didactique (planches, étiquettes, électrolyseur, etc.).

Des solutions innovantes et adéquates sont expressément attendues du système éducationnel afin que l'écart entre la vie scolaire et la vie pratique ne constitue pas un frein pour l'émergence de la nation togolaise.



Rapport diagnostic de la chaîne des ressources éducatives au Togo

Mars 2022

Dans le cadre de la phase initiale du projet (2021-2023) sur les Ressources éducatives, financé par l'Agence française de développement (AFD) et mis en œuvre par l'UNESCO, le Togo a été sélectionné pour mener une étude diagnostique pilote sur les ressources éducatives aux côtés du Sénégal et du Togo. Le rapport présente les résultats de cette étude, basée sur un guide méthodologique commun spécifiquement élaboré à cette fin. Il constitue l'un des trois rapports pilotes issus d'études réalisées auprès des responsables de structures impliquées dans la chaîne de production et de diffusion des ressources éducatives. Les données collectées ont été traitées et analysées en suivant les sept dimensions définies dans le guide méthodologique, à savoir les facteurs socio-économiques et culturels nationaux pertinents, l'accessibilité des manuels scolaires et des guides de l'enseignant, la pertinence perçue des manuels scolaires, la disponibilité et la pertinence des matériels didactiques, la gestion des contenus, de l'édition et de la distribution des manuels scolaires, l'intégration des ressources numériques dans l'éducation, ainsi que le coût et le financement des ressources éducatives. Ces analyses visent à mettre en lumière les tendances globales en matière de gestion des ressources éducatives, les carences des systèmes étudiés et les bonnes pratiques mises en place.

www.ressources-educatives.org

**RESSOURCES
éducatives**

